

**RAPPORT  
ANNUEL  
2010**

30 ans







RAPPORT ANNUEL  
**2010**









**LETTRE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL  
DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES**

**À SON EXCELLENCE,**  
**Le Docteur IKILILOU DHOININE,**  
*PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES*

**PAR M. MZÉ ABDOU MOHAMED CHANFIU,**  
*GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES*



**LE GOUVERNEUR**

SON EXCELLENCE,  
**D<sup>R</sup> IKILOU DHOININE**  
 PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES - MORONI

**Monsieur le Président,**

C'est pour moi un honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales, le Rapport Annuel de la Banque Centrale des Comores qui retrace l'évolution de la situation économique, financière et monétaire des Comores, ainsi que la gestion de la Banque, au cours de l'année 2010.

Tout d'abord, permettez-moi, au nom du personnel de la Banque et en mon nom personnel, de vous présenter nos sincères félicitations pour votre élection à la magistrature suprême de notre pays, une élection qui a confirmé encore une fois le renforcement de la démocratie dans notre pays. Nous vous souhaitons une très belle réussite dans l'accomplissement de vos lourdes responsabilités et vous assurons de l'engagement de la BCC d'accompagner le développement économique de notre pays conformément à ses missions.

L'année 2010 a été marquée sur le plan international par une reprise de l'économie mondiale, après la crise bancaire et financière qu'a connue l'économie mondiale depuis 2007, enregistrant une croissance de 5,1 %, soutenue par les économies émergentes. En dépit des politiques d'expansion budgétaire et monétaire adoptées par les États-Unis et dans la zone euro, l'activité économique dans les pays développés a peiné à retrouver de la vigueur et certains pays continuent à manifester en 2011 des difficultés budgétaires, avec une dette publique en forte hausse.

Aux Comores, dans un contexte politique caractérisé par la tenue des élections harmonisées du Président de l'Union et des Gouverneurs des îles, l'année a été marquée par une amélioration de l'activité économique, enregistrant un taux de croissance de 2,2 % contre 1,9 % en 2009, soutenue par une hausse des financements bancaires au secteur privé ainsi que par une amélioration des concours financiers extérieurs et par la bonne tenue des envois des fonds de la diaspora.

Dans cette dynamique, l'activité économique a évolué dans un contexte de hausse des prix à la consommation, notamment au 1<sup>er</sup> semestre, poussant les autorités monétaires à resserrer la politique monétaire, en augmentant le taux des réserves obligatoires de 25 à 30 %. De ce fait, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,8 % contre 4,9 % en 2009.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'État a été caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, du fait d'un meilleur recouvrement des recettes intérieures, d'une forte mobilisation des appuis extérieurs et d'une contraction des dépenses courantes primaires. Le déficit primaire est en effet passé de près de 5 milliards FC à 3,3 milliards FC entre 2009 et 2010. Le solde budgétaire de base s'est établi à un déficit de 2,2 % du PIB contre 3,5 % en 2009 et le déficit global hors dons a atteint 8,0 % du PIB contre 9,3 % du PIB en 2009. Le solde global (dons inclus) est ressorti positif à 7,2 % du PIB contre un excédent de 0,6 % en 2009, traduisant le niveau élevé des dons reçus. Le taux d'endettement public est passé de 66,9 % à 65,4 % sur la période, en liaison avec la réduction des arriérés des salaires des fonctionnaires en 2010.

Au niveau des échanges extérieurs, les données fournies par la Direction des douanes, complétées par la Banque Centrale, font ressortir un accroissement du flux des échanges, marqués à la fois par l'augmentation de la valeur des exportations (+ 45 %) et des importations (+13 %). En revanche, le solde des transactions courantes de la balance des paiements s'est détérioré, affichant un déficit de 8,7 % du PIB en 2010 contre des déficits de 7,4 % en 2009 et de 13,3 % en 2008.

Cette aggravation du déficit du compte courant est imputable à la détérioration du solde commercial, accompagnée d'une augmentation du déficit de la balance des services et des revenus, que n'a pu compenser la consolidation du solde des transferts courants.

En revanche, le compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 31 %, en liaison essentiellement avec la consolidation des avoirs de réserve et en dépit de la contraction des investissements directs étrangers.

Dans le domaine monétaire, l'accélération du rythme d'expansion monétaire observée ces dernières années s'est poursuivie en 2010, sous l'impulsion des financements bancaires au secteur privé et de la consolidation des avoirs extérieurs nets, portant à 19,4 % le taux d'accroissement annuel de la masse monétaire. Le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est par contre détérioré, s'établissant à 66,9 % à fin décembre 2010 contre 76,6 % en 2009.

Au niveau de la politique monétaire, le cadre institutionnel repose sur la loi 80-08 et les statuts de la Banque Centrale qui définissent les objectifs et les instruments, dont une nouvelle version est en vigueur depuis décembre 2010. Dans les articles 6 et 7 de ses statuts, « la BCC définit et met en œuvre la politique monétaire. Elle est le garant de la stabilité de la monnaie, et sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique de l'Union des Comores ». « Elle doit s'assurer du bon fonctionnement du système bancaire, en exerçant la surveillance et le contrôle des activités bancaires et financières, d'assurances et assimilées, et en veillant à l'application de la réglementation bancaire et financière en vigueur ». La BCC est également chargée de la mise en œuvre de l'accord de coopération monétaire du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores (article 3 des accords), en s'assurant notamment de la couverture externe de ses engagements à vue.

Pour atteindre ces objectifs, la BCC utilise comme instruments les plafonds de refinancement, les réserves obligatoires et les taux d'intérêt.

Au cours de l'année, la BCC n'a pas eu à répondre à des demandes de refinancement, traduisant une liquidité excédentaire du système bancaire, qui enregistre, après constitution des réserves obligatoires, un solde mensuel moyen de 1,2 milliard FC.

En revanche, la BCC a procédé, en prévision d'une dynamique inflationniste, à un resserrement de la politique monétaire en portant le taux de constitution des réserves obligatoires de 25 % à 30 % en juin 2010, puis l'a révisé à la baisse au mois de juillet 2011 en le fixant à 25 %.

Concernant les taux d'intérêt, le taux d'escompte de la BCC, indexé au taux interbancaire de la zone euro, a évolué à la baisse, suivant la tendance des taux d'intérêt observée dans la zone euro touchée par la crise des dettes souveraines. Il a affiché un niveau de 1,93 % en 2010 contre 2,21 % en 2009.

Les taux créditeurs et débiteurs sont fixés par le Ministre des Finances sur proposition de la BCC. Les taux débiteurs sont fixés sur la base d'une fourchette entre un taux plancher de 7 % et un taux plafond de 14 %, les banques étant libres de fixer leurs taux à l'intérieur de cette base. En 2010, le taux moyen appliqué sur les crédits a été de 12,5 %. Le taux minimum de rémunération des dépôts d'épargne est fixé à 1,75 %.

Au niveau du suivi du programme avec le FMI, le pays a enregistré des résultats encourageants. En effet, après la conclusion satisfaisante du Programme Post-Conflic, les Comores se sont engagés depuis septembre 2009 dans un programme FEC (Facilité élargie de crédit), qui a enregistré des résultats encourageants, notamment la décision du Club de Paris de réduire de 80 % la dette extérieure comorienne et surtout l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE, au mois de juin 2010. Cette situation a permis de nouveaux décaissements du FMI, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), dont l'encours à fin décembre 2010 s'élève à 5,79 millions de DTS (3,3 milliards FC) sur un montant total de 13,57 millions de DTS (8 milliards FC). Ces tirages se sont accompagnés d'importants concours financiers, notamment des aides budgétaires qui ont atteint un niveau exceptionnel de plus de 18 milliards FC.

Depuis, quelques dérapages ont empêché la conclusion de la 3<sup>e</sup> revue en juin 2011, deux critères de réalisation n'ayant pas été atteints en décembre 2010. Des réformes structurelles de notre économie s'imposent aujourd'hui. Elles seront nécessairement difficiles, notamment sur le plan social, mais s'avèrent indispensables pour assurer notre développement économique. Il existe aujourd'hui des opportunités, caractérisées d'une part par l'engagement des autorités et le contexte politique apaisé et normalisé depuis le dernier référendum, qui a mis fin aux conflits de compétence, et d'autre part, par la volonté commune affichée par l'ensemble des bailleurs de réussir ce défi. Il convient d'exploiter ces opportunités afin de tenir l'objectif de décembre 2012 pour le point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Pour finir, nous saluons votre initiative de mettre en place un dispositif de combat contre la corruption et rappelons qu'à ce titre, la BCC a fait adopter une loi contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et a œuvré à la mise en place du « Service des renseignements financiers, SRF ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute et respectueuse considération.

Le Gouverneur  
**Mzé Abdou Mohamed Chanfiou**



# RAPPORT ANNUEL 2010 SOMMAIRE

## CHAPITRE I

### L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ..... 11

#### SECTION 1 L'ÉVOLUTION D'ENSEMBLE ..... 12

#### SECTION 2 LES ÉVOLUTIONS DANS LES PRINCIPALES RÉGIONS ..... 13

<i>2.1 LES ÉTATS-UNIS</i> .....	13
<i>2.2 LE JAPON</i> .....	15
<i>2.3 LES PAYS DE LA ZONE EURO ET LE ROYAUME-UNI</i> .....	16
<i>2.4 LA CHINE</i> .....	17
<i>2.5 L'AFRIQUE</i> .....	18

#### SECTION 3 LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES ..... 20

<i>3.1 LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)</i> .....	20
<i>3.2 LA BANQUE MONDIALE</i> .....	20
<i>3.3 LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)</i> .....	20

## CHAPITRE II

### LA SITUATION INTÉRIEURE ..... 25

#### SECTION 1 LA PRODUCTION DU SECTEUR PRIMAIRE ..... 27

<i>1.1 LES PRODUITS DE RENTE</i> .....	27
<i>1.2 LA PRODUCTION ALIMENTAIRE</i> .....	28
<i>1.2.1 LES CULTURES VIVRIÈRES</i> .....	28
<i>1.2.2 L'ÉLEVAGE</i> .....	29
<i>1.2.3 LA PÊCHE</i> .....	29

#### SECTION 2 L'INDUSTRIE, L'ARTISANAT ET LES TRAVAUX PUBLICS ..... 30

<i>2.1 L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT</i> .....	30
<i>2.2 LES TRAVAUX PUBLICS</i> .....	31

#### SECTION 3 LE SECTEUR TERTIAIRE ..... 32

<i>3.1 LE TOURISME</i> .....	32
<i>3.2 LES TÉLÉCOMMUNICATIONS</i> .....	33

#### SECTION 4 LE SECTEUR PRIVÉ ..... 33

#### SECTION 5 LES INTERVENTIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES ..... 34

<i>5.1 LE FMI</i> .....	34
<i>5.2 LA BANQUE MONDIALE</i> .....	34
<i>5.3 L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)</i> .....	35
<i>5.4 LA BAD</i> .....	35

## CHAPITRE III

### LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS ..... 37

#### SECTION 1 LE COMMERCE EXTÉRIEUR ..... 37

<i>1.1 LES EXPORTATIONS DE BIENS</i> .....	37
<i>1.2 LES IMPORTATIONS DE BIENS</i> .....	40
<i>1.3 L'ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE DES ÉCHANGES</i> .....	40

#### SECTION 2 LA BALANCE DES PAIEMENTS ..... 41

<i>2.1 LE COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES</i> .....	42
<i>2.1.1 BIENS</i> .....	42
<i>2.1.2 SERVICES</i> .....	42
<i>2.1.3 REVENUS</i> .....	44
<i>2.1.4 TRANSFERTS COURANTS</i> .....	44

<b>2.2 LE COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b> .....	44
2.2.1 COMPTE DE CAPITAL .....	44
2.2.2 COMPTE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES .....	44

CHAPITRE IV

<b>LA SITUATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE</b> .....	47
---	----

<b>SECTION 1 LES FINANCES PUBLIQUES</b> .....	48
---	----

1.1 L'EXÉCUTION DU BUDGET 2010 .....	49
1.2 LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES DE L'ÉTAT ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES .....	49
1.3 LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2011 .....	51

<b>SECTION 2 LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET ÉVOLUTION DES AGRÉGATS DE MONNAIE ET DE CRÉDIT</b> .....	52
---	----

2.1 LA POLITIQUE MONÉTAIRE .....	52
2.2 L'ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE ET DES CONTREPARTIES .....	54
2.3 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE .....	56

<b>SECTION 3 LE SYSTÈME BANCAIRE</b> .....	57
--	----

3.1 STRUCTURE DU SYSTÈME BANCAIRE .....	57
3.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU SYSTÈME BANCAIRE .....	57
3.3 LA SUPERVISION BANCAIRE ET LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION .....	59

CHAPITRE V

<b>L'ADMINISTRATION L'ACTIVITÉ ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE</b> .....	61
---	----

<b>SECTION 1 PRÉSENTATION ET ORGANISATION DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES</b> .....	62
---	----

1.1 HISTORIQUE DE LA BCC .....	62
1.2 MISSIONS DE LA BCC .....	62
1.3 ORGANISATION ET CONTRÔLE DE LA BBC .....	63
1.3.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	63
1.3.2 LE GOUVERNEMENT DE LA BANQUE .....	64
1.3.3 LE COMITÉ D'AUDIT .....	64
1.3.3 LES EFFECTIFS DE LA BANQUE .....	64

<b>SECTION 2 LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE</b> .....	65
---	----

2.1 LES BILLETS ET PIÈCES EN CIRCULATION .....	65
2.2 LA CHAMBRE DE COMPENSATION .....	65
2.3 LE PROJET « CENTRALE DES RISQUES ET INCIDENTS DE PAIEMENT » .....	66
2.4 LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA BANQUE .....	66
2.4.1 LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE L'ARGENT .....	66
2.4.2 LES OPÉRATIONS DE CHANGE .....	67
2.4.3 LES CONCOURS À L'ÉTAT .....	68
2.4.4 LE COMPTE D'OPÉRATIONS .....	68
2.4.5 LES MISSIONS ET FORMATIONS .....	69
2.4.6 L'ASSISTANCE TECHNIQUE EXTÉRIEURE .....	69
2.4.7 LES DÉCISIONS RÉGLEMENTAIRES .....	69

<b>SECTION 3 LES COMPTES DE LA BANQUE</b> .....	70
---	----

3.1 LE BILAN .....	70
3.2 LE COMPTE DE RÉSULTAT .....	70

<b>ANNEXES</b> .....	77
----------------------	----





# 01

## L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL



SECTION 1  
L'ÉVOLUTION D'ENSEMBLE

SECTION 2  
LES ÉVOLUTIONS  
DANS LES PRINCIPALES RÉGIONS

- 2.1 LES ÉTATS-UNIS*
- 2.2 LE JAPON*
- 2.3 LES PAYS DE LA ZONE EURO  
ET LE ROYAUME-UNI*
- 2.4 LA CHINE*
- 2.5 L'AFRIQUE*

SECTION 3  
LES INSTITUTIONS  
FINANCIÈRES INTERNATIONALES

- 3.1 LE FONDS MONÉTAIRE  
INTERNATIONAL (FMI)*
- 3.2 LA BANQUE MONDIALE*
- 3.3 LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT (BAD)*



# 01

## L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

### SECTION 1 L'ÉVOLUTION D'ENSEMBLE

L'économie mondiale a renoué avec la croissance en 2010, après une année 2009 marquée par la crise économique et financière. Le taux de croissance a atteint 5,1 % en 2010, en liaison avec la vive expansion des pays émergents et les mesures budgétaires et monétaires prises dans les pays avancés qui ont permis de stopper la récession, sans toutefois garantir une pérennité de cette croissance.

Les économies émergentes, moins touchées par la crise et disposant de marges budgétaires satisfaisantes, ont alors contribué pour près des deux tiers à cette croissance, et ont même été poussées à adopter au second semestre des mesures de politique économique visant à prévenir une surchauffe.

Cette activité économique s'est déroulée dans un contexte d'inflation, sous l'effet du renchérissement des matières premières (+28,7 % en moyenne). En effet, amorcée en 2009 dans la foulée du redressement des marchés financiers et de l'embellie des perspectives économiques, la hausse des prix des matières premières s'est poursuivie en 2010, tout en présentant des fluctuations durant l'année.

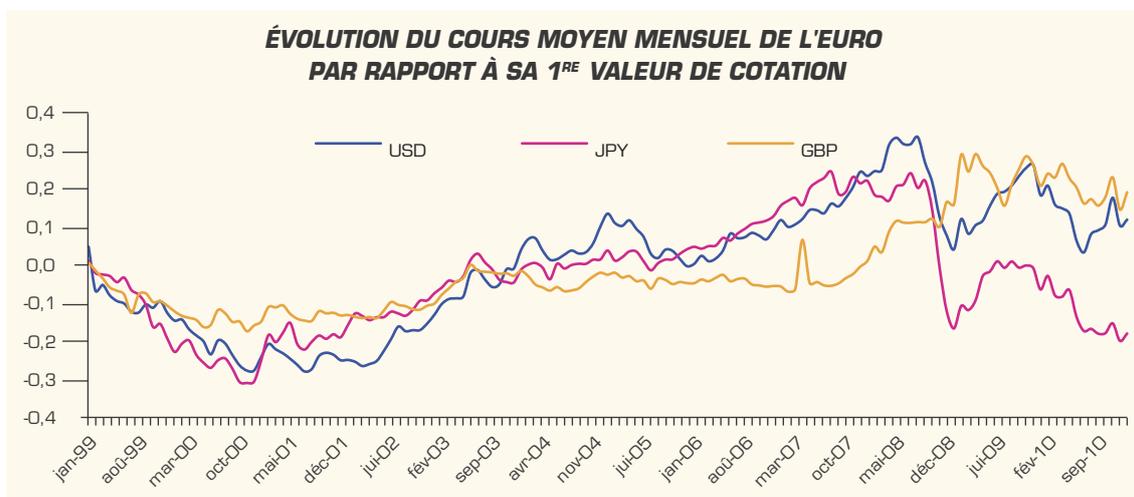
Les prix des autres matières, comme le gaz naturel et le charbon, ont enregistré une hausse similaire à celle du pétrole brut, tandis que l'or, dont le statut de placement sûr a été conforté en cette période d'incertitude, a vu

son cours progresser de 26 %, atteignant dans le courant de l'année un record historique de 1 418 dollars l'once.

La sous-utilisation des capacités de production des pays avancés a encouragé leurs banques centrales à maintenir les taux directeurs à un niveau très bas, tandis que, dans les pays émergents, la croissance rapide des crédits et les craintes de surchauffe ont conduit à un resserrement de la politique monétaire.

Au niveau des échanges internationaux, la croissance amorcée vers le milieu 2009 s'est poursuivie en 2010, portée par les économies émergentes, particulièrement la Chine qui a lancé de grands travaux d'infrastructure, et par la reprise des achats de biens de consommation durables et de biens d'investissements qui avaient été reportés au lendemain de la crise financière. Cette progression s'est ralentie en cours d'année, en liaison avec le ralentissement de l'activité économique.

Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié vis-à-vis du dollar tout au long du 1<sup>er</sup> semestre, atteignant son plus bas niveau le 8 juin à 1,1942 dollar pour un euro, le resserrement des écarts de taux d'intérêt entre les deux devises et l'incertitude des marchés des titres publics dans certains pays de la zone euro expliquant cette baisse. La détente observée par la suite sur les marchés de la dette souveraine, associée à un assouplissement de la politique monétaire américaine, a permis une appréciation de la monnaie



européenne, avant que de nouvelles tensions sur les marchés financiers européens ne fassent reculer à nouveau le cours de l'euro durant les deux derniers mois de l'année, portant à 7 % la dépréciation par rapport à la fin de 2009.

Pour les autres devises, la livre sterling, après s'être fortement dépréciée tant vis-à-vis du dollar

que vis-à-vis de l'euro durant la crise financière, a oscillé toute l'année à un niveau proche de la moyenne de 2009, tandis que le yen, considéré comme valeur refuge eu égard aux effets de la crise grecque et du fait de la relance des exportations japonaises, s'est apprécié de 11 % par rapport au dollar et de 16 % par rapport à l'euro.

## SECTION 2

### LES ÉVOLUTIONS DANS LES PRINCIPALES RÉGIONS

#### 2.1 LES ÉTATS-UNIS

Aux États-Unis, le PIB a progressé de 3,0 % après un recul de 2,6 % en 2009. Grâce à la politique de soutien de l'activité de la Fed et de l'administration fédérale, cette croissance a reposé sur la consommation des ménages.

En effet, les dépenses de consommation des ménages ont progressé de 1,7 %, en dépit d'une situation dégradée du marché du travail, avec un taux de chômage élevé, et de la poursuite de l'effort d'épargne des ménages en vue de reconstituer leur patrimoine net. En revanche, les investissements des entreprises, grâce à l'améliora-

tion des perspectives économiques et à l'allègement des conditions de financement, ont augmenté de 6 %, accélérant le rythme de reconstitution des stocks. Toutefois, les termes de l'échange se sont détériorés, accentuant le creusement du déficit courant de la balance des paiements de 2,7 % à 3,2 % du PIB. Dans ce contexte, le taux d'inflation est demeuré modéré, la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation progressant de 1,6 % contre une baisse de 0,4 % un an plus tôt, en liaison avec la hausse des coûts de l'énergie.

Concernant la politique monétaire, la Banque centrale américaine a maintenu son taux directeur au sein d'une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 % durant 2010. La politique monétaire a donc été conduite par le biais des mesures non conventionnelles, en mettant un terme fin mars à la reprise de dettes des agences gouverne-

# 01



mentales américaines de refinancement hypothécaire ainsi qu'à l'achat de titres adossés à des créances hypothécaires. Cette décision a toutefois été assouplie avec l'annonce du réinvestissement des remboursements en emprunts publics et l'achat de titres publics supplémentaires.

Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire a légèrement reculé passant de 11,3 %

à 10,6 % du PIB en rapport avec la suppression d'une partie des mesures budgétaires mises en œuvre à la suite de la crise et la hausse des recettes liée à la reprise économique. En revanche, le taux d'endettement public brut a augmenté de 84,3 % à 93,6 % du PIB, en liaison avec les mesures expansionnistes prises en réponse à l'atonie de la reprise.

## ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES AUX ÉTATS-UNIS

(VARIATION EN %, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES) (SOURCES : BANQUE DE FRANCE, FMI)

	2008	2009	2010
Taux de croissance du PIB	0,0	- 2,6	3,0
Taux d'inflation (IPC)	3,8	- 0,4	1,6
Taux de chômage	5,8	9,3	9,6
Taux d'endettement public en % du PIB	71,0	84,3	93,6
Solde budgétaire en % du PIB	- 6,3	- 11,3	- 10,6
Solde du compte courant en % du PIB	- 4,7	- 2,7	- 3,2

## 2.2 LE JAPON

Au Japon, après deux années de repli (-1,2 % en 2008 et -6,3 % en 2009), le PIB a progressé de 4,0 %. Cette reprise a été soutenue par la demande extérieure, chinoise notamment, qui a permis de relancer les exportations et la production japonaises. Au courant de l'année, face à l'appréciation du yen et l'affaiblissement de la demande extérieure, la consommation intérieure, dopée par les augmentations salariales, a pris le relais.

S'agissant de l'inflation, la tendance déflationniste s'est poursuivie, l'indice enregistrant une baisse annuelle de 0,7 %, après -1,4 % en 2009.

Au courant de 2010, la Banque du Japon a maintenu l'orientation accommodante de sa politique monétaire, de manière à stimuler l'économie et à lutter contre la déflation. Elle a élargi les opérations de fourniture de fonds à taux fixe destinées aux banques, a abaissé le taux directeur, fixé à 0,1 % depuis décembre 2008, à un niveau compris entre 0 et 0,1 % et a acheté un large éventail de titres de 5 000 milliards de yens (soit environ 1 % du PIB). Il convient de relever également, que le 15 septembre 2010, pour la première fois depuis mars 2004, les autorités japonaises ont procédé à des interventions directes sur le marché des changes pour contenir l'appréciation du yen, avec la vente de plus de 2 000 milliards de yens.

Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire s'est légèrement amélioré, s'établissant à 8,1 % du PIB contre 8,7 % en 2009, tandis que



le taux d'endettement public brut a atteint 199,7 % du PIB contre 194,1 % en 2009. La politique budgétaire a été expansive, en liaison avec les mesures prises par les autorités publiques pour renforcer la reprise, notamment l'emploi.

### ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES AU JAPON

(VARIATION EN %, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES) (SOURCES: BANQUE DE FRANCE, FMI)

	2008	2009	2010
Taux de croissance du PIB	- 1,2	- 6,3	4,0
Taux d'inflation (IPC)	1,4	- 1,4	- 0,7
Taux de chômage	4,0	5,1	5,1
Taux d'endettement public en % du PIB	174,1	194,1	199,7
Solde budgétaire en % du PIB	- 2,2	- 8,7	- 8,1
Solde du compte courant en % du PIB	3,2	2,8	3,6



**ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES AU ROYAUME-UNI**

(VARIATION EN %, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES) (SOURCES: BANQUE DE FRANCE, FMI)

	2008	2009	2010
Taux de croissance du PIB	- 0,1	- 4,9	1,4
Taux d'inflation (IPC)	4,3	2,0	3,3
Taux de chômage	5,6	7,6	7,9
Taux d'endettement public en % du PIB	54,4	69,6	80,0
Solde budgétaire en % du PIB	- 5,0	- 11,4	- 10,4
Solde du compte courant en % du PIB	- 0,8	- 0,6	- 3,2

gramme pour les marchés des titres permettant l'achat de créances publiques et privées sur le marché secondaire pour répondre à la crise de la dette publique.

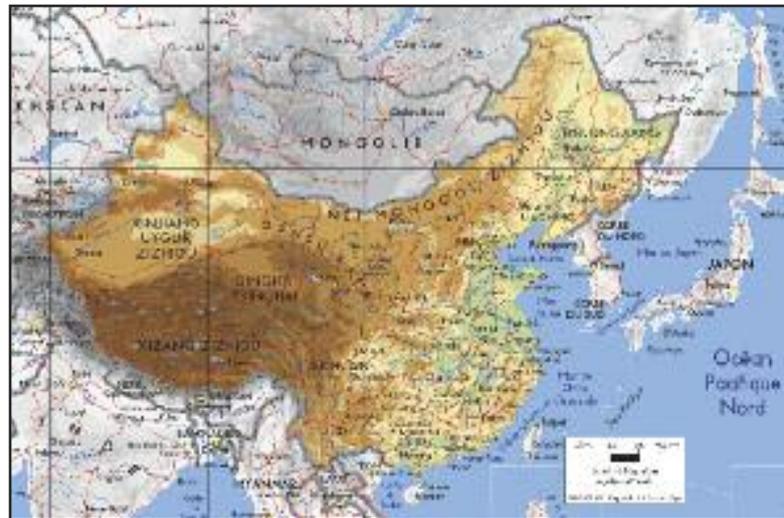
Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire s'est légèrement réduit, à 6,0 % du PIB après 6,3 % en 2009, tandis que l'endettement public a progressé, pour s'établir à 85,1 % du PIB contre 79,3 % en 2009, en dépit des mesures engagées pour réduire les déficits publics excessifs dans presque tous les pays de la zone euro.

Au Royaume-Uni, la reprise économique observée au dernier trimestre de 2009 s'est poursuivie, le PIB progressant de 1,4 % en 2010 après un recul de 4,9 % en 2009. La Banque d'Angleterre a maintenu sa politique monétaire très accommodante, avec un taux directeur stable à 0,5 % et le maintien du plan d'assouplissement quantitatif décidé en 2009, qui s'élevait à 200 milliards de livres sterling (soit 14 % du PIB).

Au niveau des finances publiques, le déficit public a légèrement diminué passant de 11,4 % à 10,5 % du PIB tandis que la dette publique a de nouveau augmenté, s'établissant à 80,0 % du PIB contre 69,6 % en 2009.

**2.4 LA CHINE**

Locomotive de la croissance mondiale, l'économie chinoise a progressé de 10,3 % renouant avec une croissance en deux chiffres, après deux ans de relatif ralentissement (9,2 % en 2009 et 9,6 % en 2008). En termes de politique monétaire, les autorités ont durci les conditions, en relevant à plusieurs reprises les réserves obligatoires et en limitant l'octroi de nouveaux crédits à 7 500 milliards de renmin-

**ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES EN CHINE**

(VARIATION EN %, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES) (SOURCES: OCDE, FMI)

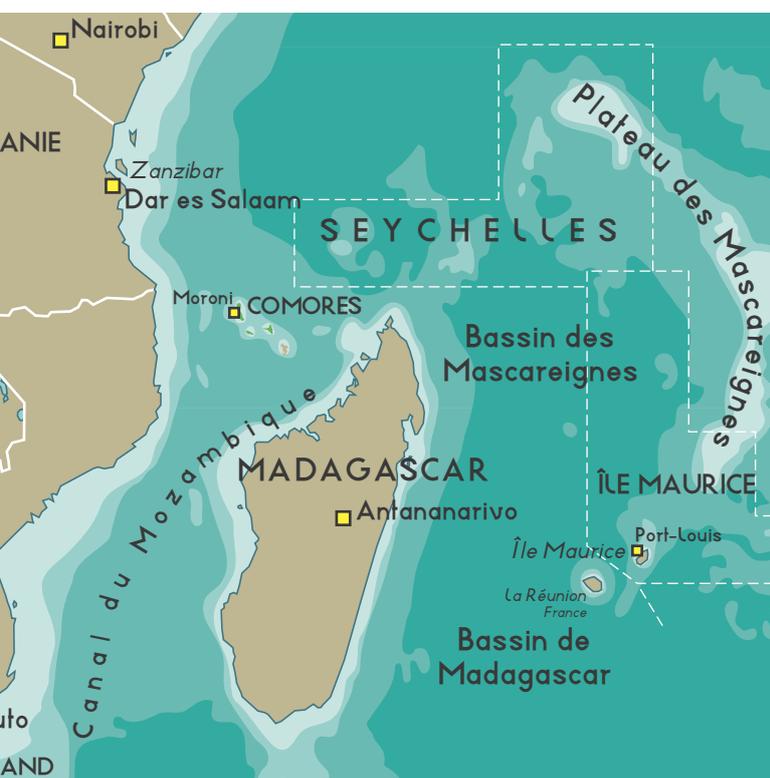
	2008	2009	2010
Taux de croissance du PIB	9,6	9,2	10,3
Taux d'inflation (IPC)	5,9	- 0,7	3,3
Solde budgétaire en % du PIB	0,9	- 1,2	- 0,7
Solde du compte courant en % du PIB	9,1	5,2	5,2

## 01

bis (20 % du PIB). Par ailleurs, dans un souci de réduire les pressions inflationnistes, la Banque Centrale a également relevé à deux reprises, le 20 octobre et le 24 décembre, de 25 points de base le taux de rémunération des dépôts, le portant ainsi de 2,25 % à 2,75 %. Il convient de souligner que la Chine a également joué un rôle positif dans le financement de la dette souveraine des pays de la zone euro, en proposant d'investir une partie de ses réserves de change dans l'achat d'obligations publiques grecques et portugaises. La Chine a maintenu ses finances publiques saines, le déficit budgétaire s'élevant à 0,7 % du PIB contre -1,2 % en 2009, tandis que la dette publique s'est établie à 19,1 % du PIB contre 18,6% en 2009.

## 2.5 L'AFRIQUE

L'activité économique en Afrique s'est inscrite dans une dynamique de reprise, affichant un taux de croissance du PIB de 4,9 % contre 2,8 % en 2009. Dans les pays de la Zone franc, le taux de croissance a été de 4,2 % dans un contexte d'inflation maîtrisée.



Dans les pays de l'**UEMOA**, en dépit de la crise en Côte d'Ivoire, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de l'ordre de 4,4% après 2,8% en 2009, en rapport avec les bonnes productions vivrière et minière.

Cette activité s'est déroulée dans un contexte de stabilité des prix, le taux d'inflation annuel moyen ressortant à 1,4% contre 1,1% en 2009. En 2010, la situation des finances publiques a été caractérisée par une amélioration des principaux déficits budgétaires. Malgré une hausse des dépenses de 5,5%, le solde budgétaire de base, corrigé des ressources PPTTE et des aides budgétaires, est demeuré excédentaire (0,5% du PIB contre 0,4% en 2009), grâce à la progression des recettes. Au total, le déficit global hors dons s'est réduit pour représenter 5,3% du PIB contre 6,2% en 2009 et le déficit global s'est aggravé pour se situer à 2,9% contre 2,4% en 2009. À fin 2010, l'encours de la dette publique a représenté 44,7% du PIB contre 43,4% à fin décembre 2009, consécutivement aux différentes annulations obtenues dans le cadre des initiatives d'allègement de la dette.

Dans le domaine des échanges extérieurs, le déficit du compte des transactions courantes a atteint 1 324,3 milliards FCFA en 2010 contre 1 159,6 milliards FCFA en 2009, en liaison avec la détérioration du solde des services et des transferts courants, dont les effets ont été atténués par l'amélioration de la balance commerciale et des revenus nets. Le solde global de la balance des paiements s'est établi à 538,5 milliards FCFA, en dégradation de 149,9 milliards par rapport à 2009, l'aggravation du déficit du compte courant étant partiellement compensée par une hausse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Dans le domaine monétaire, les principaux agrégats se sont inscrits en hausse. Les avoirs extérieurs nets ont progressé de 6,4% et le crédit intérieur a progressé de 20,1%. La masse monétaire s'est consolidée de 15,5%, portée par les dépôts (+16,4%) et la circulation fiduciaire (+14,1%).

Dans les pays de la **CEMAC**, la croissance économique s'est établie à 4,6% contre 1,8% en 2009, en liaison avec la hausse de la production pétrolière et la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire, soutenue par la reprise de la demande mondiale, qui a impacté favorablement les exportations des matières premières.

## 01

Le taux d'inflation a été contenu à 1,4% contre 4,3% en 2009, en liaison avec les mesures de lutte contre la vie chère dans la plupart des pays et la hausse de la production vivrière.

Au niveau des finances publiques, les recettes budgétaires ont enregistré une hausse de 16,7%, résultant de l'accroissement de 23,5% des recettes pétrolières, qui ont bénéficié de la hausse des prix du baril et d'un taux de change favorable, les recettes non pétrolières augmentant de 6,3%. Parallèlement, les dépenses se

sont accrues de 6,9%, en liaison avec la progression simultanée des dépenses en capital et des dépenses courantes. Le solde budgétaire de base, déficitaire en 2009 à 0,5% du PIB, est passé excédentaire à 2,3% du PIB en 2010.

Dans le domaine des échanges extérieurs, le déficit du compte des transactions courantes, hors transferts publics de la CEMAC, s'est amélioré, s'établissant à 4 % du PIB contre -6,9 % du PIB en 2009, en liaison avec les améliorations de la balance commerciale, suite au rebond des

### ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

DANS LA ZONE FRANC (EN %) (SOURCES : DONNÉES NATIONALES, BDF, AFD, BCC, FMI)

	2007	2008	2009	2010*
<b>CROISSANCE DU PIB</b>				
UEMOA	3,1	3,7	2,8	4,4
CEMAC	4,6	4,4	1,8	4,6
Comores	0,8	0,2	1,9	2,2
<b>TAUX D'INFLATION (EN MOYENNE ANNUELLE)</b>				
UEMOA	2,4	7,1	1,1	1,4
CEMAC	1,6	5,9	4,3	1,4
Comores	4,5	4,7	4,9	3,8
<b>SOLDE DU COMPTE COURANT EN % DU PIB</b>				
UEMOA (hors dons)	- 6,4	- 6,0	- 5,6	- 5,1
CEMAC (hors transferts publics)	- 1,1	- 1,8	- 6,9	- 4,0
Comores	- 6,8	- 13,3	- 7,4	- 8,7
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE DE BASE/PIB**</b>				
UEMOA	- 1,2	- 1,5	0,4	0,5
CEMAC	9,2	10,9	- 0,5	2,3
Comores	- 2,9	- 3,6	- 3,5	- 2,2

\* Données provisoires \*\* SBB = Recettes totales hors dons - Dépenses totales hors investissement financé sur ressources extérieures

exportations, en dépit des détériorations de la balance des services, du compte des revenus et des transferts courants.

La balance globale est ressortie fortement renforcée, passant d'un déficit de 1 119,8 milliards FCFA en 2009 à un excédent de 60,2 milliards FCFA.

Dans le domaine monétaire, les principaux agrégats se sont améliorés. Les avoirs extérieurs ont enregistré une hausse de 1,4 % et les crédits à l'économie ont progressé de 14,9 %. La masse monétaire a progressé de 23,9 %, accompagnée d'une dégradation du taux de couverture extérieure de la monnaie, qui est passé de 102 % à 100,4 %.

## 01

## SECTION 3

LES INSTITUTIONS  
FINANCIÈRES INTERNATIONALES3.1 LE FONDS MONÉTAIRE  
INTERNATIONAL (FMI)

En 2010, tous instruments confondus, le FMI a versé 150,4 millions DTS en faveur des pays de la Zone franc contre 466,8 millions de DTS en 2009, représentant 17 % du total versé à l'Afrique subsaharienne, évalué à 880,7 millions de DTS. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le solde entre les tirages et les remboursements est ressorti positif en faveur des pays de la Zone franc, s'élevant à 104,8 millions DTS contre 346,8 millions de DTS en 2009 après 113,3 millions de DTS en 2008.

Au 31 décembre 2010, 19 pays en Afrique subsaharienne contre 20 en 2009 bénéficiaient d'un accord avec le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit, FEC, dont 9 pays de la Zone franc : Bénin, Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, République du Congo et Togo.

Le conseil a approuvé en juillet 2009 une réforme de l'architecture des facilités du FMI à destination des Pays à Faibles Revenus. Il a été créé trois instruments :

- L'Extended Credit Facility (Facilité élargie de crédit), qui remplace la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, tout en conservant ses caractéristiques essentielles,
- La Standby Credit Facility (Facilité de crédit standby), qui remplace la Facilité de protection contre les chocs exogènes,
- La Rapid Credit Facility (Facilité de crédit rapide) qui remplace les facilités d'urgence.

Toutes les facilités, financées par le Poverty Reduction and Growth Trust (PRGT), sont concessionnelles et portent un taux zéro jusqu'à fin 2011. Ces réformes se sont accompagnées d'une révision des critères d'éligibilité aux ressources conditionnelles du FMI, en se basant sur le revenu par tête et l'accès aux marchés financiers internationaux.

## 3.2 LA BANQUE MONDIALE

Les engagements de la Banque Mondiale, au niveau de l'ensemble de la région Afrique, sont en forte augmentation en 2010, de l'ordre de 30 %, atteignant 10,1 milliards USD contre 7,9 milliards USD en 2009. Les versements bruts et les transferts nets en Afrique subsaharienne ont connu une hausse de l'ordre de 11 %, passant respectivement de 5,3 milliards USD à 5,9 milliards USD, et de 4,7 milliards USD à 5,3 milliards USD entre 2009 et 2010.

En revanche, pour les pays de la Zone franc, les engagements se sont contractés de 31 %, pour s'établir à 1,04 milliard USD contre 1,49 milliard USD après 1,53 milliard USD en 2008, traduisant des remboursements plus importants. La répartition entre aide budgétaire et aide projet est restée stable en 2010, comparée à 2009. Les prêts représentent 66 % des volumes d'engagement, les 34 % restant étant engagés sous forme d'aide budgétaire, contre des parts respectives de 68 % et 32 % en 2009.

La Banque Mondiale a étendu son programme de réponse à la crise alimentaire jusqu'au 30 juin 2011, portant sur des projets d'investissements et des appuis budgétaires, et a adopté en janvier 2010 un document cadre instituant le programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

3.3 LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT (BAD)

Le montant total des prêts et des dons approuvés, y compris les allègements de dette et autres financements, s'est élevé à 4,09 milliards Unités de Compte en 2010. Il marque ainsi un net retrait par rapport au montant de 8,06 milliards Unités de Compte de 2009, mais reste soutenu par rapport à l'exercice 2008 (3,4 milliards Unités de Compte). La croissance tendancielle des engagements du groupe sur les derniers exercices traduit une capacité accrue de la Banque à répondre aux besoins structurels de l'Afrique.

À travers le guichet BAD, après le niveau élevé observé en 2009 avec un montant de 5,6 milliards Unités de Compte, les interventions de la Banque ont atteint 2,6 milliards Unités de Compte, tandis que le guichet FAD a enregistré un recul significatif de ses engagements, qui sont passés de 2,4 milliards Unités de Compte à 1,5 milliard Unités de Compte.

Les principaux instruments de financement ont été les prêts projets représentant 60 % des approbations totales, devançant les dons (35 %) et les prêts à l'appui aux réformes (prêts budgétaires, 3 % du total). Les opérations d'allége-

ment de dette PPTTE ont représenté 2 % des approbations.

La répartition sectorielle des approbations en 2010 fait apparaître une concentration dans les domaines des infrastructures liées aux transports et communications (35 %), à l'énergie (21 %) et à l'eau-assainissement (12 %).

Pour les pays de la Zone franc, les engagements en prêts et dons du Groupe de la BAD se sont élevés à 344 millions (soit 402 millions Euros) représentant 8,4 % du total des approbations du Groupe de la Banque sur la période, contre 1 milliard Unités de Compte en 2009.

#### **INTERVENTIONS DE LA BANQUE MONDIALE DANS LES PAYS DE LA ZONE FRANC**

(EN MILLIONS DE DOLLARS E.U.) (SOURCE: COMITÉ MONÉTAIRE DE LA ZONE FRANC)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Engagements</b>	<b>794,7</b>	<b>412</b>	<b>1 007,8</b>	<b>1 082,3</b>	<b>1 531,6</b>	<b>1 490,0</b>	<b>1 035,4</b>
Dont Aides Projets	654,7	257	674,3	837,3	707,4	1 012,0	683,8
Dont Aides Budgétaires	140	155	333,5	245	826,9	278,0	351,6
<b>Décaissements</b>	<b>835</b>	<b>728</b>	<b>432</b>	<b>672</b>	<b>1 283</b>	<b>964</b>	<b>1 067,3</b>



Fleur de vanille - Vanilla planifolia.

## 01

## LA CRISE DE LA DETTE SOUVERAINE

Trois ans après la crise des subprimes qui a débouché sur la crise financière que l'on connaît, l'économie mondiale est aujourd'hui perturbée par la crise de la dette souveraine.

Selon le FMI, la dette brute des États développés augmente, sa part devant atteindre 101 % du PIB en 2010 contre 79,2 % en 2008. La situation des pays du Sud, qui semblaient jusqu'à présent protégés, se dégrade aussi, face à la montée des entrées de capitaux, au risque de surchauffe et à une éventuelle contagion des pays avancés.

La **dette souveraine** est une dette émise ou garantie par un émetteur souverain, généralement un État, parfois une Banque Centrale. Répartie entre dette intérieure et dette extérieure, selon que les créanciers soient des résidents ou des non-résidents, elle peut être constituée de crédits bancaires, de prêts d'autres États ou institutions officielles et de titres d'emprunts émis par le Trésor public du pays concerné. La dette, qui est bilatérale (de pays à pays), multilatérale (de pays à organisation internationale) ou privée, peut être à court terme (à vue ou à quelques mois), à moyen terme ou à long terme (jusqu'à 30 ans, voire 50 ans) et peut être accordée soit à "taux spéciaux, privilégié ou concessionnel" (avances du FMI ou prêts de la Banque Mondiale par exemple), soit au taux de marché comportant une prime de risque, elle-même fonction de la solvabilité du pays. Son remboursement est donc étroitement lié à la capacité fiscale des pays émetteurs, plus particuliè-

rement des performances économiques et de la bonne gestion budgétaire.

### LES ORIGINES DE LA CRISE

La crise de la dette grecque est née en grande partie des difficultés de l'État grec à financer son déficit budgétaire et à faire face à sa dette publique. Elle a plusieurs origines :

#### ■ La crise financière de 2007 et le renflouement des banques en 2008 :

À l'instar de plusieurs pays, la Grèce, en réaction à la crise financière de 2007, s'est endettée énormément pour sauver les banques, en prenant directement à sa charge les dettes du secteur bancaire et provoquant ainsi un gonflement de sa dette publique, dans un climat économique morose, caractérisé par une baisse des recettes fiscales d'une part, et par l'augmentation du chômage de l'autre.

#### ■ L'absence de fédéralisme budgétaire au niveau de la zone euro :

L'application, à l'échelle européenne, de politiques très libérales, s'est traduite par une baisse continue de la fiscalité. Comme les États ne peuvent pas emprunter auprès de la BCE, au nom de l'orthodoxie monétaire qui prévaut dans la zone euro pour subvenir à la baisse des recettes fiscales, ils ont profité des taux bas pour se financer sur les marchés financiers, concourant à l'augmentation du poids de la

dette. Les États de la zone euro ont en effet abandonné la souveraineté monétaire mais n'ont pas renoncé à leur mainmise sur la politique budgétaire. Il y a autant de politiques budgétaires que de pays membres, que le pacte de stabilité n'a pas réussi à coordonner.

#### ■ Les caractéristiques de l'économie grecque :

Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer la dégradation des finances publiques grecques, les principaux étant :

- Une inflation plus forte que dans le reste de la zone euro, qui a rendu le prix des produits grecs trop élevé pour être compétitif, tandis que le déficit commercial qui en a découlé a contribué au gonflement de la dette extérieure publique et privée,
- Le poids élevé du secteur informel, équivalant à 35 % du PIB, occasionnant un manque à gagner pour l'État grec estimé à 20 % des recettes fiscales.

### LE DÉCLENCHEMENT DE LA CRISE

La confirmation de la publication de fausses données sur le déficit budgétaire et la forte révision à la hausse qui en a découlé en octobre 2009 ont provoqué une montée d'inquiétude sur la fiabilité des statistiques et la soutenabilité de la dette publique de ce pays : la dette du pays est à 115 % du PIB et le déficit supérieur à 10 %. Les agences de notation ont immédiatement réagi en abaissant la cotation de la dette

publique grecque, estimant la Grèce de moins en moins capable de rembourser. Détenue dans une large mesure par des investisseurs étrangers, la dette grecque s'est trouvée exposée à la spéculation. En effet, certains, misant sur l'hypothèse d'un défaut de la dette grecque, ont acheté des Credit default swaps (CDS), qui sont des contrats de protection financière entre acheteurs et vendeurs, permettant de se protéger d'un éventuel défaut de paiement. La hausse de la demande sur les CDS a fait progresser leur prix, et cette hausse des prix, qui a été interprétée comme une indication objective du risque de défaut de la Grèce, s'est traduite par un relèvement des taux d'intérêt, supérieurs à 10 %.

Dans un contexte économique international très incertain, cette inquiétude a gagné les pays les plus vulnérables de la zone euro, notamment ceux combinant un endettement public important et des déficits de la balance courante chroniques, liés à des problèmes structurels de compétitivité (cas du Portugal, de l'Espagne et dans une moindre mesure de l'Italie) ou encore à une fragilité de leur système bancaire (cas de l'Irlande). Par ailleurs, l'exposition des banques européennes au risque d'un défaut souverain de ces pays a provoqué une hausse des coûts de financement interbancaires, un repli des cours boursiers au niveau de l'ensemble de la zone euro, en particulier pour le secteur financier, une augmentation des primes sur les obligations d'entreprise et une dépréciation de l'euro.

## LE DÉCLENCHEMENT DE LA CRISE

Les autorités européennes et le FMI ont réagi face à cette crise en prenant diverses mesures.

### EN MAI 2010 :

- Assistance financière conditionnelle en faveur de la Grèce, courant sur une période de trois ans et portant sur des prêts bilatéraux provenant des autres pays de la zone euro, pour un montant de 80 milliards d'euros et du FMI, pour 30 milliards. En contrepartie, la Grèce s'est vue contrainte de prendre des mesures d'assainissement de son budget et de son système bancaire, tout en faisant des réformes structurelles visant notamment à dynamiser son marché du travail et sa compétitivité,
- Création du Mécanisme européen de stabilisation financière (MESF), financé sur l'émission d'emprunt par la Commission européenne, à concurrence de 60 milliards d'euros, et destiné à l'ensemble des pays de l'UE,
- Création du Fonds européen de stabilité financière (FESF), destiné aux pays membres de la zone euro, chargé d'émettre des emprunts garantis par les États membres de la zone euro au prorata de leur participation au capital de la BCE pour un montant maximum de 440 milliards d'euros.

Le FMI s'est associé à ces deux mécanismes, avec un apport de 250 milliards d'euros et sa participation à l'élaboration des conditions d'octroi et au suivi des plans de sauvegarde.

En dépit de ces mesures, une reprise des écarts de taux d'intérêt entre le Bund allemand et les emprunts publics de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal a été observée, incitant à de nouvelles actions :

- En octobre 2010, Amendement du traité de Lisbonne pour pérenniser le FESF, qui sera transformé en 2013 en un Mécanisme européen de stabilité (MES),
- En novembre 2010, Aide internationale de 85 milliards d'euros au gouvernement irlandais, qui a également contribué à hauteur de 17,5 milliards. Les conditions d'octroi ont porté sur une recapitalisation du système bancaire, sur des réformes structurelles et sur la mise en place d'économies budgétaires supplémentaires d'un montant de 15 milliards d'euros à réaliser sur quatre ans, mais dont 6 milliards dès 2011.
- En décembre 2010, Modification limitée du traité portant sur la création du MES, qui remplacera non seulement le FESF mais aussi le MESF, maintenus tous deux jusqu'en juin 2013.



# 02

## LA SITUATION INTÉRIEURE

### SECTION 1

#### LA PRODUCTION DU SECTEUR PRIMAIRE

- 1.1 LES PRODUITS DE RENTE*
- 1.2 LA PRODUCTION ALIMENTAIRE*
  - 1.2.1 LES CULTURES VIVRIÈRES
  - 1.2.2 L'ÉLEVAGE
  - 1.2.3 LA PÊCHE

### SECTION 2

#### L'INDUSTRIE, L'ARTISANAT ET LES TRAVAUX PUBLICS

- 2.1 L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT*
- 2.2 LES TRAVAUX PUBLICS*

### SECTION 3

#### LE SECTEUR TERTIAIRE

- 3.1 LE TOURISME*
- 3.2 LES TÉLÉCOMMUNICATIONS*

### SECTION 4

#### LE SECTEUR PRIVÉ

### SECTION 5

#### LES INTERVENTIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES

- 5.1 LE FMI*
- 5.2 LA BANQUE MONDIALE*
- 5.3 L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)*
- 5.4 LA BAD*

# 02

## LA SITUATION INTÉRIEURE

La situation économique aux Comores a évolué dans un contexte politique marqué par la tenue le 26 décembre 2010 des élections présidentielles ainsi que de celles des Gouverneurs des îles.

Dans un contexte de reprise de la croissance mondiale et d'une activité soutenue des économies africaines, l'activité économique aux Comores a connu la même tendance, enregistrant un taux de croissance du PIB de 2,2 % en 2010 après 1,9 % en 2009, toutefois inférieur au taux de croissance démographique (2,5 %).

Cette croissance a été soutenue par une production agricole abondante et par le dynamisme du secteur du BTP. Elle a aussi bénéficié d'une demande intérieure, aussi bien privée que publique (+2,6 % et + 2,4 %), fortement marquée par la consolidation des transferts de la diaspora, l'accroissement des crédits bancaires et les importants concours budgétaires, notamment l'aide budgétaire exceptionnelle du Qatar qui a permis à l'État de payer les arriérés de salaires des fonctionnaires.

L'évolution positive de l'exécution du programme conclu avec le FMI en septembre 2009, soutenue par la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 13,6 millions de DTS, a donné un nouveau souffle à l'économie comorienne, dont le point de décision de l'IPPTE renforcée, atteint au mois de juin 2010, a permis au pays de mobiliser 5,8 millions de DTS au 31 décembre 2010, soit environ 3,3 milliards FC. Un nouveau décaissement, effectué en janvier 2011, a porté l'encours à 7,3 millions DTS, soit environ 4,4 milliards FC.

Cette reprise progressive de la croissance demeure toutefois faible au regard des importants concours financiers dont le pays a bénéficié en 2010, les transferts courants créditeurs ayant atteint un pic historique pour un montant de 67,4 milliards FC dont 26 milliards FC pour les transferts publics et 41,4 milliards FC pour les transferts privés, les opérations financières et en capital représentant 17,2 milliards FC.

L'activité économique a évolué dans un contexte de hausse atténuée des prix à la consommation,

### ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR RÉEL

(SOURCES : DIRECTION DE LA STATISTIQUE)

	2006	2007	2008	2009	2010 *
PIB nominal	159264	166229	175697	185625	197056
Taux croissance PIB en volume	2,6	0,8	0,4	1,9	2,2
Taux d'inflation (moyenne annuelle en %)	3,4	4,5	4,7	4,9	3,8

\* Chiffre provisoire

en dépit de l'accroissement des concours financiers extérieurs. En effet, en vue de prévenir une dynamique inflationniste, les autorités monétaires ont procédé à un resserrement de la poli-

tique monétaire, en augmentant le taux des réserves obligatoires de 25 à 30 %. De ce fait, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,8 % contre 4,9 % en 2009.

## SECTION 1

### LA PRODUCTION DU SECTEUR PRIMAIRE

#### 1.1 LES PRODUITS DE RENTE

Confrontée à une production mondiale en hausse et à la concurrence des produits synthétiques, la filière de la vanille continue de souffrir de la crise qu'elle connaît depuis 2004, marquée par une baisse d'une année sur l'autre des prix d'achat aux producteurs et par un effondrement des prix à l'exportation. Le kilogramme de vanille verte se négocie actuellement à 500 FC contre 10 000 FC dans les années 2002-2003, poussant de nombreux producteurs à abandonner cette filière au bénéfice des cultures vivrières. En conséquence, la production de vanille préparée, qui tournait autour d'une moyenne de 200 tonnes au cours des années 1990, s'est effondrée pour atteindre 40 tonnes en 2010. Cette quantité concerne une production de haut de gamme, orientée vers des niches très porteuses. La production de girofle, qui répond à un caractère cyclique, s'est située cette année dans sa phase haussière, les estimations faisant état d'une



Giroflier en fleurs - *Eugenia caryophyllata*.

récolte de plus de 4 000 tonnes en 2010, soutenue par des prix très attractifs, qui ont évolué dans une fourchette de 900 à 1 000 FC le kilogramme contre 850 à 875 FC en 2009 et d'une demande extérieure en forte augmentation, concourant à une amélioration des exportations de ce produit. La production d'ylang-ylang suit la même tendance haussière, bénéficiant également de la reprise de la demande extérieure. La baisse des prix observée en 2009 a été stoppée, sans tou-

#### PRODUCTION DE RENTE (EN TONNES)

(SOURCES : BRIGADE VANILLE, MAISON DES ÉPICES, ESTIMATION BCC)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010*
Vanille (préparée)	65	75	76	50	50	40
Girofle	1 500	2 500	3 500	3 000	1 700	4 000
Ylang-Ylang	50	45	50	49	40	50
<b>TOTAL</b>	<b>1 615</b>	<b>2 620</b>	<b>3 626</b>	<b>3 099</b>	<b>1 790</b>	<b>4 090</b>

\* Chiffre provisoire

## 02

tefois marquer un fort retournement de tendance. En effet, le kilogramme de fleurs se vend à 225 FC contre 200 FC en 2009 et le prix de vente du degré d'essence s'élève à 525 FC contre 500 FC l'année dernière. En revanche, une amélioration est observée pour les prix des essences de troisième catégorie, qui varient entre 11 000 FC et 14 000 FC contre 9 000 FC en 2009.

## 1.2 LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

### 1.2.1 LES CULTURES VIVRIÈRES

Malgré les potentiels agricoles et la multiplication des initiatives en faveur du secteur, l'agriculture comorienne continue de souffrir des difficultés récurrentes, marquées notamment par la faible mécanisation, l'absence d'irrigation des cultures, les problématiques de transport et de conservation des produits. Le secteur bénéficie depuis 2009 des conditions de financement avantageuses, sur la base de conventions de partenariat de petites entreprises du secteur avec le projet

d'Appui à la création et au développement des micro et petites entreprises (AMIE), concourant à l'amélioration de la production vivrière. Une convention d'aide de 369 millions FC a été signée en septembre 2010, entre l'AFD et la SNAC. Le secteur bénéficie également depuis 2007 du Programme national de développement humain durable (PNDHD), soutenu financièrement par le Fida et le Fonds environnemental mondial (Fem), à hauteur de 7 millions de dollars.

Au niveau des fruits, le litchi a un fort potentiel et peut aujourd'hui constituer une alternative à la vanille, sans bien sûr égaler le niveau de revenus généré auparavant par ce produit. En effet, caractérisé par une production naturelle, sans aucun apport et jouissant d'un potentiel énorme estimé à 1 000 tonnes, ce produit gagnerait à être mieux structuré, la production actuelle, d'environ 50 tonnes, étant sujette à beaucoup de pertes dues aux conditions climatiques, aux animaux nuisibles et à l'absence d'unité de conditionnement.

#### **ESTIMATION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS VIVRIÈRES (EN TONNES SAUF PRÉCISION) (SOURCES : FNAC-FA)**

Produits	2007	2010
<b>Tubercules</b>	79	108
maïs	4	5
manioc	59	70
taro	10	12
gingembre	-	15
autres	6	6
<b>Légumineuses</b>	10,3	11,9
ambrevade	9	11
ambérique	0,4	0,4
arachide	0,9	0,5
<b>Bananes</b>	68	75
<b>Légumes</b>	956	1 531,6
tomate	560	700
pomme de terre	396	650
autres légumes	-	181,6
<b>Fruits divers</b>	3 696	5 000
(mangue, papaye, litchi, ananas, orange, mandarine, goyave...)		
<b>TOTAL</b>	<b>4 809,3</b>	<b>6 726,5</b>

### 1.2.2 L'ÉLEVAGE

Considéré comme mineur dans le secteur agroalimentaire, **l'élevage** subit la forte concurrence des importations de viande de bœuf et de poulet. En effet, le cheptel local est constitué principalement de ruminants et de volailles.

L'effectif des ruminants a fortement chuté depuis 2005 suite à une maladie importée, l'épizootie de Thélériose, qui a ravagé plus de 80 % du cheptel de Ngazidja, tandis que la production avicole, essentiellement villageoise et semi-intensive, est confrontée au problème récurrent de l'approvisionnement en poussins et en provendes. Toutefois, beaucoup de progrès ont été enregistrés depuis 5 ans au niveau de l'élevage des ruminants, dont la production laitière bovine par animal a pu être augmentée de 2 litres à plus de 10 litres par jour, grâce aux croisements par monte naturelle et par insémination artificielle. En revanche, au niveau de l'élevage des volailles, les résultats tardent à se faire sentir, le secteur étant confronté à des coûts de production très élevés face à la concurrence des ailes et cuisses des poulets importés.

### 1.2.3 LA PÊCHE

**Dans le secteur de la pêche**, les défis restent importants, les prises annuelles étant évaluées à près de 16 000 tonnes sur un potentiel de 33 000 tonnes. Considéré comme domaine prometteur pour l'avenir de l'économie comorienne, l'accent est aujourd'hui mis sur la restructuration du secteur, avec notamment l'appui à l'École nationale de la pêche, conformément au protocole signé avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA, en anglais), portant sur la réhabilitation du bâtiment, le renforcement technique du personnel et la fourniture d'équipement. D'autres mesures, comme celles consistant à équiper en matériels de conservation l'association des vendeuses de poissons ou à les former à d'autres techniques de conservation, comme le séchage et le fumage, ont été entreprises durant l'année, avec l'appui du gouvernement, du PNUD et de l'Union des chambres de commerce, d'industrie et de l'artisanat (UCCIA).

Par ailleurs, le nouveau protocole de pêche, que le gouvernement comorien a signé avec l'Union européenne pour la période 2010-2013, accorde des possibilités de pêche à 70 navires, 45 thonniers senners et 25 palangriers de surface, soit 12 de plus que sous le régime précédent. En revanche, le tonnage de référence annuel a été révisé à la baisse, passant de 6 000 tonnes à 4 850 tonnes, diminuant en conséquence la contribution financière de 390 000 euros à 312 250 euros. Toutefois, en soutien au plan de développement sectoriel de la pêche, l'UE fournira un financement supplémentaire de 300 000 euros par an en vue de mettre en place les infrastructures essentielles pour le débarquement des captures dans les ports comoriens. En termes de perspectives pour ce secteur encore caractérisé par des techniques rudimentaires et artisanales, sources d'insécurité des pêcheurs en mer, les annonces récentes de création d'une société nationale de pêche, suite à la conférence de Doha, suscitent de réels espoirs.



Arrivée des pêcheurs - Port de Moroni.

## 02

## SECTION 2

L'INDUSTRIE, L'ARTISANAT  
ET LES TRAVAUX PUBLICS

## 2.1 L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT

Le secteur secondaire est dominé par de petites et moyennes entreprises, dont l'activité repose essentiellement sur la transformation primaire des produits agricoles de rente, la menuiserie et les métiers du BTP et par deux entreprises publiques à caractère industriel qui produisent l'eau et l'électricité (la MAMWE) et des médicaments (la PNAC).

La branche « électricité » rencontre encore des difficultés, pesant négativement sur l'activité économique du pays. En effet, une recrudescence des délestages et coupures dans la distribution de l'électricité a été observée, alors qu'une politique d'électrification des régions a été lancée, financée essentiellement sur fonds des communautés villageoises concernées, que le prix du kilowatt est passé de 120 FC à 132 FC, et que le remplacement progressif des compteurs à disque par des compteurs prépayés se poursuit. La situation devrait s'améliorer avec la construction de trois centrales électriques pour une production totale de 10,5 mégawatts, financées par un don du gouvernement chinois, et la mise en place de 120 km de matériels de réseaux.

Au niveau de l'eau, la situation n'est guère meilleure, en liaison avec la vétusté des installations qui occasionne des pertes énormes dans la dis-

tribution. Des travaux de réhabilitation du réseau ont été engagés, notamment au niveau de la région du plateau de Bambao, à Ngazidja.

La Pharmacie nationale autonome des Comores (PNAC) est un établissement public autonome à but non lucratif, produisant des médicaments génériques à bas prix, fabriqués sur la base de matières premières importées.

La part de sa production locale a diminué, passant de 20 % des ventes à 10 % actuellement, en relation avec l'absence de renouvellement de ses équipements. Bénéficiant de la bonne implantation de ses points de vente, l'établissement, qui emploie 101 agents, a maintenu sa politique de fourniture de médicaments à bas prix à la population.



Fabrication de barque à balanciers.

**PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET D'EAU** (SOURCES : MA-MWE)

	2008	2009	2010	2008	2009	2010
<b>ÉLECTRICITÉ</b>	<b>NOMBRE D'ABONNÉS</b>			<b>PRODUCTION (GWH)</b>		
Grande Comore	31 235	34 668	37 443	33,000	36,397	53,663
Anjouan*	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Mohéli	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<b>Total</b>	<b>31 235</b>	<b>34 668</b>	<b>37 443</b>	<b>33,0</b>	<b>36,4</b>	<b>53,6</b>
<b>EAU</b>	<b>NOMBRE D'ABONNÉS</b>			<b>PROD. (MILLIONS DE M<sup>3</sup>)</b>		
Grande Comore**	8 403	9 593	9 845	3,8	3,4	3,9

\* Source EDA (Électricité d'Anjouan) \*\* La seule île possédant un réseau de distribution d'eau potable

## 2.2 LES TRAVAUX PUBLICS

Les travaux publics sont suivis par la Direction nationale de l'équipement et l'aménagement du territoire (DNEAT) qui est constituée de :

- La Direction des travaux publics et du bâtiment ;
- La Direction de la réglementation, de la sécurité et de la circulation routière ;
- La Direction de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Le Laboratoire national des travaux publics et bâtiments.

En 2010, la DNEAT a engagé 2,3 milliards FC de dépenses notamment pour :

- Les travaux d'achèvement des infrastructures endommagées par les cyclones Gafilo et Élima dans les trois îles,

- Les travaux routiers pour le désenclavement de la route Hajoho-Jimlimé (7 km) à Anjouan sur financement de l'AFD,
- Les travaux d'entretien courant des routes à Ngazidja et à Mohéli et d'élargissement de la RN1 à Ngazidja.

L'Agence nationale pour l'habitat a bénéficié de machines de production de briques, qui ont été réparties au niveau de ses antennes régionales (Patsy, Vouvouni et Fomboni). Avec un prix de vente unitaire de 110 FC et une utilisation des matériaux locaux, la production totale a été de 166 226 blocs pour l'usine de Mohéli, 113 449 blocs pour celle d'Anjouan et de 53 538 pour celle de Ngazidja.



Site de concassage à Oussivo.

## 02

## SECTION 3

## LE SECTEUR TERTIAIRE

## 3.1 LE TOURISME

Les Comores présentent des atouts touristiques considérables mais qui demeurent encore sous exploités, marquant l'absence de la destination « Comores » dans les grands tours opérateurs. L'offre nationale de services touristiques demeure insuffisante et les capacités d'accueil sont très limitées, estimées à moins de 500 lits, avec un taux d'occupation annuelle inférieur à 40 %.

Considéré parmi les axes prioritaires du Document de stratégie de croissance et de réduction

de la pauvreté (DSCR), le tourisme figure parmi les secteurs couverts par les intentions d'investissement directs des annonces de la conférence de Doha tenue au mois de mars 2010, en particulier avec le projet de la construction d'un grand hôtel sur le site de l'ancien « Galawa ».

En termes de statistiques, les flux des arrivées à la frontière sont repartis à la hausse, après la chute observée en 2009, consécutive à l'arrêt provisoire des vols de la compagnie « Yéménia ». Plus de 50 % de cette clientèle est constituée des Comoriens de la diaspora, résidant pour la plupart en Europe, plus particulièrement en France, tandis que celle constituée des missions d'affaires économiques ou politiques représente 21 %, les touristes de loisirs ne représentant que 16 %.

**ARRIVÉES AUX FRONTIÈRES SELON LE MOTIF**

(SOURCES : DIRECTION NATIONALE DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE)

MOTIF	2008	2009	2010
Loisirs	2 800	2 612	2 373
Affaires	4 194	2 963	3 251
Visites familiales	6 297	4 478	7 990
Autres	1 462	1 343	1 637
<b>TOTAL</b>	<b>14 753</b>	<b>11 396</b>	<b>15 251</b>



Mosquée du Vendredi - Place de Badjanani.



Plage de Maloudja.

### 3.1 LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'année 2010 a été marquée par la connexion du câble sous-marin de fibre optique aux Comores au mois de mars. Cette industrie de pointe, qui a été officiellement commercialisée le 25 mai 2011, permettra à l'Union des Comores de relancer le développement de l'économie nationale et d'améliorer l'accès aux nouvelles technologies de l'information, la société nationale poursuivant sa politique de décentralisation et de désenclavement des régions.

Au 31 décembre 2010, les statistiques disponibles affichent :

- 176 134 abonnés pour le mobile, en hausse de 32 % par rapport à 2009,
- 34 730 abonnés pour le fixe, en hausse de 6 % par rapport à 2009,
- 2008 abonnés Internet, en hausse de 23 % par rapport à 2009.

Un nouveau central IN du réseau GSM mobile d'une capacité de 400 000 abonnés a été mis en service le 22 février 2010.

Bien que sa croissance se soit inscrite en retrait par rapport aux années précédentes,

laissant à penser que le marché commence à être saturé, le réseau du mobile est demeuré la locomotive du secteur, avec le succès du service « Resaler » ou vente de crédit par téléphone, dont le nombre d'abonnées au service a augmenté de plus de 200 % par rapport à 2009 et qui a généré un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards FC au cours de l'année.

Ce renforcement du réseau mobile s'est fait au détriment du réseau filaire, qui se trouve en déclin par rapport aux années précédentes, subissant en plus les actes de sabotage du réseau par les trafiquants du cuivre.

Le parc d'abonnées Internet croît légèrement, en liaison avec la capacité jugée insuffisante de la bande passante. L'exploitation de la connexion par fibre optique et l'introduction de l'Internet prépayé (Mpepsi) vont améliorer sensiblement ce service.

Dans un environnement appelé à s'ouvrir à la concurrence dans un terme très proche, l'Organe national de régulation, l'ANRTIC, chargé de veiller à l'application de la loi sur les Tic, a été mise en place en mai 2009.

## SECTION 4

### LE SECTEUR PRIVÉ

Le secteur privé comorien est organisé autour de différentes structures, les principales étant :

- L'OPACO (Organisation patronale des Comores),
- L'UCCIA (Union des chambres de commerce, de l'industrie et de l'artisanat) et ses composantes régionales au niveau des îles,
- La FSPC (Fédération du secteur privé comorien),
- Le SYNACO (Syndicat national des commerçants),

- Le SNAC (Syndicat national des agriculteurs comoriens),
- La FNAC-FA (Fédération nationale des agriculteurs comoriens et des Femmes agricultrices),
- L'AEPR (Association des exportateurs de produits de rente).

En 2010 et selon l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI), 51 nouvelles entreprises privées ont été créées après 55 en 2009. Elles ont projeté d'investir en 2010, 15,5 milliards FC contre 5,7 milliards FC d'investissement réalisés en 2009.

## 02

Le nouveau code des investissements accorde des facilités, portant essentiellement sur des exonérations à l'importation :

<b>RÉPARTITION SECTORIELLE DES NOUVELLES CRÉATIONS</b> (SOURCES : ANPI)				
<b>2009</b>				
<b>SECTEUR</b>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>CAP. SOCIAL</b>	<b>CAP. À INVESTIR</b>	<b>%</b>
Bâtiment	12	44,2	1 049	25,4
Manufacture	10	247,8	1 054	18,5
Agro-industrie	16	161,3	1 621	28,4
Tourisme	8	42,6	1 092	19,1
Autres services	9	44,8	491	8,6
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>540,7</b>	<b>5 707</b>	
<b>2010</b>				
<b>SECTEUR</b>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>CAP. SOCIAL</b>	<b>CAP. À INVESTIR</b>	<b>%</b>
Bâtiment	24	2 938,3	11 440	73,8
Manufacture	7	621,5	515	3,3
Agro-industrie	14	240,3	3 295	21,3
Tourisme	3	32	127	0,8
Autres services	3	43	122	0,8
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>3 875,1</b>	<b>15 499</b>	

## SECTION 5

LES INTERVENTIONS  
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
ET RÉGIONALES

## 5.1 LE FMI

En septembre 2009, le conseil d'administration du FMI a conclu un accord triennal avec les Comores, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant équivalent à 13,57 millions de DTS (environ 20,3 millions de dollars), soit 152,5 % de la quote-part. En juin 2010, la première revue des résultats économiques des Comores dans le cadre du programme a permis le décaissement d'un montant équivalant à 1,5575 million de DTS (soit environ 2,30 millions de dollars EU). Le conseil a également approuvé le point de décision de l'initiative PPTE, imité le 29 juin par le Groupe de la Banque Mondiale, ouvrant la voie à un allègement de la dette. Les conclusions des consultations au titre de l'article IV 2010 ainsi que la deuxième revue ont été approuvées le 21 janvier 2011, autorisant un décaissement de 1,5575 million DTS, portant

ainsi le total des décaissements au titre de cet accord à 7,3 millions de DTS. Toutefois, après avoir passé le cap du point de décision en juin 2010, les Comores doivent maintenant s'attacher à remplir les déclencheurs du point d'achèvement.

## 5.2 LA BANQUE MONDIALE

Pour les Comores, sur des engagements estimés à 8,3 millions USD, la Banque Mondiale a décaissé 4,9 millions USD. En effet, les activités du Groupe de la Banque Mondiale sont très limitées aux Comores, avec actuellement deux projets en cours :

- Le FADC (Fonds d'appui au développement communautaire), qui a rencontré un succès, les communautés villageoises étant fortement impliquées dans la conduite des projets,
- L'ABGE (Appui à la bonne gouvernance économique).

D'autres antennes du groupe se sont également engagées dans d'autres domaines, comme l'amélioration du climat des affaires dans le cadre du Doing Business ou encore la gestion de la dette au

moyen de l'Outil d'évaluation de la performance en matière de gestion de la dette (DeMPA).

### 5.3 L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

L'AFD intervient principalement dans les secteurs suivants :

- Financier : banques et institutions de microfinance ;
- Infrastructures : eau, télécommunications, installations aéroportuaires ;
- Agriculture et développement rural : auto-suffisance alimentaire, filières d'exportation ;
- Santé ;
- Environnement.

Au cours de l'année 2010, l'AFD a signé 7 conventions de financement pour un montant total de 10,75 millions d'euros.



Appui AFD au SNAC.

- Convention de financement avec la Banque de développement des Comores à hauteur de 3 millions d'euros (prise en charge d'une assistance technique et mise en place d'une ligne de crédit de 2,2 millions d'euros),
- Convention de financement avec l'État comorien à hauteur de 4,2 millions d'euros (projet d'approvisionnement en eau potable de la péninsule de Sima à Anjouan),
- Complément de financement de 550 000 euros pour la construction de la route Hajoho-Jimilime à Anjouan,
- Conventions de financement avec plusieurs organisations de la société civile : ONG Bristol Zoo Garden (protection de la

biodiversité), Caritas Comores (renforcement des capacités), Sanduk d'Anjouan (développement et professionnalisation de réseau de microfinance), Syndicat national des agriculteurs comoriens – SNAC – (renforcement des capacités).

Au total, 13 projets sont en cours de réalisation à fin 2010 pour un montant total d'environ 26 millions d'euros. Par ailleurs, une ligne de crédit de 4 millions d'euros a été octroyée par PROPARCO à l'Exim Bank Comores.

### 5.4 LA BAD

La Banque africaine de développement (BAD) est intervenue aux Comores sur la base d'une stratégie reposant sur deux piliers :

- L'assainissement du cadre macroéconomique,
- Le renforcement de l'accès à l'eau et l'assainissement.

Elle a octroyé en 2010 un don FAD pour le renforcement des capacités en gestion publique pour un montant de 330 millions FC (0,59 million Unités de Compte), venant compléter l'appui institutionnel (statistiques, finances publiques, dette, et appui au secteur privé) d'un montant de 2,9 milliards FC (5,26 millions Unités de Compte) accordé en 2009. Pour le deuxième pilier, le projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement, approuvé le 17 décembre 2009 pour un montant de 10 millions Unités de Compte, est en cours d'exécution.



Visite du directeur pays BAD au projet PRCI.



# 03

## LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS



SECTION 1  
**LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

- 1.1 LES EXPORTATIONS DE BIENS**
- 1.2 LES IMPORTATIONS DE BIENS**
- 1.3 L'ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE  
DES ÉCHANGES**

SECTION 2  
**LA BALANCE DES PAIEMENTS**

**2.1 LE COMPTE  
DES TRANSACTIONS  
COURANTES**

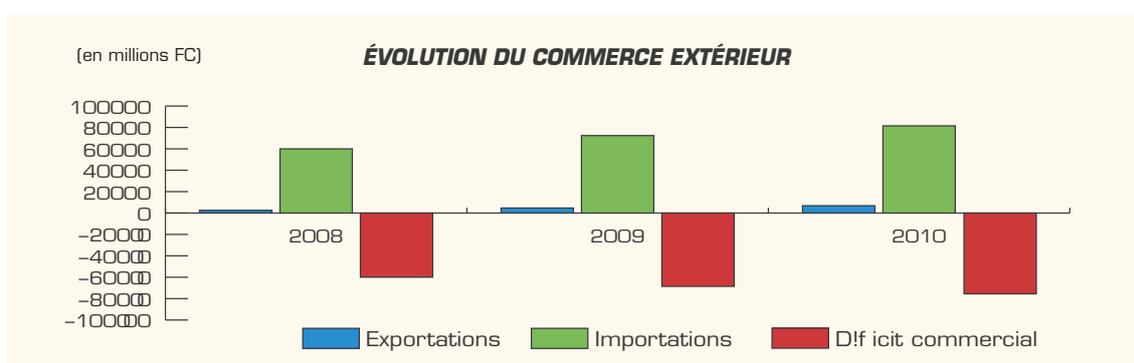
- 2.1.1 BIENS
- 2.1.2 SERVICES
- 2.1.3 REVENUS
- 2.1.4 TRANSFERTS COURANTS

**2.2 LE COMPTE DE CAPITAL  
ET D'OPÉRATIONS  
FINANCIÈRES**

- 2.2.1 COMPTE DE CAPITAL
- 2.2.2 COMPTE DES OPÉRATIONS  
FINANCIÈRES

# 03

## LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS



### SECTION 1

#### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Les données fournies par la Direction des douanes, complétées par la Banque Centrale, font ressortir un accroissement du flux des échanges, marqués par une augmentation de la valeur des exportations (+ 45 %) et des importations (+13 %). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est ainsi à nouveau amélioré, s'établissant à 9,1 % contre 7,1 % en 2009, après 4,0 % en 2008. Le déficit commercial, en données douanières FOB s'est creusé de 5,3 milliards FC, s'établissant à 58,6 milliards FC contre 53,4 milliards FC en 2009.

#### INDICATEURS SUR L'INTÉGRATION COMMERCIALE

	2008	2009	2010
Taux de couverture (Export/Import)	4 %	7,1 %	9,1 %
Degré d'ouverture (Export + Import/PIB)	35,9 %	43,3 %	47,3 %

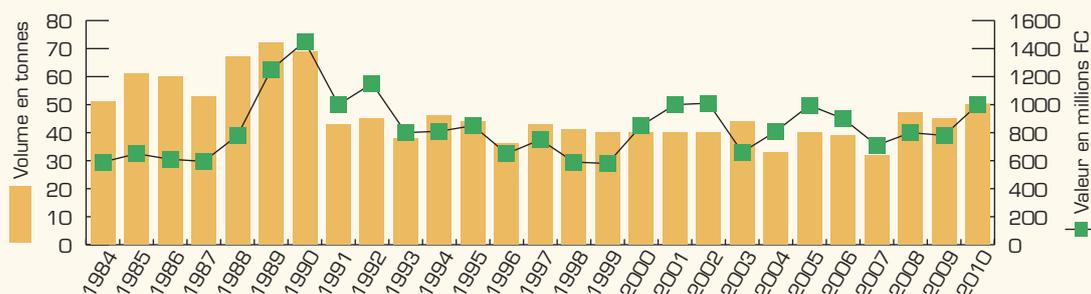
#### 1.1 LES EXPORTATIONS DE BIENS

La valeur des exportations s'est élevée à 7,7 milliards FC en 2010 contre 5,3 milliards FC en 2009, soit une augmentation de 45 %. Cette évolution a résulté essentiellement de l'augmentation des exportations de girofle, qui, se trouvant cette année dans un cycle de production haussière, ont rapporté 5,4 milliards FC contre 3,2 milliards FC en 2009, après 848 millions FC en 2008, constituant de fait le principal produit d'exportation des Comores. Les exportations d'essences d'ylang-ylang ont suivi la même tendance, rapportant 881 millions FC contre 762 millions FC en 2009. Cette évolution est à mettre en relief avec la fin de la crise financière internationale, qui avait particulièrement touché l'industrie du luxe, principale consommatrice de ces essences.

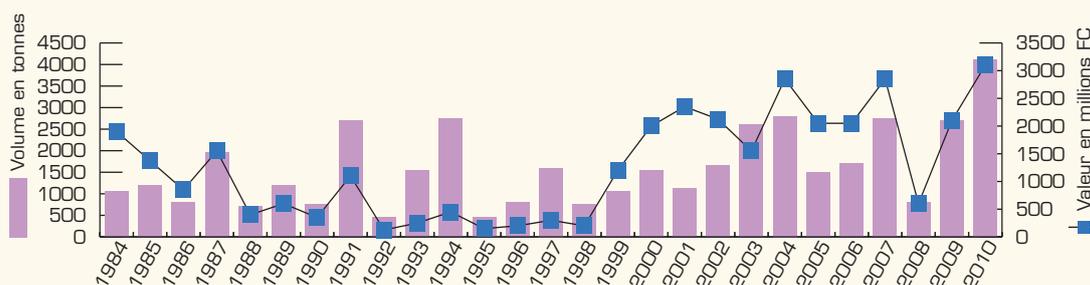
# 03

Les exportations de vanille ont à la fois diminué en quantité et en valeur et n'ont rapporté que 309 millions FC contre 645 millions FC en 2009, en liaison d'une part, avec la baisse de 40 % du volume (de 66 tonnes à 39 tonnes) et d'autre part, avec la baisse continue du cours de ce produit, évalué à une moyenne de 7832 FC le Kg contre 9839 FC en 2009, alors qu'il atteignait 110000 FC en 2003.

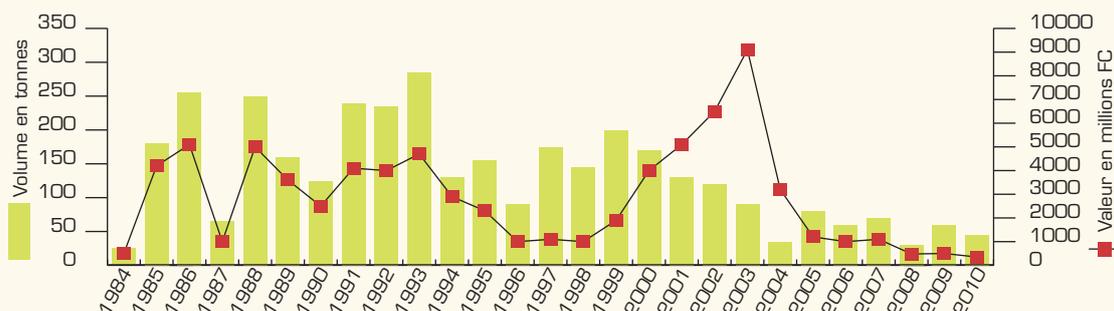
### VOLUME ET VALEUR DES EXPORTATIONS D'YLANG-YLANG (1984-2010)



### VOLUME ET VALEUR DES EXPORTATIONS DE GIROFLE (1984-2010)



### VOLUME ET VALEUR DES EXPORTATIONS DE VANILLE (1984-2010)



### ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DES COMORES DE 2008 À 2010

(SOURCE : DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES)

PRODUITS	QUANTITÉS (TONNES)			VALEURS FOB (MILLIONS FC)			VAR (VAL) 09/08 EN %
	2008	2009	2010*	2008	2009	2010*	
Vanille	35	66	39	654	645	309	- 52
Girofle	849	2683	4064	848	3221	5410	+ 68
Ylang-ylang	48	44	50	815	762	881	+ 16
Autres sources	0,1	0,1	0	33	23	0	- 100
Autres produits	941	1938	3575	74	643	1056	+ 64
<b>TOTAL</b>	<b>1 875</b>	<b>4 730</b>	<b>7 728</b>	<b>2 423</b>	<b>5 297</b>	<b>7 655</b>	<b>+ 45</b>

\* Chiffres provisoires, estimations BCC

## 03

## 1.2 LES IMPORTATIONS DE BIENS

La valeur des importations a augmenté de 13 %, hausse portée par les produits pétroliers, les véhicules et quelques produits alimentaires, et en dépit d'une baisse marquée de la valeur des importations de riz (-13 %) du fait de la chute du cours de ce produit, après la flambée observée en 2008. Les autres produits alimentaires ont poursuivi la tendance haussière observée en 2009 (+22,4 %), avec un accroissement de 28 %, portant leur part dans le total des importations à 12,9 % contre 11,4 % en 2009.

## ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS DES COMORES DE 2008 À 2010

(SOURCE : DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES)

PRODUITS	QUANTITÉS (TONNES)			VALEURS CAF (MILLIONS FC)			VAR (VAL) 09/08 EN %
	2008	2009	2010*	2008	2009	2010*	
Riz	21 840	38 362	38 338	5 756	8 297	7 254	- 13
Viande, poisson	5 808	8 199	10 936	3 799	3 821	5 184	+ 36
Farine	5 452	8 393	8 734	1 250	1 634	1 739	+ 06
Sucre	3 646	6 713	8 286	746	1 443	2 278	+ 58
Produits laitiers	1 592	2 658	2 941	1 155	1 611	1 696	+ 05
Produits pharmac.	201	279	431	625	672	508	- 24
Tissus confection	957	1 502	1 755	501	684	646	- 06
Produits pétroliers	36 460	44 851	48 514	12 505	12 356	17 327	+ 40
Ciment	63 529	120 846	138 448	3 264	5 840	5 804	- 01
Véhicules	3 440	5 035	5 775	6 000	7 014	11 361	+ 62
Fer, fonte, acier	4 957	9 580	9 629	1 856	3 332	2 919	- 12
Autres produits	68 112	75 808	65 29	22 865	27 829	27 565	- 01
<b>TOTAL</b>	<b>215 993</b>	<b>322 225</b>	<b>340 037</b>	<b>60 323</b>	<b>74 532</b>	<b>84 280</b>	<b>+ 13</b>

\* Chiffres provisoires, estimations BCC

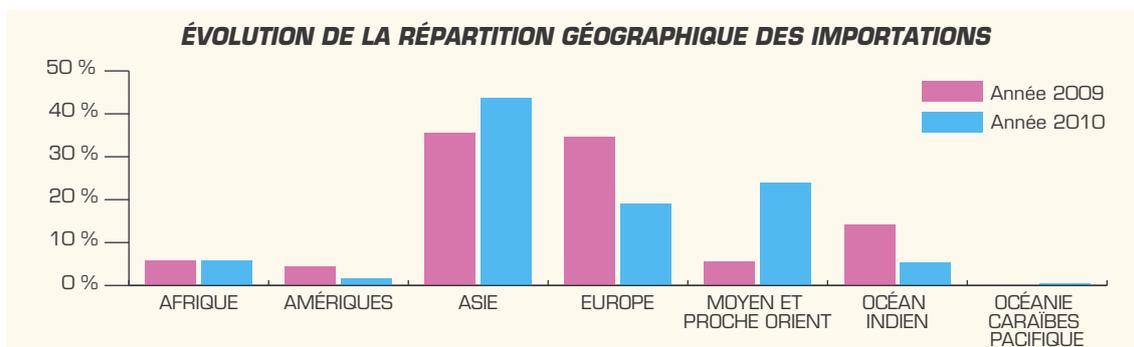
Les quantités importées de produits pétroliers sont passées de 44 851 tonnes à 48 514 tonnes, soit une hausse de 8 %, pendant que la valeur totale augmentait de 40 %, s'établissant à 17,3 milliards FC contre 12,4 milliards FC en 2009, en liaison avec l'appréciation du dollar par rapport à l'euro et la relative hausse des cours du baril. Les importations de véhicules ont fait un bond de 62 %, atteignant une valeur de 11,4 milliards FC contre 7 milliards FC en 2009, en relation avec la part grandissante des véhicules de type 4x4 dans le parc automobile national.

## 1.3 L'ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE DES ÉCHANGES

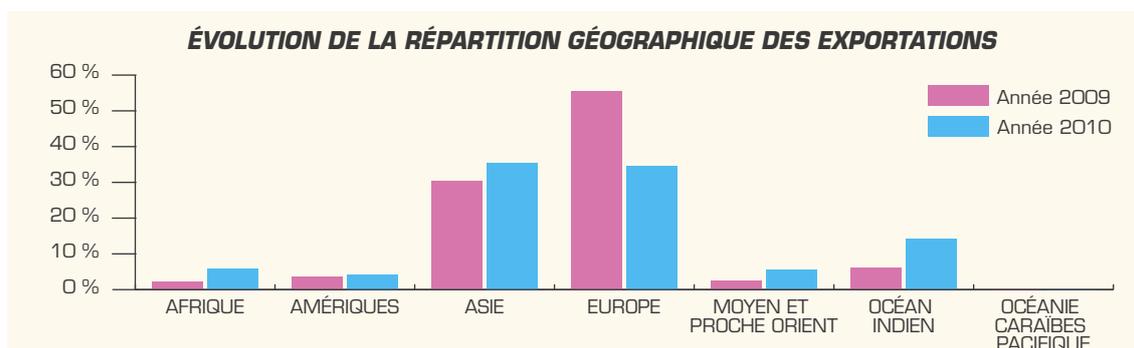
**En termes d'échanges bilatéraux**, la France demeure le principal partenaire des Comores, fournissant 15,5 % des importations et accueillant 22 % des exportations. Les relations commerciales avec les autres pays paraissent dés-

équilibrées. En effet, les pays fournisseurs, comme les Émirats Arabes Unis, Bahreïn, le Pakistan et la Chine ont représenté dans le total des importations, respectivement 22,8 %, 20,4 %, 9,4 % et 6,1 % alors qu'ils ne représentent que 6 % des exportations comoriennes. Les principaux pays destinataires des exportations comoriennes, comme Singapour (22,4 %) et Madagascar (10,7 %), ne fournissent que 1,3 % des importations.

**En termes de blocs régionaux**, les importations en provenance des pays du Moyen-Proche Orient occupent le 1<sup>er</sup> rang, en liaison avec les importations de produits pétroliers du Bahreïn et le commerce des Émirats Arabes Unis (alimentation, voitures). L'Asie occupe la deuxième place, portée par les importations de riz du Pakistan et le commerce avec la Chine (alimentation, matériaux de construction...). L'Europe, longtemps 1<sup>er</sup> fournisseur, se situe désormais à la 3<sup>e</sup> place, traduisant le dynamisme économique des pays émergents.



Au niveau des exportations, deux blocs se distinguent clairement. L'Asie constitue désormais la 1<sup>re</sup> destination des exportations comoriennes, en liaison avec les exportations du girofle dans cette zone, tandis que l'Europe, qui occupait encore le 1<sup>er</sup> rang l'année dernière, se trouve reléguée à la 2<sup>e</sup> place, traduisant notamment la valeur relativement faible des exportations d'essences d'ylang-ylang, très demandées par ses industries du luxe. En revanche, les exportations à destination du continent américain, principal acheteur de la vanille comorienne, demeurent très faibles, subissant la faible valeur de ce produit, et se trouvent désormais dépassées par les exportations à destination de l'Afrique et des îles de l'Océan Indien.



## SECTION 2

### LA BALANCE DES PAIEMENTS

Depuis l'exercice 2003, la balance des paiements est élaborée selon la méthodologie du 5<sup>e</sup> manuel du FMI.

Après l'amélioration observée en 2009, les estimations de la balance des paiements font apparaître une nouvelle dégradation du déficit du solde des transactions courantes, qui s'établit à -17,2 milliards FC contre -13,7 milliards FC en 2009 après -23,3 milliards FC en 2008,

représentant -8,7 % du PIB contre -7,4 % et -13,3 % respectivement. Cette aggravation découle de la détérioration de la balance commerciale, en rapport avec la progression des importations, malgré la bonne tenue des exportations. Elle résulte également de la détérioration des balances des services et des comptes des revenus, que n'a pu compenser la consolidation du solde des transferts courants. Le compte de capital et d'opérations

## 03

financières s'est accru de 31 %, en liaison essentiellement avec la consolidation des avoirs de réserve, et en dépit des contractions observées au niveau des investissements directs et des autres investissements, les prêts et dons projets demeurant stables.

## 2.1 LE COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

### 2.1.1 BIENS

*Les échanges de biens se subdivisent en cinq postes, les Marchandises générales, les Biens importés ou exportés pour transformation, les Réparations de biens, les Achats de biens dans les ports par les transporteurs et l'Or non monétaire.*

Le déficit des échanges de marchandises, en données douanières FOB, est passé de 53,4 milliards FC en 2009 à 58,6 milliards FC en 2010, soit une dégradation de 9,9 %, traduisant l'accroissement de la valeur des importations, en dépit du rebond confirmé des exportations. En pourcentage du PIB, ce déficit représente 29,8 % contre 28,7 % en 2009.

En effet, les exportations totales de biens, qui incluent ici les ventes d'hydrocarbures aux compagnies de navigation aérienne et maritime étrangères, se sont établies en hausse de 25,5 %, à 8,4 milliards FC en 2010 contre 6,7 milliards FC en 2009, en liaison avec le bon comportement du girofle, malgré le repli des ventes de vanille. Pour leur part, les importations, en valeur FOB, se sont accrues de 11,6 %, se fixant à 67 milliards FC contre 60 milliards FC l'année précédente, en liaison avec l'appréciation du dollar, les importations comoriennes provenant massivement de régions utilisant cette monnaie.

### 2.1.2 SERVICES

*Les échanges de services regroupent les Transports, les Voyages, les Services de communication, les Services de construction, les Services d'assurance, les Services financiers (autres qu'assurances), les Services informatiques et d'informa-*

*tion, les Redevances et droits de licence, les autres services aux entreprises, les Services personnels, culturels et récréatifs, et les Services fournis ou reçus par les administrations publiques.*

Le déséquilibre de la balance des services s'est accentué (+20,5 %, à 10,2 milliards FC), en relation principalement avec la hausse des coûts des assurances et du fret induite par l'accroissement des importations, déséquilibre que n'a pu compenser la hausse de 15,7 % des recettes tirées du poste « Voyages ».

Le déficit du poste « Transports » s'est creusé de 12,6 %, à 19,5 milliards FC contre 17,3 milliards FC en 2009, en liaison d'une part, avec l'augmentation du coût du fret, lié à l'accroissement de la valeur des importations, et d'autre part, avec la hausse du déficit des opérations liées au transport aérien.

Le solde excédentaire du poste « Voyages » s'est accru de 5,4 %, à 5,9 milliards FC contre 5,6 milliards FC en 2009, en liaison avec la reprise de la fréquentation des visites, essentiellement pour des raisons familiales, et en dépit de la progression de 26 % des dépenses, relatives aux frais de mission à l'étranger et aux soutiens financiers familiaux aux étudiants comoriens résidant à l'étranger.

Les « Services de communication », comme l'année dernière, se sont accrues, affichant une consolidation de 2,5 %, le solde s'établissant à 5,5 milliards FC contre 5,36 milliards FC en 2009.

Le déficit des « Services d'assurance » s'est également accru, traduisant ici encore l'impact de la hausse de la valeur des importations.

Au niveau des « Services fournis ou reçus par les administrations publiques », les dépenses des organismes diplomatiques et internationaux installés aux Comores ont augmenté de 19,8 %, tandis que celles de l'État comorien pour le fonctionnement de ses ambassades à l'étranger se sont accrues de 92,1 %, affichant un solde net positif en amélioration de 14,5 %, à 3,1 milliards FC contre 2,7 milliards FC en 2009.

## 03

<b>BALANCE DES PAIEMENTS DES COMORES (EN MILLIONS FC) (SOURCE: BCC)</b>			
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010 *</b>
<b>COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>- 23 311</b>	<b>- 13 737</b>	<b>- 17 186</b>
<b>Biens</b>	<b>- 56 009</b>	<b>- 53 361</b>	<b>- 58 629</b>
Crédit	3 063	6 684	8 386
Débit	- 59 072	- 60 045	- 67 015
<b>Services</b>	<b>- 5 080</b>	<b>- 8 493</b>	<b>- 10 233</b>
Crédit	21 601	20 833	24 172
Débit	- 26 680	- 29 326	- 34 405
<b>Revenus</b>	<b>- 598</b>	<b>- 168</b>	<b>- 315</b>
Crédit	1 863	1 130	1 201
Débit	- 2 461	- 1 298	- 1 516
<b>Transferts courants</b>	<b>38 575</b>	<b>48 286</b>	<b>51 991</b>
Crédit	50 005	59 942	67 403
Débit	- 11 630	- 11 656	- 15 412
<b>COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>24 226</b>	<b>13 138</b>	<b>17 213</b>
<b>Compte de Capital</b>	<b>16 397</b>	<b>10 568</b>	<b>10 973</b>
Crédit	16 566	10 631	10 973
Débit	- 169	- 64	- 0
<b>Transferts de capital</b>	<b>15 729</b>	<b>10,631</b>	<b>10 973</b>
Crédit	15 729	10 631	10 973
Débit	0	0	0
<b>Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits</b>	<b>668</b>	<b>- 64</b>	<b>0</b>
Crédit	837	0	0
Débit	- 169	- 64	- 0
<b>COMPTE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>7 828</b>	<b>2 571</b>	<b>6 240</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>1 556</b>	<b>4 882</b>	<b>1 463</b>
À l'étranger (par des résidents)	0	0	0
Dans l'économie déclarante (par des non-résidents)	1 556	4 882	1 463
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>- 10</b>	<b>- 17</b>	<b>- 17</b>
Avoirs	- 10	- 17	- 17
Engagements	0	0	0
<b>Autres investissements</b>	<b>6 279</b>	<b>9 447</b>	<b>7 002</b>
Avoirs	2 890	1 208	- 3 524
Engagements	3 389	8 238	10 526
<b>Avoirs de réserve</b>	<b>3</b>	<b>- 11 741</b>	<b>- 2 208</b>
Or monétaire	- 17	- 44	- 86
Droits de tirages spéciaux	2	- 3 571	- 1 092
Position de réserve au FMI	- 9	5	- 17
Devises étrangères	44	- 8 101	- 1 057
Autres créances	- 17	- 30	43
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>- 915</b>	<b>598</b>	<b>- 27</b>

\* Chiffres provisoires

## 03

## 2.1.3 REVENUS

*Les revenus se subdivisent en deux postes, les Rémunérations des salariés et les Revenus des investissements.*

Aux Comores, seule la rubrique « Revenus des investissements » est renseignée. Le solde déficitaire du poste, qui s'était fortement amélioré l'année dernière, s'est à nouveau creusé, s'établissant à 315 millions FC contre 168 millions FC en 2009, après 598 millions FC en 2008.

Cette évolution s'explique par la reprise des flux débiteurs, liés notamment au paiement du service de la dette extérieure, alors que les flux créditeurs ont progressé timidement de 6,3 %, s'établissant 1,2 milliard FC contre 1,1 milliard FC en 2009, en liaison avec le maintien à un bas niveau des taux d'intérêts sur les marchés internationaux.

## 2.1.4 TRANSFERTS COURANTS

*Constituant le premier poste de ressources du compte des transactions courantes, les transferts courants enregistrent notamment l'apport en capitaux des Comoriens non-résidents transitant par le système financier et ceux échangés directement auprès des guichets des banques et des établissements financiers.*

Dans la même tendance haussière des années précédentes, les transferts courants nets se sont consolidés de 7,7 % en 2010, portant le solde net à 52 milliards FC contre 48,3 milliards FC en 2009, représentant 26,4 % du PIB contre 26 % en 2009. Cette évolution est uniquement imputable aux transferts publics, les transferts privés nets s'inscrivant en retrait de 23,4 %.

Après avoir quasiment triplé en 2009, les transferts publics nets ont presque doublé en 2010, s'élevant à 25,9 milliards FC contre 14,2 milliards FC en 2009, après 5,4 milliards FC en 2008. Cette croissance est à associer aux concours financiers exceptionnels, notamment des aides budgétaires décaissées, en appui au programme conclu avec le FMI.

En revanche, les transferts privés nets se sont contractés de 23,4 %, sous l'effet d'une baisse des flux créditeurs et d'une hausse des flux débiteurs. En effet, les flux créditeurs, composés essentiellement des envois de fonds de la diaspora, se sont contractés de 9,3 %, en relation avec l'impact négatif de la crise financière et le paiement des arriérés des salaires des fonctionnaires par le don du Qatar, qui a permis de réduire temporairement les demandes de concours financiers auprès de la diaspora. Au niveau des flux débiteurs, l'accélération observée est liée principalement à l'accroissement des importations des biens et services.

## 2.2 LE COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATION FINANCIÈRES

## 2.2.1 COMPTE DE CAPITAL

*Le compte de capital se subdivise en Transferts de capital et en Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits.*

Le compte de capital s'est légèrement accru de 3,8 %, en liaison avec la stabilité observée au niveau des projets de développement financés par les organismes internationaux, qui se sont établis à près de 11 milliards FC contre 10,6 milliards FC en 2009. Par ailleurs, aucune opération d'acquisition ni de cession d'actifs n'a été déclarée au cours de l'année.

## 2.2.2 COMPTE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

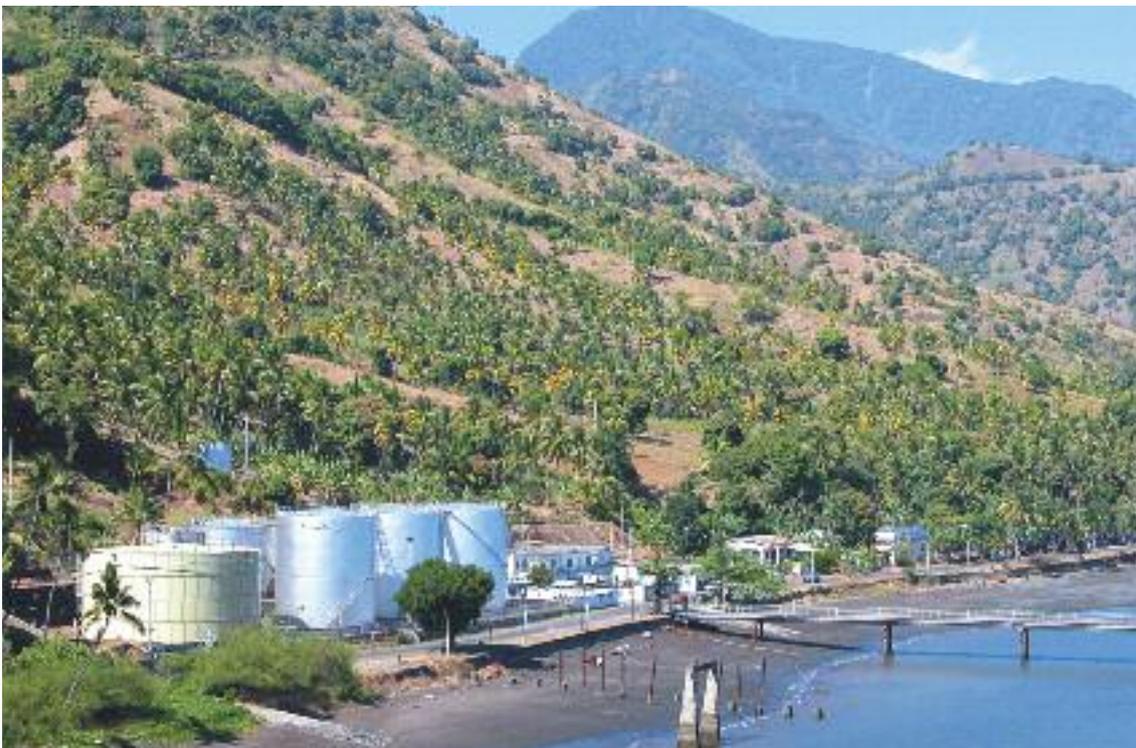
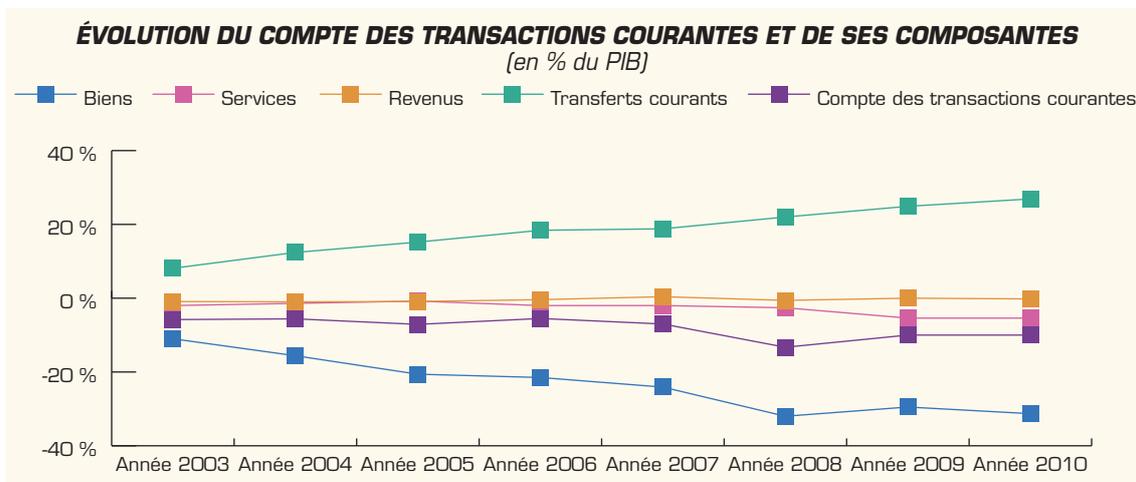
*Le compte financier regroupe les Investissements directs, les Investissements de portefeuille, les Produits financiers dérivés, les Autres investissements et les Avoirs de réserve.*

Le compte financier a enregistré une forte hausse de 142,7 %, son excédent passant de 2,6 milliards FC à 6,2 milliards FC. Cette évolution est liée essentiellement à la consolidation de 2,2 milliards FC des avoirs de réserve, suite aux aides importantes obtenues par le pays dans le cadre de son programme FEC avec le FMI, qui ont largement compensé les flux débiteurs en règlement des

# 03

importations. En revanche, les Investissements Directs Étrangers, après le pic observé en 2009 suite à l'installation effective de la BFC, se sont inscrits en forte baisse, ressortant à 1,5 milliard FC contre 4,9 milliards FC en 2009. Cette évolution traduit une attitude attentiste des investisseurs eu égard à l'évolution de la situation politique, en liaison avec la tenue des élections présidentielles

en décembre. Les Autres Investissements, poste résiduel englobant les créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'étranger, se sont également contractés de 25,9 %, le solde s'établissant à 7 milliards FC contre 9,4 milliards FC en 2009, en liaison avec l'évolution des crédits commerciaux et des rééchelonnements de la dette extérieure.



Hydrocarbures, site de Mirontsy à Anjouan.



# 04

## LA SITUATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE

### SECTION 1

#### LES FINANCES PUBLIQUES

- 1.1 L'EXÉCUTION DU BUDGET 2010*
- 1.2 LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES  
CONSOLIDÉES DE L'ÉTAT  
ET DES ADMINISTRATIONS  
PUBLIQUES*
- 1.3 LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
POUR L'ANNÉE 2011*

### SECTION 2

#### LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET ÉVOLUTION DES AGRÉGATS DE MONNAIE ET DE CRÉDIT

- 2.1 LA POLITIQUE MONÉTAIRE*
- 2.2 L'ÉVOLUTION  
DE LA MASSE MONÉTAIRE  
ET DES CONTREPARTIES*
- 2.3 LES CONTREPARTIES  
DE LA MASSE MONÉTAIRE*

### SECTION 3

#### LE SYSTÈME BANCAIRE

- 3.1 STRUCTURE DU SYSTÈME  
BANCAIRE*
- 3.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ  
DU SYSTÈME BANCAIRE*
- 3.3 LA SUPERVISION BANCAIRE  
ET LE RESPECT  
DE LA RÉGLEMENTATION*

# 04

## LA SITUATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE

### SECTION 1

#### LES FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques a été marquée par la continuité de l'exécution du programme avec le FMI, dont le point de décision de l'initiative PPTE a été atteint en juin 2010, occasionnant des soutiens financiers importants des partenaires étrangers dans le cadre du suivi du programme. Dans cette dynamique, le Club de Paris a réduit de 80 % le service de la dette comorienne. Concernant la dette intérieure, l'aide budgétaire du Qatar a permis à l'État de payer une part importante des arriérés des salaires des fonctionnaires, occasionnant une amélioration du ratio de la dette par rapport au PIB, qui est revenu de 66,9 % en 2009 à 65,4 % en 2010.

#### **RECETTES ET DÉPENSES BUDGÉTAIRES COURANTES (EN MILLIONS FC)**

(SOURCES : MINISTÈRE DES FINANCES, FMI)

	2008	2009	2010 *
<b>RECETTES FISCALES</b>	<b>18 288</b>	<b>20 515</b>	<b>22 449</b>
<i>Dont</i> : Impôts sur les revenus et les bénéfices	4 159	4 339	4 886
TC et assimilées	2 631	3 405	3 498
Commerce international	9 169	9 648	10 935
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>5 091</b>	<b>5 887</b>	<b>6 426</b>
<i>Dont</i> : Recettes des services			
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>23 379</b>	<b>26 402</b>	<b>28 875</b>
Traitements et salaires	15 690	17 034	18 500
Biens et services	8 122	7 447	7 553
Transferts	2 678	5 325	3 578
Intérêts de la dette	1 217	1 069	1 036
Autres dépenses courantes	2 092	3 365	2 448
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>29 799</b>	<b>34 240</b>	<b>33 115</b>

\* Chiffres provisoires

### 1.1 L'EXÉCUTION DU BUDGET 2010

L'exécution des opérations financières de l'État a été caractérisée par une amélioration des recettes, suite à un meilleur recouvrement des recettes intérieures, et par une contraction des dépenses courantes primaires, améliorant les principaux soldes budgétaires.

Le déficit primaire s'est amélioré, passant de près de 5 milliards FC en 2009 à 3,3 milliards FC en 2010. Le solde budgétaire de base s'est établi à un déficit de 2,2 % du PIB contre 3,5 % en 2009. Le déficit global hors dons s'est réduit, représentant 8,0 % du PIB contre 9,3 % en 2009. Le solde global (dons inclus) s'est amélioré, ressortant excédentaire de 7,2 % du PIB après 0,6 % en 2009, reflétant le niveau exceptionnel des dons extérieurs reçus.

Les recettes intérieures ont augmenté de 9,4 % par rapport à 2009, s'établissant à 28,9 milliards FC contre 26,4 milliards FC en décembre 2009. Cette progression s'explique par la bonne tenue des recettes fiscales, qui ont atteint 22,5 milliards FC en 2010 contre 20,5 milliards FC en décembre 2009, soit une hausse de 9,4 %, en relation avec la hausse des recettes douanières.

Les recettes non fiscales ont légèrement augmenté, s'élevant à 6,4 milliards FC contre 5,9 milliards FC en 2009.

### 1.2 LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES DE L'ÉTAT ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

*L'ensemble des opérations financières de l'État (Administration Centrale) et des Institutions Publiques (Gouvernorats, Fonds Routier, Caisse de Retraite) sont représentées dans le tableau ci-après. Ces opérations budgétisées ou non, incluent celles concernant la dette extérieure ainsi que celles des assistances techniques, financières et matérielles reçues sous forme de dons ou de prêts.*

- Le solde budgétaire primaire affiche un déficit de 2,2 % contre 3,5 % en 2009 ;
- Le solde global dons compris ressort positif à 7,2 % du PIB après 0,6 % et -2,6 % en 2009 et en 2008. En excluant les dons, ce solde s'établit à -8,0 % du PIB contre -9,3 % en 2009.



Banque pour l'industrie et le commerce - Comores (BIC).

## 04

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES DE L'ÉTAT  
ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (EN MILLION FC)**

(SOURCES : MINISTÈRE DES FINANCES, BCC, FMI)

<b>RUBRIQUES</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010 *</b>
<b>RECETTES TOTALES (DONS INCLUS)</b>	<b>41 953</b>	<b>44 776</b>	<b>58 869</b>
<b>RECETTES INTÉRIEURES</b>	<b>23 267</b>	<b>26 401</b>	<b>28 875</b>
Recettes fiscales	18 176	20 515	22 449
Recettes non fiscales	5 091	5 887	6 426
Recettes exceptionnelles	-	-	-
<b>DONS EXTÉRIEURS</b>	<b>18 586</b>	<b>18 374</b>	<b>29 994</b>
Aides (budgétaire et non budgétaire)	2 857	7 743	18 584
Financement de projet (y compris assist. tech., autres dons)	15 729	10 631	11 410
<b>DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS</b>	<b>46 338</b>	<b>43 627</b>	<b>44 703</b>
<b>DÉPENSES COURANTES</b>	<b>29 855</b>	<b>34 240</b>	<b>33 115</b>
Dépenses courantes primaires	26 490	29 806	29 631
Personnel	15 690	17 034	18 500
Biens et services	8 122	7 447	7 553
Transferts	2 678	5 325	3 578
Intérêts sur la dette (intér. et extér.) (Dont extérieure)	1 273 (888)	1 069 (715)	1 036 (830)
Autres dépenses (y. c assist. tech. hors projet)	2 092	3 365	2 248
<b>DÉPENSES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DÉPENSES EN CAPITAL</b>	<b>16 484</b>	<b>8 939</b>	<b>11 588</b>
Financées/ressources intér. (budgétaires)	1 759	1 563	2 515
Financées/ressources ext. (dons, emprunts)	14 725	7 326	9 073
Financées/fonds de contrepartie	-	50	-
<b>PRÊTS NETS</b>	<b>-</b>	<b>448</b>	<b>-</b>
<b>SOLDE PRIMAIRE (HORS DONS)</b>	<b>- 4 982</b>	<b>- 4 968</b>	<b>- 3 271</b>
<b>SOLDE GLOBAL BASE ENGAGEMENT (DONS INCLUS)</b>	<b>- 4 485</b>	<b>1 149</b>	<b>14 166</b>
Dons exclus	- 23 071	- 17 225	- 15 828
<b>ARRIÉRÉS</b>	<b>309</b>	<b>431</b>	<b>- 12 409</b>
Intérêt sur dette extérieure	232	- 271	- 3 986
Sur dette intérieure	77	702	- 8 423
<b>REPAIEMENT D'ARRIÉRÉS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>SOLDE GLOBAL (BASE CAISSE)</b>	<b>- 4 176</b>	<b>1 580</b>	<b>1 757</b>
Dons exclus	- 22 762	- 16 794	- 28 237
<b>FINANCEMENT</b>	<b>4 234</b>	<b>- 1 255</b>	<b>2 174</b>
<b>EXTÉRIEUR (NET)</b>	<b>2 219</b>	<b>- 2 386</b>	<b>2 893</b>
Tirages sur prêts	1 088	60	548
Amortissement de la dette	- 2 164	- 2 239	- 2 770
Financement exceptionnel	280	5 964	15 324
Dette Extérieure Discussions en cours	-	- 5 016	0
Variation des arriérés (en principal)	3 015	- 1 155	- 10 209
<b>INTÉRIEUR (BANCAIRE ET NON BANCAIRE)</b>	<b>2 015</b>	<b>1 131</b>	<b>- 719</b>
<b>ÉCARTS DE FINANCEMENT</b>	<b>- 58</b>	<b>- 325</b>	<b>- 3 931</b>

\* Chiffres provisoires

### 1.3 LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2011

Le Budget 2011 a été élaboré en tenant compte des objectifs du plan d'action triennal 2009-2012 du programme conclu avec le FMI et en conformité avec la nouvelle architecture institutionnelle. Une loi des Finances rectificative promulguée en juillet 2011 a fixé les prévisions budgétaires comme suit :

- 30,3 milliards FC de recettes publiques internes, répartis entre 26,3 milliards FC de recettes fiscales et 4 milliards FC de recettes non fiscales,
- 15,5 milliards FC de recettes externes, essentiellement des projets et l'assistance technique,
- 32,2 milliards FC de dépenses courantes primaires, dont 18,4 milliards FC pour le seul poste « salaires »,
- 15,1 milliards FC de dépenses en capital, dont 11,6 milliards FC financés sur ressources extérieures.

Les recettes à partager entre les différentes entités de l'Union des Comores, sont réparties conformément aux quotes-parts suivantes, Union (37,5 %), Ngazidja (27,4 %), Anjouan (25,7 %) et Mohéli (9,4 %).



Banque de développement des Comores (BDC).

#### **BUDGET GÉNÉRAL (EN MILLIONS DE FC)** (SOURCE : LOI DES FINANCES RECTIFICATIVES 2010 ET 2011)

	2010	2011
Recettes fiscales	25098	26281
Recettes non fiscales	3741	3974
Recettes exceptionnelles	-	-
Recettes externes	27077	15516
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>55916</b>	<b>45771</b>
<b>DÉPENSES COURANTES</b>	<b>31503</b>	<b>32167</b>
Rémunération du personnel	14864	18351
Biens et services	7492	7686
Transferts	3835	3721
Intérêts de la dette	1171	743
Dépenses courantes sur financement extérieur	1141	1666
<b>DÉPENSES EN CAPITAL</b>	<b>15135</b>	<b>15077</b>
Sur financement propre	2598	2848
Sur financement extérieur	11960	11608
Financées sur fonds de contrepartie	577	621
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>46638</b>	<b>44244</b>
<b>SOLDE PRIMAIRE</b>	<b>- 2950</b>	<b>- 2351</b>

## 04

## SECTION 2

POLITIQUE MONÉTAIRE  
ET ÉVOLUTION DES AGRÉGATS  
DE MONNAIE ET DE CRÉDIT

## 2.1 LA POLITIQUE MONÉTAIRE

*La Loi 80-08 fixe le cadre légal de la politique monétaire confiée à la BCC, les objectifs et les instruments étant précisé dans les statuts, dont une nouvelle version est en vigueur depuis décembre 2010.*

Le cadre institutionnel  
de la politique monétaire

La BCC définit et met en œuvre la politique monétaire (article 6 des statuts). Elle est le garant de la stabilité de la monnaie, et sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique de l'Union des Comores. Garant de la stabilité du système financier, la BCC doit s'assurer du bon fonctionnement du système bancaire (article 7 des statuts), en exerçant la surveillance et le contrôle des activités bancaires et financières, d'assurances et assimilées, et en veillant à l'application de la réglementation bancaire et financière en vigueur (réglementation des changes, loi contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme...).

Seule autorité monétaire de l'Union des Comores, la BCC a le privilège exclusif d'émettre les signes monétaires, billets et monnaies métalliques (article 8 des statuts) et doit veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement et de règlement (article 9 des statuts).

La BCC est également chargée de la mise en œuvre de l'accord de coopération monétaire du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores (article 3 des accords). Par cet accord, la France garantit une convertibilité illimitée de la monnaie comorienne (article 6 des accords) et une parité fixe du franc comorien par rapport à l'euro, 1 € = 491,96775 FC, (article 8 des accords), en contrepartie la BCC doit assurer

une couverture de ses engagements à vue par ses avoirs extérieurs à hauteur de 20 % au moins (article 55 des statuts), et maintenir, dans son compte ouvert auprès du Trésor français, au moins 65 % des avoirs extérieurs (article 3 de la convention de compte d'opération).

Pour atteindre ces objectifs, la BCC utilise comme instruments, **les plafonds de refinancement, les réserves obligatoires et les taux d'intérêt.**

**Le refinancement bancaire :** la BCC peut escompter ou prendre en pension aux banques installées sur le territoire de l'Union des Comores des effets commerciaux, des effets mobilisant des crédits de trésorerie, des effets publics créés ou garantis par l'Union des Comores, des traites et obligations souscrites à l'ordre du Trésor.

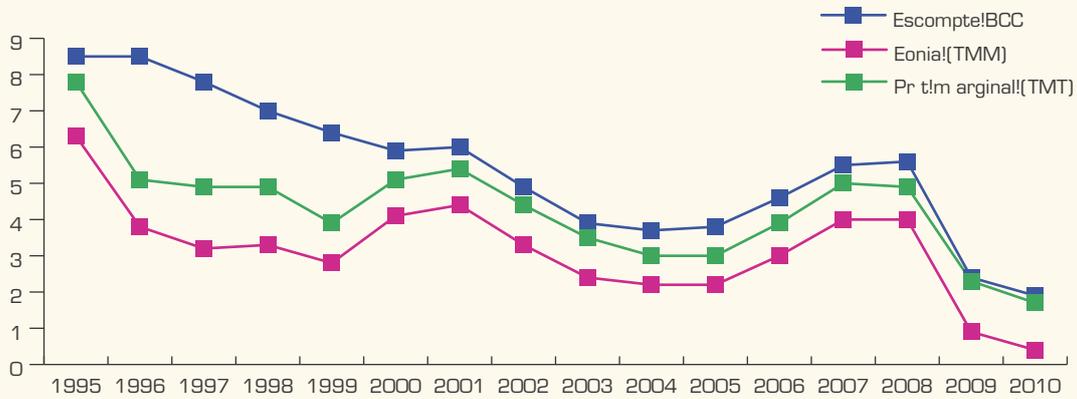
Au cours de l'année, la BCC n'a pas eu à répondre à des demandes de refinancement, la seule opération en cours remontant à l'année 2009, suite au « crédit relais » de 500 millions FC accordé à la Banque de développement des Comores.

Cette situation traduit une liquidité excédentaire du système bancaire, qui enregistre, après constitution des réserves obligatoires, un solde excédentaire moyen de 1,2 milliard FC.

**La constitution de réserves obligatoires par les banques et établissements financiers agréés :** le mécanisme des réserves obligatoires a été institué en juin 1999 et porte sur les dépôts de la clientèle dans les établissements bancaires, les institutions financières décentralisées et les autres institutions collectant des dépôts.

Le montant mensuel moyen des réserves obligatoires a été de 2,3 milliards FC, toutefois la rémunération par la BCC au taux de l'« EONIA - 1,25 », soit -0,82 % en moyenne sur l'année, n'a pas été servie du fait de ce chiffre négatif. En revanche, les réserves libres, qui ont affiché un niveau mensuel moyen de 1,2 milliard FC, ont été rémunérées à « EONIA - 1/8 », soit 0,31 en moyenne. Par ailleurs, certains établisse-

## ÉVOLUTION EN MOYENNE ANNUELLE DES PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT DE LA BCC



ments ont été pénalisés pour cause d'insuffisance. Le montant mensuel moyen des insuffisances s'élevait à 0,8 milliard FC.

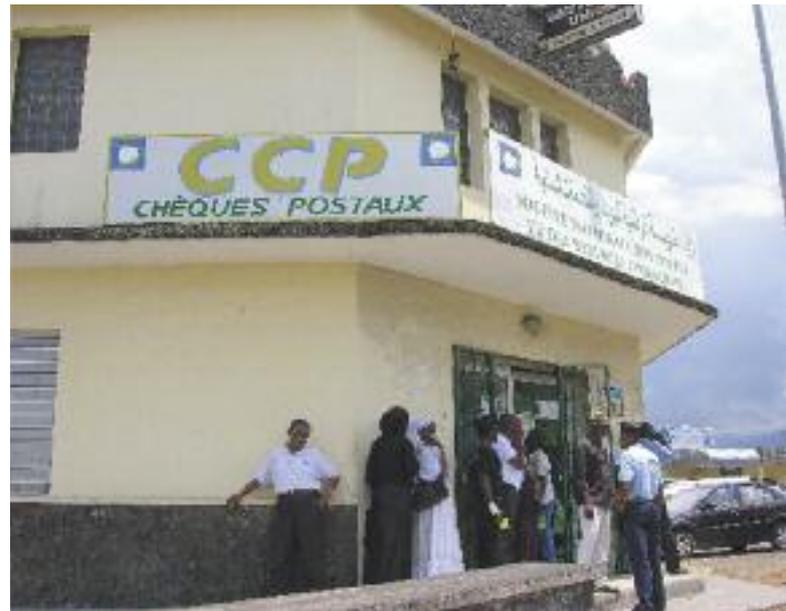
En prévision d'une dynamique inflationniste liée à d'importants concours financiers extérieurs, le taux de constitution des réserves obligatoires a été porté de 25 % à 30 % en juin 2010, avant de revenir à 25 % depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

**Les taux d'intérêt :** le principal taux d'intérêt directeur de la BCC reste le taux d'escompte indexé au taux interbancaire de la zone euro. *Il est fixé à EONIA +1,5.*

En moyenne annuelle, la tendance baissière des taux d'intérêt observée l'année dernière, suite à la crise financière internationale, s'est confirmée en 2010. En effet, le taux d'escompte de la BCC, indexé sur l'EONIA, affiche un taux de 1,93 % en 2010 contre 2,21 % en 2009. Toutefois, au cours du second semestre, il est observé une timide inversion de l'évolution de l'EONIA, tendance qui s'est maintenue au début de l'année 2011, avec un taux de 1,13 % en juin 2011. Toutefois, les incertitudes pesant sur l'économie mondiale, notamment la crise des dettes souveraines et la volatilité accrue des cours des matières premières, se sont traduites par une nouvelle baisse des taux d'intérêt.

*Le taux de rémunération des dépôts auprès de la BCC fixés à EONIA - 1/8, a évolué à une moyenne de 0,31 % en 2010 contre une moyenne de 0,59 % en 2009.*

Les taux débiteurs sont fixés sur la base d'une fourchette entre un taux plancher de 7 % et un taux plafond de 14 %, les banques étant libres de fixer leurs taux à l'intérieur de cette fourchette. En 2010, le taux moyen appliqué sur les crédits a été de 12,5 %. Le taux minimum de rémunération des dépôts d'épargne est à 1,75 %. Les taux créditeurs et débiteurs sont fixés par le Ministre des Finances sur proposition de la BCC.



Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF).

# 04

Les taux appliqués sur les opérations de la BCC ont évolué ainsi :

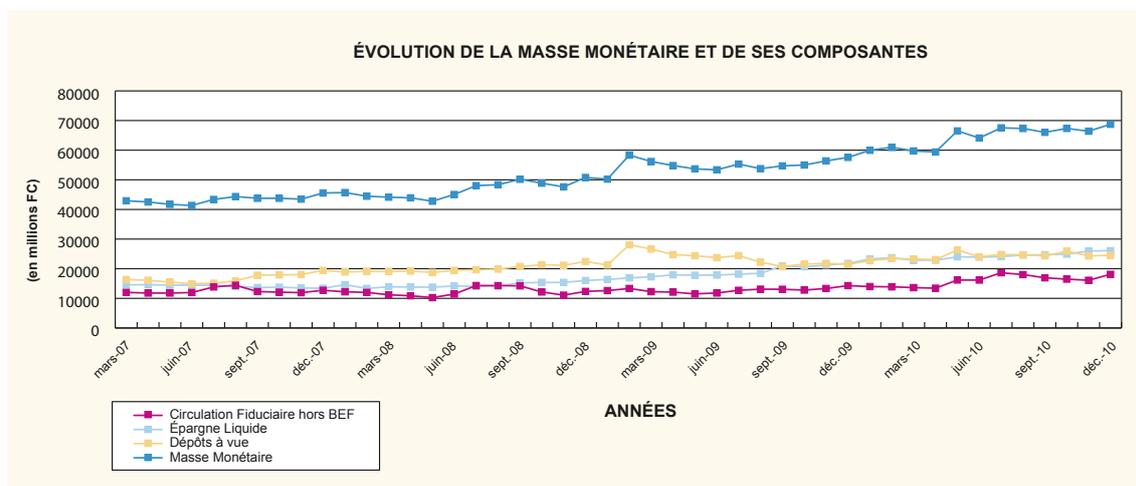
<b>ÉVOLUTION DES TAUX APPLIQUÉS SUR LES OPÉRATIONS DE LA BCC</b>		
	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Avances à l'État	2,21	1,93
Dépôts réserves libres banques et institutions financières	0,59	0,31
Dépôts réserves obligatoires banques et institutions financières	- 0,54	- 0,82
Escompte Banque Centrale	2,21	1,93

## 2.2 L'ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE ET DES CONTREPARTIES

L'accélération du rythme d'expansion monétaire observée ces dernières années, s'est poursuivie en 2010, sous l'impulsion des concours extérieurs et l'amélioration des financements bancaires intérieurs de l'économie, portant à 19,4 % le taux d'accroissement annuel de la masse monétaire, croissance atténuée par les mesures prises par les Autorités monétaires, d'accroître le taux de constitution des réserves obligatoires de 25 % à 30 % au début du 2<sup>e</sup> semestre (+ 7,2 % au 2<sup>e</sup> semestre contre 11,4 % au 1<sup>er</sup> semestre). L'augmentation de la masse monétaire est essentiellement imputable à la hausse du crédit intérieur (+17,6 %), en particulier aux crédits à l'économie (+26,9 %), les avoirs extérieurs nets n'ayant augmenté que de 4,2 %. En revanche,



Meck Moroni.



## 04

le taux de couverture de la masse monétaire par les avoirs extérieurs nets s'est encore dégradé, s'élevant à 66,9 % après 76,6 % en décembre 2009 et 79,2 % en décembre 2008.

Par rapport à décembre 2009, l'agrégat « **M1, Moyens de paiements** » a progressé de 6,9 milliards FC, soit une hausse de 19,3 %, en liaison avec le paiement des arriérés de salaires des fonctionnaires. La circulation fiduciaire s'est accrue de 26,8 % contribuant à hauteur de 9,1 % à la croissance de la base monétaire et les dépôts à vue ont augmenté de 3,1 milliards FC.

Les dépôts d'épargne ont enregistré une augmentation de 4,3 milliards FC, s'établissant à 26,1 milliards FC en décembre 2010 contre 21,8 milliards FC en décembre 2009, soit une hausse de 19,6 %, représentant 13,2 % du PIB en 2010 contre 11,7 % en 2009 après 9,1 % en 2008. La part des dépôts à terme dans le total de l'épargne s'est élargie, s'établissant à 23,6 % en 2010 contre 21,1 % en décembre 2009, après 13,5 % en décembre 2008, consolidant ainsi l'épargne stable.

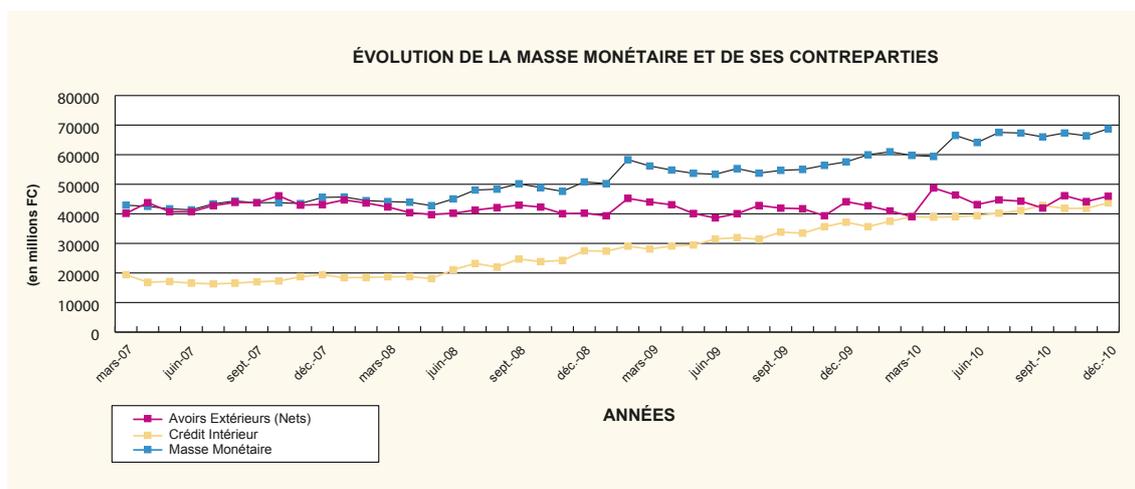
**ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE** (SOURCE : BCC, DESB)

MASSE MONÉTAIRE (EN MILLIONS FC)	DÉC. 2008	DÉC. 2009	JUIN 2010	DÉC. 2010	VAR (%) 10/09
<b>M1/Moyens de paiements</b>	<b>34 769</b>	<b>35 754</b>	<b>40 205</b>	<b>42 650</b>	<b>19,3</b>
Circulation fiduciaire	12 335	14 291	16 162	18 115	26,8
Dépôts à vue	22 435	21 464	24 043	24 534	14,3
Banque Centrale	1 281	489	443	506	3,5
Banques et Éts Financiers	21 154	20 975	23 600	24 028	14,6
<b>M2-M1/Épargne liquide</b>	<b>16 024</b>	<b>21 817</b>	<b>23 902</b>	<b>26 097</b>	<b>19,6</b>
Comptes à terme	13 855	17 202	19 009	19 983	16,2
Dépôts à Terme	2 168	4 614	4 894	6 114	32,5
<b>M2/MASSE MONÉTAIRE</b>	<b>50 793</b>	<b>57 571</b>	<b>64 107</b>	<b>68 747</b>	<b>19,4</b>



Exim Bank.

# 04



## 2.3 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE

Les **avoirs extérieurs nets** ont augmenté de 4,2 %, s'établissant à 46 milliards FC en décembre 2010 contre 44,1 milliards FC un an plus tôt, contribuant à hauteur de 2,7 % à la croissance de la masse monétaire.

Les avoirs extérieurs nets de la BCC se sont consolidés de 839 millions FC, en faible progression par rapport à décembre 2009, dont la hausse a été de 6,8 milliards FC. Dans un contexte de hausse des importations, le renforcement de la position extérieure est expliqué par les concours financiers extérieurs, notamment les aides budgétaires, accompagnés du

### ÉVOLUTION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE (SOURCE : BCC, DESB)

CONTREPARTIES (EN MILLIONS FC)	DÉC. 2008	DÉC. 2009	JUIN 2010	DÉC. 2010	VAR (1) 10/09
<b>AVOIRS EXTÉRIEURS (NETS)</b>	<b>40 203</b>	<b>44 114</b>	<b>43 149</b>	<b>45 974</b>	<b>+ 4,2</b>
Banque Centrale	37 481	43 493	41 778	44 335	+ 1,9
Banques et Éts Financiers	2 722	621	1 371	1 640	+ 164,2
<b>CRÉDIT INTÉRIEUR</b>	<b>27 503</b>	<b>37 172</b>	<b>39 415</b>	<b>43 704</b>	<b>+ 17,6</b>
<b>Créances sur l'État (Adm. Cent.)</b>	<b>5 246</b>	<b>7 266</b>	<b>4 704</b>	<b>5 743</b>	<b>- 21</b>
Créances brutes	9 223	10 452	10 624	12 753	+ 22
Dépôts de l'État (-)	3 977	3 186	5 920	7 010	+ 120
<b>Crédit à l'économie</b>	<b>22 257</b>	<b>29 906</b>	<b>34 712</b>	<b>37 961</b>	<b>+ 26,95</b>
Autres sociétés financières (Admi Loc et SNFP)	2 744	-	104	315	-
Sociétés non fin. pub.	19 463	1 303	1 699	2 232	+ 71,2
Autres sociétés non fin.		17 970	19 552	20 819	+ 15,9
Autres secteurs résidents	50	10 078	12 703	14 485	+ 43,7
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>- 17 028</b>	<b>- 23 715</b>	<b>- 18 457</b>	<b>- 20 932</b>	<b>- 11,7</b>
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES</b>	<b>45 541</b>	<b>57 571</b>	<b>64 107</b>	<b>68 747</b>	<b>+ 19,4</b>

maintien à des niveaux relativement élevés des envois de la diaspora.

Le **crédit intérieur** a enregistré une hausse de 17,6 % entre décembre 2009 et décembre 2010, en passant de 37,2 milliards FC à 43,7 milliards FC sur la période. Cette évolution est imputable uniquement aux crédits à l'économie, les créances nettes à l'État s'inscrivant en retrait, en liaison avec l'accroissement des dépôts de l'administration centrale, dont l'encours a plus que doublé. En revanche, les créances brutes à l'État se sont accrues, passant de 10,5 milliards

FC à 12,7 milliards FC sur la période. Les crédits de la BCC sont passés de 5,4 milliards FC à 5 milliards FC, suite au remboursement intégral de l'avance à long terme, tandis que les prêts et concours du FMI se sont élevés 6,5 milliards FC contre 3,8 milliards FC, en liaison avec le décaissement réalisé en juillet 2010.

Comme les années précédentes, les crédits à l'économie se sont inscrits en hausse, atteignant près de 38 milliards FC en décembre 2010 contre 29,9 milliards FC en décembre 2009, soit un accroissement annuel de 26,9 %.

### SECTION 3

## LE SYSTÈME BANCAIRE

### 3.1 STRUCTURE DU SYSTÈME BANCAIRE

La Banque Centrale des Comores, conformément aux Lois 80-07 et 80-08 et au décret 04-069/PR portant réglementation et contrôle des Banques, des Institutions financières décentralisées (IFD) et des Autres établissements financiers, a pour mission de réglementer et contrôler l'activité bancaire et financière sur le territoire national. Au 31 décembre 2010, conformément à l'instruction n° 004/2004/COB relative à la répartition en catégories des banques et établissements financiers agréés, le système bancaire et financier comorien est composé de :

#### Quatre banques :

- La Banque de développement des Comores (BDC),
- La Banque pour l'industrie et le commerce (BIC-Comores),
- L'Exim Bank – Comores,
- La Banque fédérale du commerce (BFC-Comores).

#### Deux Institutions financières décentralisées (IFD) :

- L'Union des Meck (12 caisses affiliées),
- L'Union régionale des Sanduk d'Anjouan (32 caisses affiliées).

#### Trois Intermédiaires financiers (IF) :

- La Société nationale des postes et des services financiers (SNPSFcollecte des dépôts et octroi des crédits),
- La Société Comores express (transfert d'argent),
- La Maison comorienne des transferts et des valeurs (MCTV-SA).

L'ensemble de ces établissements financiers sont soumis aux dispositifs de contrôle de la BCC, notamment par une obligation de déclaration des états financiers, à un rythme mensuel, en application de la lettre-circulaire n° 04/2008/COB.

### 3.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2010, le total consolidé des bilans des banques et établissements financiers a augmenté de 16,2 %, une croissance moins soutenue par rapport à la hausse de 27,5 % enregistrée en 2009. Il s'établit à 74,4 milliards FC contre 64 milliards FC en 2009 après 50,2 milliards FC en 2008, les quatre banques de la place représentant 57 % du total. À l'actif, le crédit net représente 52,4 % du total et 34,4 % pour la trésorerie nette

## 04

contre respectivement 46 % et 39 % en 2009. En termes de croissance, le crédit net est en hausse de 32,6 % en 2010 après 36,2 % en 2009. Au niveau des ressources, la collecte de

l'épargne a augmenté de 18,3 %, accompagnée d'une mobilisation de ressources extérieures auprès de bailleurs de la part de certains établissements bancaires.

<b>BILAN CONSOLIDÉ DU SYSTÈME BANCAIRE (EN MILLIONS FC)</b>			
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>ACTIF</b>			
Trésorerie nette	22 642	24 905	25 555
Crédit net	21 598	29 409	39 010
Titres et divers	3 873	6 111	4 299
Immobilisations nettes	1 811	3 120	4 228
Autres (charges exercice)	255	457	1 298
<b>PASSIF</b>			
Trésorerie/passif	623	1 860	3 578
Dépôts	38 430	44 802	53 009
Titres et divers	4 026	3 966	2 823
Fonds propres	5 217	11 629	11 982
Autres (produit exercice...)	1 884	1 744	2 997
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>50 179</b>	<b>64 002</b>	<b>74 390</b>

**L'épargne collectée** par les établissements bancaires et financiers s'est élevée à 53 milliards FC contre 44,8 milliards FC en décembre 2009, soit une hausse de 18,3 % contre 16,6 % un an plus tôt. Les quatre banques de la place contrôlent 45,4 % des dépôts de la clientèle et 35,8 % pour les deux réseaux de microfinance. La BIC continue d'occuper la première place en termes de mobilisation de l'épargne (14,4 milliards FC) suivie du réseau Meck (13,3 milliards FC) et de la SNPSF (9,9 milliards FC).

Les particuliers et les entreprises privées constituent respectivement 73,4 % et 19,8 % du total des dépôts, tout en notant que dans les « particuliers », les établissements de crédit comptabilisent une partie substantielle de l'épargne issue du commerce informel.

Parallèlement à la hausse des dépôts, **le crédit brut du système bancaire** a augmenté de 9,5 milliards FC sur un an, passant de 32,6 milliards FC à 42,1 milliards FC, respectivement entre décembre 2009 et décembre 2010. Le total

des provisions s'élève à 5,1 milliards FC. Les entreprises privées représentent 56,4 % des financements pour un montant brut de 23,8 milliards FC (20 milliards FC en décembre 2009), les particuliers venant en deuxième position avec 14,3 milliards FC (34,1 % du crédit brut). En termes de parts de marché, les banques contrôlent 56,6 % des financements et les deux réseaux de microfinance représentent 26,1 % du total.

**La trésorerie nette du système bancaire** a atteint 25,6 milliards FC en décembre 2010 contre 24,9 milliards FC l'année précédente, dégagant un taux de liquidité brut (trésorerie nette/dépôts clientèle) de 48,2 %, en baisse par rapport à décembre 2009 (55,6 %).

Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2010 des établissements collectant des dépôts et octroyant des crédits s'est nettement amélioré par rapport à 2009. Ainsi, le résultat net est passé de 694 millions FC en 2009 à 979 millions FC en 2010.

### **3.3 LA SUPERVISION BANCAIRE ET LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION**

Les principaux événements de l'exercice sont :

- Le renforcement de l'exercice des missions de contrôle, par la décision de transformer le service en une Direction du contrôle bancaire et par le renforcement de ses ressources humaines et matérielles, avec l'appui du FMI et de la Banque de France.
- Le renforcement des capacités de supervision du secteur de la micro-finance, notamment par la mise à disposition d'outils de contrôle et par la formation des inspecteurs de la BCC, grâce au Programme d'appui à la finance inclusive aux Comores (PAFIC), d'une durée de quatre ans et financé par le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU),
- La signature d'une convention sur la supervision bancaire entre la BCC et l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP), organisme adossé à la Banque de France et la mise en pratique de la convention signée avec la Banque centrale de Tanzanie.
- Le lancement du processus de modernisation de la Loi bancaire et le renforcement du dispositif prudentiel régissant le secteur bancaire, avec l'appui du département des marchés des capitaux du FMI.



Banque fédérale de commerce (BFC).



# 05

## L'ADMINISTRATION L'ACTIVITÉ ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE

### SECTION 1

#### PRÉSENTATION ET ORGANISATION DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

##### 1.1 HISTORIQUE DE LA BCC

##### 1.2 MISSIONS DE LA BCC

##### 1.3 ORGANISATION

##### ET CONTRÔLE DE LA BCC

##### 1.3.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### 1.3.2 LE GOUVERNEMENT DE LA BANQUE

##### 1.3.3 LE COMITÉ D'AUDIT

##### 1.3.3 LES EFFECTIFS DE LA BANQUE

### SECTION 2

#### LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

##### 2.1 LES BILLETS ET PIÈCES EN CIRCULATION

##### 2.2 LA CHAMBRE DE COMPENSATION

##### 2.3 LE PROJET

##### « CENTRALE DES RISQUES ET INCIDENTS DE PAIEMENT »

##### 2.4 LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

##### 2.4.1 LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE L'ARGENT

##### 2.4.2 LES OPÉRATIONS DE CHANGE

##### 2.4.3 LES CONCOURS À L'ÉTAT

##### 2.4.4 LE COMPTE D'OPÉRATIONS

##### 2.4.5 LES MISSIONS ET FORMATIONS

##### 2.4.6 L'ASSISTANCE TECHNIQUE EXTÉRIEURE

##### 2.4.7 LES DÉCISIONS RÉGLEMENTAIRES

### SECTION 3

#### LES COMPTES DE LA BANQUE

##### 3.1 LE BILAN

##### 3.2 LE COMPTE DE RÉSULTAT

# 05

## L'ADMINISTRATION L'ACTIVITÉ ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE

### SECTION 1

#### PRÉSENTATION ET ORGANISATION DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

##### 1.1 HISTORIQUE DE LA BCC

L'histoire de la Banque Centrale des Comores remonte au 16 novembre 1950, date de création de la Banque de Madagascar et des Comores (BCM), période pendant laquelle les Comores, sous dépendance française, étaient rattachées administrativement à Madagascar. La BCM assurait le service de l'émission monétaire, jusqu'au 21 décembre 1973, date à laquelle ce privilège lui a été retiré avec la promulgation de la Loi N° 73-1128.

Le 31 décembre 1974, un an après que la BCM ait cessé d'émettre de la monnaie aux Comores, le décret n° 74-1177 a mis en place « l'Institut d'émission des Comores », dont le siège social est fixé à Moroni et le siège administratif à Paris.

Le 2 janvier 1975, une convention précisant les modalités du transfert du service d'émission des billets et des monnaies métalliques à l'Institut d'émission des Comores a été signée entre le Ministre de l'Économie et des Finances des Comores et le secrétaire d'État aux Départements et Territoires d'Outre-mer.

Le 1<sup>er</sup> juin 1975, par le décret N° 75-443, l'Institut d'émission des Comores a pris en charge le service de l'émission monétaire.

Le 23 novembre 1979, le Ministre des Finances, de l'Économie et du Plan de la République fédérale islamique des Comores (RFIC) et le Ministre français de l'Économie ont procédé à la signature d'un accord de coopération monétaire, ratifié par le Président de la RFIC le 26 juin 1980.

La Banque Centrale des Comores a été créée le 1<sup>er</sup> juillet 1981, comme établissement public comorien de droit civil, prenant en charge le service de l'émission monétaire autrefois assuré par l'Institut d'émission des Comores.

##### 1.2 MISSIONS DE LA BCC

La BCC a quatre missions fondamentales, définies dans la Loi 80-08 et dans ses statuts, qui consistent à :

- Garantir la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores, en définissant et en mettant en œuvre la politique monétaire de l'Union,
- S'assurer du bon fonctionnement du système bancaire, en exerçant la surveillance et le contrôle des banques et établissements financiers agréés et en veillant à l'application de la réglementation de la profession bancaire. Elle dispose pour cette mission d'un pouvoir réglementaire, d'un pouvoir administratif et d'un pouvoir disciplinaire,
- Émettre la monnaie ayant cours légal et pouvoir libératoire sur le territoire de la République,
- Veiller au bon fonctionnement et à la



Les membres du Conseil d'administration – Décembre 2010.

sécurité des systèmes de paiement et de règlement.

En outre, la BCC est agent du Trésor pour ses opérations de banque dans le territoire de l'Union des Comores et à l'étranger. En tant que conseiller financier du gouvernement, la BCC prêle son concours au gouvernement pour toute question relative à la dette publique.

La BCC a également une mission d'information économique et est responsable de la confection des statistiques sur la monnaie, le crédit, la balance des paiements et la position extérieure de l'Union.

### 1.3 ORGANISATION ET CONTRÔLE DE LA BCC

Les organes d'administration de la Banque sont :

- Le Conseil d'administration,
- Le gouvernement,
- Le Comité d'audit.

#### 1.3.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de huit membres au plus, désignés pour une durée de quatre ans renouvelables. Toutefois, leurs fonctions peuvent prendre fin par suite de démission ou sur notification adressée à la Banque par l'autorité qui les a nommés. Le mandat de membre du Conseil, qui est gratuit, est incompatible

avec tout mandat législatif et toute fonction gouvernementale.

Le conseil est chargé de l'administration de la Banque. À cet effet, il :

- Fixe les dispositions du règlement intérieur de la Banque qui prévoit notamment les délégations de pouvoir qu'il peut accorder au Gouverneur,
- Détermine les conditions et la forme dans lesquelles la Banque établit et arrête ses comptes,
- Approuve le statut du personnel et le régime de rémunération ainsi que les régimes de retraite et de prévoyance des agents de la Banque,
- Statue sur l'acquisition, la vente et l'échange d'immeuble,
- Statue sur l'établissement et la fermeture des succursales et agences de la Banque,
- Approuve le budget annuel de la banque,
- Désigne les auditeurs chargés de l'audit annuel des comptes et examine leur rapport,
- Délibère au sujet de toute question relative à l'organisation et à la politique générale de la Banque.

Il peut déléguer certains de ces pouvoirs au Gouverneur.

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'administration était composé de :

- M. Salim Ahmed Abdallah,  
Président
- M. Madi Ahamada
- M. Ali Nassor
- M. Thomas Groh,
- M. Robert Collin,
- M. Emmanuel Rocher,
- M. Jean-François Vavasseur.
- M<sup>me</sup> Alfeine Sitti-Soifiat Tadjiddine

# 05

En 2010, le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en séance ordinaire, le 10 juin 2010 à Paris et le 13 décembre 2010 à Moroni.

Il a été consulté trois fois à domicile :

- En mars 2010, pour l'accord de principe de la signature d'un pacte d'actionnaires de la Banque de développement des Comores, pour arrêter les conditions de l'ouverture du capital, les niveaux de capital à céder et à conserver *in fine* par chaque actionnaire de cette banque,
- En juin 2010, pour l'octroi d'un crédit relais de 100 millions FC à la BDC, adossé au second décaissement AFD,
- En novembre 2010, pour la validation de la convention de portage par la BCC de 30 % de la participation de l'État au capital de la BDC.

## 1.3.2 LE GOUVERNEMENT DE LA BANQUE

Le Conseil d'administration du 24 juillet 2011 a donné un avis conforme à la nomination de M. Mzé Abdou Mohamed Chanfiou, qui avait assuré l'intérim du poste de Gouverneur, vacant depuis octobre 2010, au poste de Gouverneur de la Banque, et nommé M. Madi Ahamada au poste de vice-gouverneur.

Le Gouverneur de la Banque, nommé par le Président de l'Union des Comores pour une période de cinq ans renouvelable, assure l'application des statuts de la Banque et l'exécution des décisions du Conseil d'administration au sein duquel il dispose d'une voix consultative. Il organise et dirige l'ensemble des services de la Banque.

Dans le cadre de sa mission, le Gouverneur :

- Veille au respect de la législation relative à la monnaie et au contrôle des banques, du crédit et des changes ;
- Gère les disponibilités extérieures de la Banque ;
- Signe les accords ou conventions approuvés par le Conseil d'adminis-

tration ainsi que ceux ne nécessitant pas l'approbation préalable du Conseil dans les conditions prévues par le règlement intérieur ;

- Représente la Banque à l'égard des tiers et notamment de tous les organismes nationaux ou internationaux auxquels la Banque participe ;
- Exerce toute action judiciaire et prend toutes les mesures d'exécution ou conservatoires qu'il juge utile ;
- Recrute, nomme et révoque le personnel de la Banque.

Le Gouverneur peut déléguer ses pouvoirs.

Le vice-gouverneur assiste le Gouverneur. Il est nommé par le Conseil d'administration sur proposition du Ministre chargé des Finances de l'Union des Comores pour une durée de quatre ans renouvelable.

## 1.3.3 LE COMITÉ D'AUDIT

Cet organe de contrôle de la Banque était composé en 2010 de MM Ali Nassor, Président, de deux censeurs, Houssein Hassan Ibrahim et Stéphane Rezette, ainsi que de Patrick Hugues, expert auditeur.

## 1.3.4 LES EFFECTIFS DE LA BANQUE

Au 31 décembre 2010, en dehors du gouvernement de la Banque, les effectifs s'élèvent à 53 agents, contre 49 en 2009.

L'effectif est réparti de la manière suivante : trois cadres supérieurs, dix-sept cadres moyens, vingt-sept agents de service et six employés.

Au 1<sup>er</sup> avril 2011, un agent a été recruté pour renforcer l'agence de Mohéli (pour le remplacement d'un caissier en situation de santé fragile), portant à 5 le nombre total d'agents travaillant sur ce site.

Le recrutement du 3<sup>e</sup> informaticien, effectué en juin 2011, et de 3 cadres pour la supervision bancaire et les études fera passer l'effectif total de la Banque à 58 à la fin de l'année 2011.

**EFFECTIFS DE LA BANQUE RÉPARTIS PAR CATÉGORIE**

	2008	2009	2010
HORS CATÉGORIE	02	02	01
CATÉGORIE IV	04	03	03
CATÉGORIE III	12	17	17
CATÉGORIE II	23	23	27
CATÉGORIE I	08	04	06
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>54</b>

**EFFECTIFS DE LA BANQUE RÉPARTIS PAR AGENCE**

	2008	2009	2010
Siège Moroni	39	39	43
Agence d'Anjouan	06	06	07
Agence de Mohéli	04	04	04
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>54</b>

## SECTION 2

## LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

2.1 LES BILLETS ET PIÈCES  
EN CIRCULATION

Portée par le paiement des arriérés de salaires des fonctionnaires, la circulation fiduciaire s'est fortement accélérée en 2010, s'établissant à 19,6 milliards FC contre 16,1 milliards FC en 2009, après 14 milliards FC en 2008, soit une hausse 22,2 % après 14,8 % l'année dernière. Les billets représentent 97 % de la circulation fiduciaire.

2.2 LA CHAMBRE  
DE COMPENSATION

L'activité de la Chambre de compensation augmente d'une année sur l'autre. Avec l'augmentation du nombre de participants (six établissements), la Chambre totalise un montant de 56,4 milliards FC compensés contre 39,2 milliards FC en 2009, soit un accroissement de 43,8 % et le nombre de chèques présentés est passé de 38015 à 44694 et les virements de 1121 à 2035.

**ÉVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE (EN MILLIONS FC)**

	2007	2008	2009	2010
Billets	13211	13468	15520	19032
Pièces	487	504	530	584
<b>CIRCULATION TOTALE</b>	<b>13698</b>	<b>13972</b>	<b>16050</b>	<b>19616</b>

## 05

**ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMPENSATION  
(EN MILLIONS FC)**

	2008		2009		2010	
	NOMBRE	VALEUR	NOMBRE	VALEUR	NOMBRE	VALEUR
Chèques Compensés	26 616	24 744,8	37 115	33 904,2	43 649	40 564,9
Chèques Rejetés	586	348,7	900	829,1	1 045	990,4
Virements Compensés	-	-	1 113	5 298,6	2 004	15 811,4
Virements Rejetés	-	-	8	13,3	31	1 034,5

Au 31 décembre 2010, les statistiques des opérations traitées sont les suivantes :

- **43 649 chèques** compensés pour une valeur de **40,6 milliards FC** contre **37 115 chèques** en 2009 représentant **33,9 milliards FC**, soit un taux de progression de **16,1 %** du nombre de chèques, les valeurs correspondantes augmentant de **19,7 %**.
- **1 045 chèques** rejetés représentant un montant de **990,4 millions FC** contre **900 chèques** rejetés en 2009 correspondant à **829,1 millions FC**. Comme en 2009, les chèques rejetés représentent **2,4 %** du montant total.
- **2 004 opérations de virements** ont été compensées, pour un montant de **15,8 milliards FC** contre **1 113 opérations** en 2009 représentant **5,3 milliards FC**, tandis que le nombre de rejets s'est élevé à **31** contre **8** en 2009, pour des montants respectifs de **1 milliard FC** et **13,3 millions FC**.

### 2.3 LE PROJET « CENTRALE DES RISQUES ET INCIDENTS DE PAIEMENT »

La Banque Centrale des Comores a engagé une étude de faisabilité, financée par l'Agence française de développement (AFD) via un tirage du Fonds d'expertises et de renforcement des capacités (FERC) alloué à l'Union des Comores, en vue de la mise en place d'une Centrale des risques et incidents de paiement en Union des Comores, projet très important pour le développement harmonieux du financement de l'économie comorienne. Cet outil permettra en effet d'améliorer

l'environnement du climat des affaires, en facilitant l'accès aux crédits et la mise à disposition des dirigeants des Banques, Établissements financiers et Institutions de microfinance, des informations utiles à la prise de décisions.

La BCC a délégué la réalisation de l'étude préliminaire, qui a été lancée en septembre 2011 et dont la restitution des travaux est prévue pour décembre 2011, au cabinet FTHM Conseils.



Signature du contrat pour l'étude de faisabilité de la Centrale des risques et des incidents de paiement.

### 2.4 LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

#### 2.4.1 LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Les efforts fournis dans le cadre de la lutte contre les ouvertures illégales de banques off shore, la mise en conformité de la réglementation avec les recommandations du GAFI et les différents engagements pris dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ont été appréciés par les experts des pays membres et

les partenaires et ont permis la validation à l'unanimité des experts de la demande d'adhésion des Comores au groupe ESAAMLG. Ainsi, lors de la réunion du Conseil des Ministres des pays membres du groupe ESAAMLG, tenue du 30 août au 8 septembre 2010 au Malawi, l'Union des Comores a été admise comme pays membre permanent, quittant le statut de membre observateur qu'elle avait depuis 2 ans.

La Banque Centrale des Comores, qui assure le secrétariat permanent du Service de renseignement financier, a organisé en novembre 2010 un atelier de sensibilisation des enquêteurs. Une formation sur l'utilisation du logiciel PDVF (analyse et traitement de l'information liés à la déclaration de soupçon) a été réalisée par le service informatique de la BCC et des tests ont été effectués sur les premières déclarations de soupçons reçues. Cette étape est primordiale, car elle permet de déclencher le processus d'investigations.

Pour l'année 2011, en partenariat avec le CLAB, la Banque Centrale a organisé un séminaire en janvier pour faire le point sur :

- Les approches pratiques de la LCB/FT avec les assujettis bancaires et non bancaires,
- Les techniques d'investigations et d'analyses avec la Division opérationnelle,
- Les évolutions récentes du GAFI.

#### 2.4.2 LES OPÉRATIONS DE CHANGE

Les opérations d'achat d'euros en 2010 se sont élevées à 32,6 milliards de FC, soit une hausse de 21,4 % par rapport à l'année dernière.

Ce pic s'explique essentiellement par l'aide budgétaire accordée par le Qatar au gouvernement comorien. En isolant cet apport, les opérations de change s'inscriraient en baisse de 15,3 % (- 5,6 % à la Grande Comore, -36,8 % à Anjouan, - 41,6 % à Mohéli).

Cette évolution peut s'expliquer par :

- Le développement des transferts « formels », soutenus par le développement de partenariat entre les banques et établissements financiers locaux et les sociétés de transferts d'argent,
- Le paiement des arriérés de salaires,
- Les effets retardés de la crise financière internationale, les fonds envoyés étant essentiellement liés à la pratique des tontines.

En revanche, les sorties de devises, après une année de stagnation, ont fortement progressé, avec un doublement du montant.

Cette progression peut s'analyser comme un effet du don qatari affecté au règlement des arriérés de salaires des fonctionnaires, permettant de réduire les créances et de permettre aux établissements bancaires de disposer de capacités additionnelles de financement, notamment des importations.

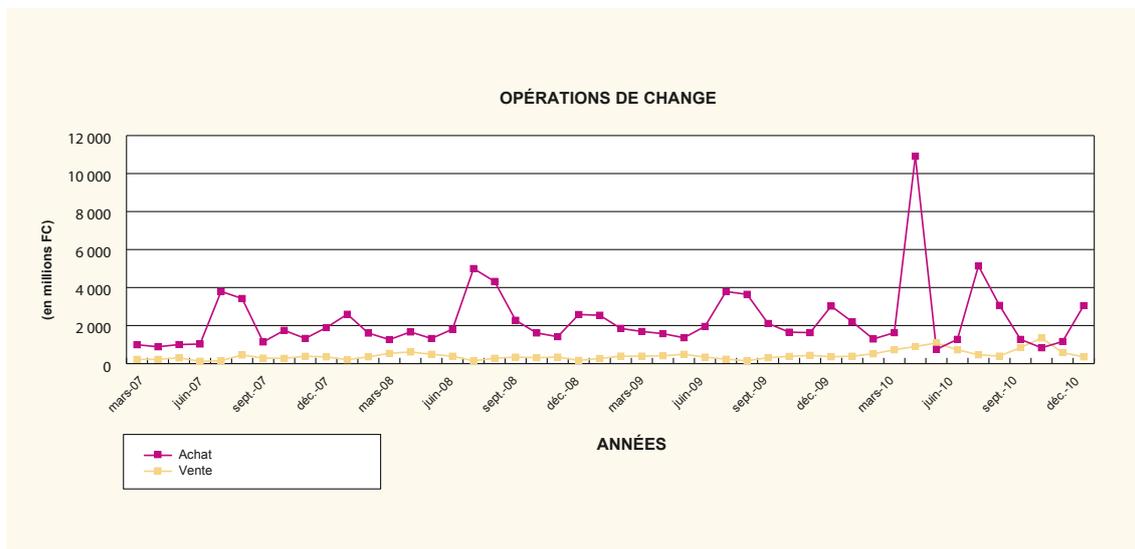


Participants au séminaire LCB/FT.

#### ÉVOLUTION ANNUELLE DES OPÉRATIONS EN DEVISES À LA BCC (EN MILLIONS FC) (SOURCE : BCC)

	ACHATS			VENTES		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Moroni	20566	18643	27432	3844	3741	7627
Mustamudu	6082	7338	4639	92	125	347
Fomboni	814	838	489	238	278	338
<b>TOTAL</b>	<b>27462</b>	<b>26819</b>	<b>32560</b>	<b>4174</b>	<b>4144</b>	<b>8312</b>

# 05



### 2.4.3 LES CONCOURS À L'ÉTAT

En accord avec les dispositions des articles 16 et 17 des statuts de la BCC, l'encours des avances à l'État a atteint 4 422 millions FC contre 4 406 millions FC en 2009. Par ailleurs, l'État a remboursé l'intégralité de l'avance à long terme, dont l'encours s'élevait à 896 millions FC, sur la base d'une avance adossée aux allocations des DTS par le FMI, en réponse à la crise financière. La BCC a également accepté de porter 30 % (457,5 millions FC) de

la participation de l'État au capital de la BDC dans le cadre du processus de privatisation de cet établissement.

### 2.4.4 LE COMPTE D'OPÉRATIONS

Le solde annuel moyen du compte d'opérations s'est consolidé, s'établissant en 2010 à une moyenne de 43,8 milliards FC contre 39,4 milliards de FC en 2009, soit une hausse de 11 %. Cette évolution s'explique par le

<b>SOLDE TRIMESTRIEL MOYEN DU COMPTE D'OPÉRATIONS (EN MILLIONS DE FC)</b>						
RUBRIQUES	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1 <sup>er</sup> trimestre	28 310	27 047	29 770	33 826	40 340	42 348
2 <sup>e</sup> trimestre	28 716	30 161	30 582	30 372	39 058	42 317
3 <sup>e</sup> trimestre	27 699	30 560	31 029	30 668	38 156	43 547
4 <sup>e</sup> trimestre	27 117	30 384	31 598	33 001	40 173	46 928
<b>MOYENNE ANNUELLE</b>	<b>27 961</b>	<b>29 538</b>	<b>30 745</b>	<b>31 967</b>	<b>39 432</b>	<b>43 785</b>

<b>MOYENNE TRIMESTRIELLE DU TAUX DE RÉMUNÉRATION DU COMPTE D'OPÉRATIONS</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre 2009	2 <sup>e</sup> trimestre 2009	3 <sup>e</sup> trimestre 2009	4 <sup>e</sup> trimestre 2009
<b>2,8889</b>	<b>2,0082</b>	<b>1,7500</b>	<b>1,7500</b>
1 <sup>er</sup> trimestre 2010	2 <sup>e</sup> trimestre 2010	3 <sup>e</sup> trimestre 2010	4 <sup>e</sup> trimestre 2010
<b>1,7500</b>	<b>1,7500</b>	<b>1,7500</b>	<b>1,7500</b>

niveau exceptionnel des aides budgétaires accordées à l'État ainsi que par la bonne tenue des opérations de change, en dépit de la pression exercée par les mouvements débiteurs sur le compte, pour le règlement des importations notamment.

#### 2.4.5 LES MISSIONS ET FORMATIONS

La Banque a participé à différentes rencontres internationales (Zone franc, Association des banques centrales africaines, COMESA, Assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale).

Par ailleurs, en dépit des contraintes budgétaires observées, la Banque s'est attachée à renforcer les compétences de ses agents, qui ont pu bénéficier de formations organisées par des organismes comme le FMI, le Partenariat multilatéral pour l'Afrique et le Groupe de la banque africaine de développement, l'Institut bancaire et financier international (Banque de France), le projet BEAC-BCEAO-BCC et le COMESA.

#### 2.4.6 L'ASSISTANCE TECHNIQUE EXTÉRIEURE

Au cours de l'année 2010 et du 1<sup>er</sup> semestre 2011, la Banque Centrale des Comores a bénéficié de l'appui technique de ses partenaires dans différents domaines d'activités (études, supervision bancaire, comptabilité, contrôle, informatique, caisse et opérations bancaires).

Le FMI a appuyé la Supervision Bancaire, la Comptabilité et le Contrôle.

La Banque de France a également appuyé le Département de la Caisse et des Opérations Bancaires ainsi que la Supervision Bancaire. L'IEDOM a apporté son concours au Service des Études et au Service Informatique.

Par ailleurs, le ministère français des Affaires Étrangères et Européennes ainsi que la Banque de France ont apporté leur concours

à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, tandis que le PAFIC (Programme d'appui à la finance inclusive), lancé en 2010 par le Système des Nations Unies, a apporté une contribution à l'amélioration du Service de la Supervision Bancaire.

#### 2.4.7 LES DÉCISIONS RÉGLEMENTAIRES

En 2010, la BCC a pris les mesures suivantes :

- Autorisation du réseau des Sanduk d'Anjouan à effectuer des opérations d'achat et de vente d'euros, par instruction n° 001/2010/COB du 2 avril 2010 ;
- Notification de la liste des institutions financières agréées et inscrites dans le registre des Banques et Établissements Financiers, suivant lettre-circulaire n° 001/2010/COB du 4 février 2010 ;
- Autorisation de la Société « Maison comorienne des transferts et valeurs » d'effectuer des opérations de change de devises, suivant lettre-circulaire n° 002/2010/COB du 12 juillet 2010 ;
- Augmentation du taux de constitution des Réserves Obligatoires de 25 % à 30 %, suivant lettre-circulaire n° 003/2010/COB du 9 juillet 2010 ;
- Autorisation de la Société « Maison comorienne des transferts et valeurs » d'effectuer des opérations de transferts d'argent à l'étranger, suivant lettre-circulaire n° 004/2010/COB du 26 juillet 2010 ;
- Notification de l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de la BCC en application de la Loi n° 08-015/AU, suivant lettre-circulaire n° 006/2010/COB du 21 décembre 2010 ;
- Fixation du taux de pénalité sur les insuffisances de réserves obligatoires à EONIA + 4 % suivant lettre-circulaire n° 001/2011/COB du 17 janvier 2011 (correction de la lettre-circulaire n° 005/2010/COB du 21 décembre 2010).

## 05

## SECTION 3

## LES COMPTES DE LA BANQUE

## 3.1 - LE BILAN

Après une croissance de 25 % en 2009, le total de bilan s'est à nouveau accru de 6 % en 2010, s'établissant à 73,8 milliards FC contre 69,6 milliards FC en 2009. Cette évolution s'explique, à l'actif par la consolidation des avoirs extérieurs et l'accroissement des créances sur le Trésor, et au passif, par l'augmentation de la circulation fiduciaire et des dépôts de l'État.

**À l'actif**, les avoirs en or ont augmenté de 39 %, en liaison avec la hausse du cours de l'or, tandis que les avoirs en devise (hors DTS) se sont consolidés de 2 %, passant de 47,5 milliards FC à 48,5 milliards FC.

Les relations financières avec le FMI, désormais regroupées afin de faciliter les traitements liés à la réévaluation, se sont accrues de 13 %, s'élevant à 9,8 milliards FC contre 8,6 milliards FC en 2009, les avoirs en DTS ayant augmenté de 996 millions FC.

Au niveau des créances, le crédit relais accordé à la BDC en juillet 2009 pour un montant de 500 millions FC s'est considérablement réduit, présentant un encours de 60 millions FC, tandis que les créances au Trésor se sont consolidées de 24 %.

Les avances statutaires sont restées stables à 4,4 milliards FC, tandis qu'un nouvel emprunt, adossé aux allocations de DTS auprès du FMI, d'un montant de 1 360 millions FC a été contracté, pour apurer l'avance à long terme auprès de la BCC et pour réduire les créances de l'État auprès de la SNPSF.

Les concours du FMI se sont accrues de 33 %, suite au décaissement de la 2<sup>e</sup> tranche du prêt FEC (ex-FRPC), portant l'encours des prêts FMI y compris le post-conflit à 4,6 milliards FC contre 3,4 milliards FC en 2009.

Après une baisse de 6 % en 2009 des actifs immobilisés, la BCC a enregistré une hausse

de 912 millions FC de ses actifs immobilisés, dont près de 90 % concernent l'approvisionnement en matériel d'émission. Ceci s'est traduit par un accroissement de la dotation aux amortissements de 749 millions FC, dont plus de 70 % pour le matériel d'émission.

**Au passif**, on observe un accroissement de la circulation fiduciaire de 22 %, après 15 % en 2009, et une consolidation des dépôts de l'État, qui sont passés de 2,5 milliards FC à 6,5 milliards FC, en liaison avec l'afflux exceptionnel des aides budgétaires. En revanche, les dépôts des banques et institutions financières se sont contractés de 7 %, en liaison avec la baisse des dépôts de la BIC, de la Meck-Moroni et de la SNPSF. Le solde des dépôts des sociétés d'État a aussi baissé, s'établissant à 82 millions FC contre 118 millions FC un an plus tôt, soit une baisse de 31 %.

Les engagements en devise, hors opérations avec le FMI, sont restés stables sur la période, s'élevant à 498 millions FC contre 485 millions FC en 2009. En revanche, les opérations avec le FMI se sont accrues de 11 % par rapport à 2009, s'établissant à 13,8 milliards FC contre 12,4 milliards FC, en liaison avec le décaissement de la 2<sup>e</sup> tranche du programme FEC.

Les capitaux propres se sont consolidés de 1 %, en liaison avec l'affectation des résultats de la réévaluation des devises et or dans les réserves spéciales.

## 3.2 - LE COMPTE DE RÉSULTAT

**Sur recommandation du FMI, la présentation du compte de résultat a été modifiée**, en rapprochant les charges et les produits selon qu'ils se rapportent aux opérations sur avoirs extérieurs et aux opérations avec la clientèle (Trésor, établissements bancaires et financiers). La notion de Produit net bancaire (PNB) a d'autre part été introduite.

L'exercice 2010 s'est achevé sur un **résultat net bénéficiaire de KMF 78 millions**, après la perte de 68 millions constatée sur l'exercice précédent. Loin des niveaux de résultat atteints

en 2007 et 2008, qui étaient respectivement de KMF 530 et 242 millions, la Banque a renoué toutefois avec l'équilibre de ses comptes.

Cette évolution résulte essentiellement de l'amélioration des transferts créditeurs dans le compte d'opération, en relation avec la hausse des concours financiers au bénéfice de l'État et d'une évolution maîtrisée des charges. Il convient toutefois de souligner la hausse des charges d'émission de billets et pièces et des frais du Conseil.

Entre 2009 et 2010, le résultat des avoirs extérieurs de la Banque a augmenté de **94,5 millions**

de francs comoriens, soit une hausse de **9.5 %**. Cette évolution s'explique par la hausse des intérêts perçus sur les dépôts en compte d'opérations (11,8 %). Bien que le taux marginal servi en 2010 ait été inférieur à celui de 2009 (rémunération au taux plancher de 2,5 % l'an), les intérêts enregistrés sont plus conséquents, suite à la hausse des dépôts, en raison des aides budgétaires dont a bénéficié le pays et du versement des montants correspondant à « la citoyenneté économique ». Il est à noter que les intérêts reçus sur le compte d'opérations représentent plus de 98 % du total des ressources de la Banque.

<b>RÉSULTAT SUR AVOIRS EXTÉRIEURS</b> (EN FC)			
	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variation</b>
Intérêts sur le compte d'opérations et le compte spécial de Nivellement	1 093 742 428	978 602 562	115 139 866
Intérêts sur les autres placements et dépôts	11 614 978	45 067 515	- 33 452 537
Charges d'intérêts sur le compte FMI	- 12 573 622	- 893 045	11 680 577
Charges sur opérations de marché	- 472	- 24 443 657	- 24 443 185
<b>Résultat sur avoirs extérieurs</b>	<b>1 092 783 312</b>	<b>998 333 375</b>	<b>94 449 937</b>

Les autres intérêts perçus ont accusé globalement une baisse de 33 millions FC, consécutive à l'enregistrement d'une différence de change positive sur un emprunt accordé par le FMI en 2009. Toutefois, les intérêts perçus sur les avoirs en DTS ont augmenté en 2010, suite au versement des allocations en DTS qui ne sont pas encore utilisés par l'État, occasionnant en contrepartie une hausse des charges d'intérêts sur compte FMI pour la même période.

Le résultat sur opérations avec la clientèle a progressé de 48 % entre 2009 et 2010. Cette forte progression s'explique par les intérêts perçus sur la clientèle (85 %), générés par les pénalités payées sur leurs insuffisances de réserves obligatoires observées par certains BEF mais aussi par les paiements d'intérêts sur l'opération de refinancement bancaire réalisé en 2009.

<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE</b> (EN FC)			
	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variation</b>
Intérêts sur concours au Trésor	120 683 300	119 580 741	1 102 559
Intérêts sur compte clientèle	35 134 177	19 026 708	16 107 469
Autres produits reçus de la clientèle	171 681 545	128 132 318	43 549 227
Intérêts versés aux établissements bancaires	- 16 680 618	- 56 677 216	- 39 996 598
Charges sur opérations avec la clientèle	- 27 661	- 16 540	11 121
<b>Résultat sur opérations avec la clientèle</b>	<b>310 790 743</b>	<b>210 046 011</b>	<b>100 744 732</b>

## 05

Les autres produits sur l'activité avec la clientèle ont augmenté (+34 %), aussi bien les commissions sur la vente de devises que celles sur les transferts de fonds vers l'étranger. D'autre part, les charges d'intérêts servies à la clientèle ont beaucoup diminué (moins du tiers de celles enregistrées en 2009) suite aux baisses simultanées des taux de rémunération et des soldes moyens des dépôts des établissements financiers. Le Produit net bancaire, qui représente la part du résultat liée à l'activité intrinsèque de la Banque, est en hausse de 197 millions de francs comoriens, soit une augmentation de 16 %.

<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b> (EN FC)			
	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variation</b>
Résultat sur avoirs extérieurs	1 092 783 312	998 333 375	94 449 937
Résultat sur opérations clients	310 790 743	210 046 011	100 744 732
Autres produits financiers	18 947 666	17 086 526	1 861 140
Autres charges financières	174 823	165 478	9 345
<b>Résultat sur opérations avec les institutions financières</b>	<b>1 422 346 898</b>	<b>1 225 300 434</b>	<b>197 046 464</b>

Le résultat sur avoirs extérieurs ne représente que 77 % de ce produit contre 81,5 % en 2009. En revanche, la part des opérations avec la clientèle a progressé, passant de 17 % à 22 % en 2010, ce qui confirme le développement du système bancaire comorien ces dernières années. Les frais généraux en 2010 ont augmenté de près de 2 % entre 2009 et 2010, imputable à la hausse de 15,8 % des charges d'émissions monétaire, notamment la réception de billets et pièces de monnaie expédiés par la Banque de France et Monnaie de Paris en 2010. Cette hausse a été toutefois compensée par la diminution de 18,4 % des autres charges (eau et électricité, frais de réception et de représentation...), le poste « charges du personnel » restant stable sur la période.

<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b> (EN FC)			
	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variation</b>
Charges de personnel	519 770 523	514 531 119	5 239 404
Charges de matériel d'émission	432 209 339	373 314 688	58 894 651
Autres charges	192 129 414	234 160 090	- 42 030 676
<b>Total frais généraux</b>	<b>1 144 109 276</b>	<b>1 122 005 897</b>	<b>22 103 379</b>

La dotation aux amortissements s'est montée à 750 millions FC, dont plus de 70 % concernent le matériel d'émission. Les dotations aux amortissements et aux provisions ont ainsi augmenté de 11,8 %.

<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b> (EN FC)			
	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variation</b>
Produits exceptionnels	4 730 622	17 531 751	- 12 801 129
Charges exceptionnelles	5 191 663	23 896 151	- 18 704 488
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 461 041</b>	<b>- 6 364 400</b>	<b>5 903 359</b>

Les opérations exceptionnelles en 2010 étaient moindres qu'en 2009 suite à un suivi plus rigoureux instauré sur l'année.

<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b> (EN FC)			
	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variation</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>78 455 481</b>	<b>- 68 144 260</b>	<b>146 599 741</b>

Le résultat de l'exercice clos au 31/12/2010 avant répartition est en nette progression par rapport à celui enregistré en 2009. Le résultat exceptionnellement déficitaire de 2009 a été dépassé et on est revenu à la normalité. Cette amélioration est fortement liée à la hausse des produits sur les opérations avec la clientèle et à la réalisation des prévisions sur la rémunération du compte d'opérations.

Dans ces conditions, les fonds propres de la Banque se présenteraient de la façon suivante :

<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b> (EN FC)		
<b>Fonds propres de la BCC</b>	<b>Avant répartition</b>	<b>Après répartition</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>13 097 298 743</b>	<b>13 136 526 484</b>
Capital	3 000 000 000	3 000 000 000
Écarts de réévaluation	379 870 159	379 870 159
Fonds de dotation en capital	341 476 960	341 476 960
Réserve légale	1 764 757 589	1 803 985 330
Réserve pour investissement	601 392 163	601 392 163
Réserve spéciale	5 265 643 811	5 265 643 811
Réserve pour garantie de change	1 457 422 022	1 457 422 022
Subventions d'équipement	286 736 039	286 736 039

Conformément aux statuts de la Banque, le résultat audité de **78 455 481 FC** serait réparti comme suit :

**Fonds général de réserve :** ..... **39 227 741**  
(50 % du bénéfice)

**Dividendes de l'État :** ..... **39 227 741**  
(= Bénéfice - Fonds général de réserve)

## 05

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2010 (EN MILLIONS FC)**

ACTIF	2009	2010	ÉCART	PASSIF	2009	2010	ÉCART
<b>Avoirs en or</b>	<b>218</b>	<b>303</b>	<b>+ 85</b>	<b>Billet et pièces en circulation</b>	<b>16 050</b>	<b>19 616</b>	<b>+ 3 566</b>
<b>Avoirs en devise</b>	<b>47 455</b>	<b>48 512</b>	<b>+ 1 057</b>	<b>Engagements en devise</b>	<b>485</b>	<b>498</b>	<b>+ 13</b>
- Encaisses en devises	3 909	2 082	- 1 827	<b>Relations avec le FMI</b>	<b>12 418</b>	<b>13 814</b>	<b>+ 1 396</b>
- Comptes en devise	43 546	46 430	2 884	- Allocations DTS	4 719	4 855	+ 136
<b>Relations avec le FMI</b>	<b>8 642</b>	<b>9 781</b>	<b>+ 1 139</b>	- Emprunts FMI	3 443	4 574	+ 1 131
- Avoirs en DTS	3 703	4 699	+ 996	- Comptes du FMI	4 256	4 385	+ 129
- Quote-part FMI	4 939	5 082	+ 143	<b>Comptes des banques résidentes</b>	<b>20 837</b>	<b>19 427</b>	<b>- 1 410</b>
<b>Créances sur les banques</b>	<b>503</b>	<b>60</b>	<b>- 443</b>	<b>Comptes du trésor</b>	<b>2 517</b>	<b>6 504</b>	<b>+ 3 987</b>
<b>Créances sur le trésor</b>	<b>9 212</b>	<b>11 462</b>	<b>+ 2 250</b>	<b>Compte des entreprises publiques</b>	<b>118</b>	<b>82</b>	<b>- 36</b>
- Avances à l'État	5 371	5 897	+ 526	<b>Autres dépôts</b>	<b>19</b>	<b>36</b>	<b>+ 17</b>
- Prêts FMI	3 443	4 574	+ 1 131	<b>Comptes de régularisation et divers</b>	<b>4 158</b>	<b>598</b>	<b>- 3 560</b>
- Allocation DTS utilisées	398	534	+ 136	<b>Capitaux propres</b>	<b>13 033</b>	<b>13 140</b>	<b>+ 107</b>
- Prêt portage des actions BDC	0	457	+ 457	<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>78</b>	<b>+ 78</b>
<b>Autres créances</b>	<b>151</b>	<b>294</b>	<b>+ 143</b>				
<b>Comptes de régularisation et divers</b>	<b>308</b>	<b>140</b>	<b>- 168</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>3 078</b>	<b>3 242</b>	<b>+ 163</b>				
- Immobilisations	4 648	5 562	+ 912				
- (Amortissements)	(1 620)	(2 370)	(749)				
- Titres de participations BDC	50	50	0				
<b>Résultat</b>	<b>68</b>	<b>0</b>	<b>- 68</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>69 635</b>	<b>73 793</b>	<b>4 158</b>	<b>TOTAL</b>	<b>69 635</b>	<b>73 793</b>	<b>4 158</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT (EN MILLIONS DE FC)**

	2009	2010	ÉCART
Intérêts perçus sur le compte d'opération et le compte spécial	979	1 094	+ 115
Intérêts perçus sur les autres placements et dépôts	45	12	- 33
Charges d'intérêts sur le compte FMI	- 1	- 13	- 12
Charges sur opérations de marché	- 24	0	+ 24
<b>Résultat sur avoirs extérieurs</b>	<b>998</b>	<b>1 093</b>	<b>+ 94</b>
Intérêts perçus sur concours au Trésor	120	121	+ 1
Intérêts perçus sur compte clientèle	19	35	+ 16
Autres produits reçus de la clientèle	128	172	+ 44
Intérêts versés aux établissements bancaires	- 57	- 17	+ 40
Charges sur opérations avec la clientèle	0	0	0
<b>Résultat sur opération avec la clientèle</b>	<b>210</b>	<b>310</b>	<b>+ 101</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 208</b>	<b>1 403</b>	<b>+ 195</b>
<b>Frais généraux</b>	<b>- 1 122</b>	<b>- 1 144</b>	<b>- 22</b>
Charges de personnel	- 515	- 520	- 5
Charges de matériel d'émission	- 373	- 432	- 59
Autres charges	- 234	- 192	+ 42
Autres produits d'exploitation	16	18	+ 2
Dotations aux amortissements et provisions	- 205	- 229	- 24
Reprise de provision	40	30	- 10
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 63</b>	<b>78</b>	<b>+ 141</b>
Produits exceptionnels	18	5	- 13
Charges exceptionnelles	- 24	- 5	+ 19
Résultat exceptionnel	- 5	0	- 6
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 68</b>	<b>78</b>	<b>+ 147</b>



Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Administrateurs de la Banque Centrale des Comores (BCC),

### Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers d-joints de la Banque Centrale des Comores, comprenant le bilan et hors-bilan au 31 décembre 2010 ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Le bilan au 31 décembre 2010 présente tant à l'actif qu'au passif un total de 73.793.911.985 KMF. Le compte de résultat fait apparaître un résultat net bénéficiaire de 78.455.481 KMF à la fin de l'exercice 2010.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le Gouvernement de la Banque est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au référentiel comptable de la Banque ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### CABINET MAZARS IVOARIANA

Associé Général : Bruce DE LAURENTIS, Directeur Général et Président  
Associés :  
- Jean-Philippe DE LAURENTIS, Directeur Général et Président  
- David SAÏDI, Directeur Général et Président  
- Bruce DE LAURENTIS, Directeur Général et Président  
- Isabelle DE LAURENTIS, Directeur Général et Président  
- Hervé NORD, Directeur Général et Président  
- Denis DE LAURENTIS, Directeur Général et Président

Siège social : 13, rue de la République - 93000 Paris  
Siège social : 13, rue de la République - 93000 Paris  
Siège social : 13, rue de la République - 93000 Paris



# 05

## Opinion

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Centrale des Comores au 31 décembre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable propre à cette Banque.



Frédéric RANDRIANARISOA

Les auditeurs



Antananarivo, le 25 MARS 2011



Bruno DAUPHINE



CABINET MAZARS FIVOARANA

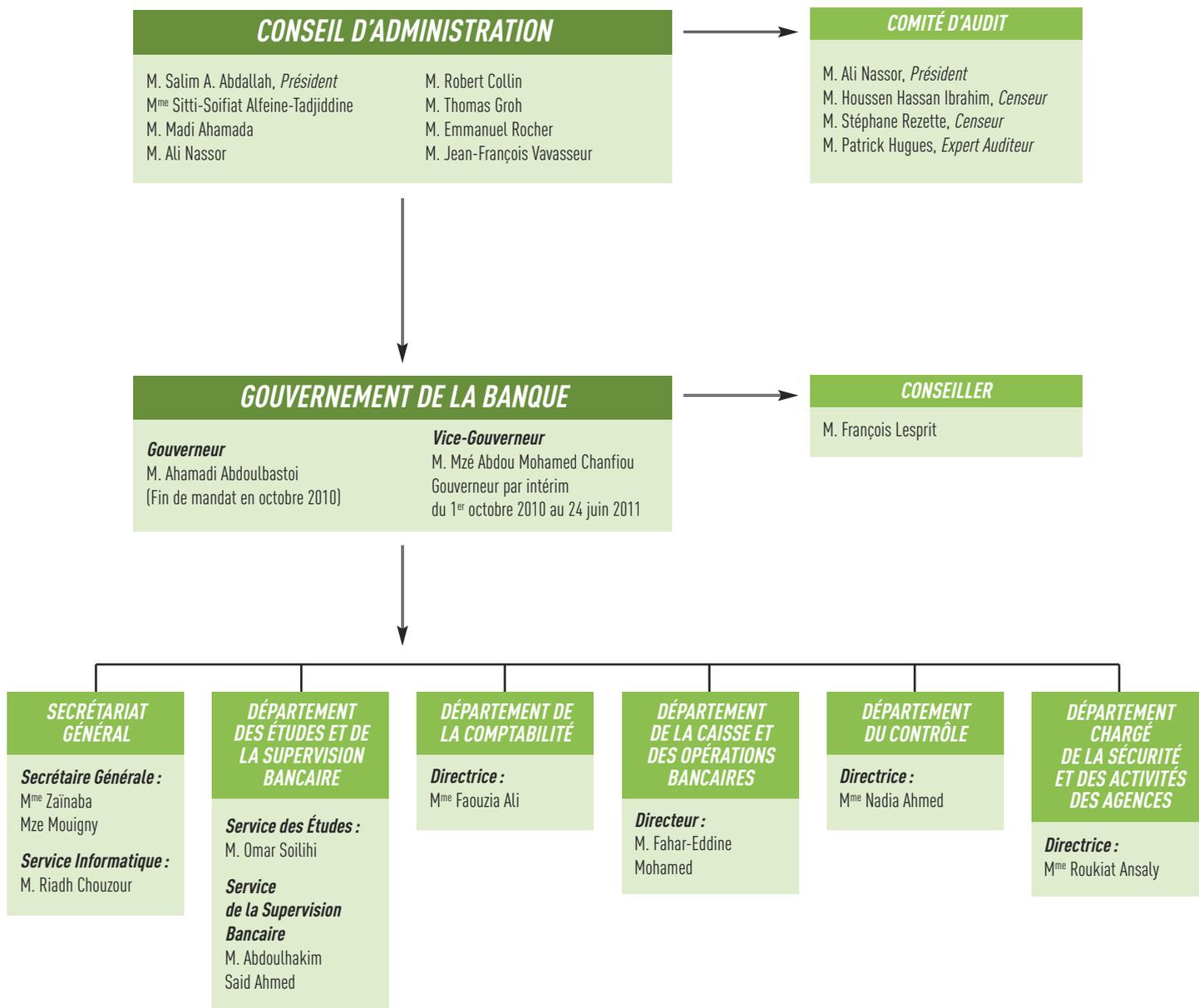
Siège social : 13 Rue Pasteur Antananarivo - 10000 Madagascar - Tel : 00262 20 31 41 42 - Fax : 00262 20 31 41 43 - Mail : [info@mfivo.com.mg](mailto:info@mfivo.com.mg)

# ANNEXES





**ANNEXE I :**  
**ORGANIGRAMME DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2010**



## ANNEXE IIA : ÉVOLUTIONS MENSUELLES DES COURS DE QUELQUES DEVISES PAR RAPPORT AU FRANC COMORIEN EN 2010

DEVISES	MOY 2009	JAN	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	MOY 2010
D.T.S.	444,28	431,27	423,34	432,62	434,85	441,19	446,32	446,57	449,89	453,99	458,53	458,61	454,13	444,28
Dollar E.U	355,30	344,71	359,48	362,58	366,98	391,53	402,97	385,25	381,54	376,50	353,99	377,33	372,10	372,91
Dollar canadien	310,64	330,64	340,36	354,21	365,34	376,70	388,18	369,29	366,85	364,02	347,63	372,53	369,38	362,09
Franc suisse	327,09	333,20	335,33	339,70	343,15	346,92	#REF!	365,50	366,53	375,87	365,1	383,20	383,92	#REF!
£. sterling	556,67	557,12	561,58	545,66	562,53	573,96	594,37	588,72	597,32	585,77	561,37	602,68	579,77	575,90
Yen japonais	3,81	3,78	3,98	4,00	3,93	4,25	4,43	4,40	4,47	4,46	4,33	4,58	4,47	4,26
Yuan (Chine)	51,69	50,49	52,64	53,12	53,76	57,34	59,10	56,85	56,21	55,84	53,09	54,12	55,99	54,88
Rial saoudien	94,15	93,93	96,67	97,68	98,91	106,75	107,32	100,28	103,75	96,50	94,57	100,56	98,14	99,59
Dinham (UAE)	96,14	95,90	98,70	99,73	100,99	108,99	109,58	102,39	105,95	98,53	96,56	102,68	100,26	101,69
Rand sud-africain	42,45	46,20	46,87	48,91	49,87	51,18	52,68	51,06	52,23	52,77	51,25	54,00	54,57	50,96
Roupie mauricienne	11,04	11,59	11,79	12,01	12,00	12,03	12,40	12,25	12,39	11,94	12,12	12,59	12,12	12,10
Shilling tanzanien	0,26	0,26	0,27	0,27	0,27	0,29	0,27	0,25	0,26	0,24	0,24	0,25	0,25	0,26
Shilling kenyan	4,57	4,65	4,72	4,73	4,80	5,02	4,91	4,69	4,79	4,52	4,43	4,65	4,56	4,71
Ariary (Madagascar)**	0,18	0,16	0,17	0,17	0,18	0,19	0,18	0,17	0,19	0,18	0,18	0,19	0,17	0,18
Roupie seychelloise	26,56	31,13	31,39	30,86	31,19	31,98	32,31	30,08	31,09	29,26	28,89	30,66	29,96	30,73

\* Moyenne du premier trimestre \*\* Nouvelle monnaie pour Madagascar depuis janvier 2005

## ANNEXE IIB : LES PAYS DE LA ZONE EURO ET LES TAUX DE CONVERSION IRRÉVOCABLES DE L'EURO\* (SOURCE : BCC, DESB, BDF)

PAYS	DEVISES	EURO/DEVISES	PAYS	DEVISES	EURO/DEVISES
Allemagne	Deutshemark	1,95583	DEM	Franc luxembourgeois	40,3399
Autriche	Schilling	13,7603	ATS	Florin	2,20371
Belgique	Franc belge	40,3399	BEF	Escudo	200,482
Espagne	Peseta	166,386	ESP	Drachme	340,75
Finlande	Markka	5,94573	FIM	Tolar	239,64
France	Franc	6,55957	FRF	Livre	0,585274
Irlande	Livre	0,78756	IEP	Lire	0,4293
Italie	Lire	1936,27	ITL		

Parité fixe de l'euro par rapport au franc CFA et au franc comorien : 1 euro = 6, 55957FRF x 100 = 655,95 F CFA 1 euro = 6,55957FRF x 75 = 491,96775 FC

\*: Taux établis le 31/12/2000 \*\*: Taux établis le 31/12/2006 \*\*\*: Taux établi le 31/12/2007

**ANNEXE III : ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES COMORES** (SOURCE : DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES. TRAITEMENT : BANQUE CENTRALE)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010*
Importations	27776	27454	30311	33749	38952	45249	49716	60323	74532	84280
Exportations	9144	10057	11695	7382	4757	4089	4912	2190	5297	7655
Balance commerciale	- 18632	- 17397	- 18616	- 26367	- 34195	- 41160	- 44804	- 58132	- 69235	- 76625
Taux de couverture	33	37	39	22	12	9	10	4	7	9
PM = indice des imports.	558	552	609	679	783	910	1000	1213	1498	1694
PX = indice des exports.	449	494	574	363	234	201	241	108	260	376
Terme de l'éch. PX/PM	80	89	94	53	30	22	24	9	17	22

\* Données provisoires

**ANNEXE IV : EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ÉTAT** (SOURCE : MINISTÈRE DES FINANCES, TRÉSORERIE GÉNÉRALE)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003*	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010**
<b>RECETTES INTÉRIEURES</b>	<b>9461</b>	<b>11120</b>	<b>10528</b>	<b>12844</b>	<b>16975</b>	<b>22335</b>	<b>22445</b>	<b>23972</b>	<b>21556</b>	<b>21160</b>	<b>23379</b>	<b>26402</b>	<b>28875</b>
Fiscales	9025	10295	9835	10983	13870	19622	19407	17797	17260	16678	18288	20515	22449
Non fiscales	436	825	693	1861	3105	2713	3038	6175	4296	4482	5091	5887	6426
<b>DÉPENSES COURANTES</b>	<b>11426</b>	<b>11223</b>	<b>11372</b>	<b>13699</b>	<b>16520</b>	<b>20262</b>	<b>21940</b>	<b>22093</b>	<b>23309</b>	<b>24674</b>	<b>27707</b>	<b>30875</b>	<b>30001</b>
Traitements et salaires	7190	6307	6028	6190	6778	11493	12631	12872	13205	15392	15690	17034	17834
Biens et Services	2927	3486	4075	5620	7250	5297	6038	5160	5568	5122	8122	7447	7553
Transferts	390	522	309	488	887	2041	1989	2879	3392	3382	2678	5325	3578
Intérêts sur la dette	919	908	960	1401	1605	1431	1282	1182	1144	778	1217	1069	1036
<b>SOLDE</b>	<b>- 1965</b>	<b>- 103</b>	<b>-844</b>	<b>- 855</b>	<b>455</b>	<b>2073</b>	<b>505</b>	<b>1879</b>	<b>- 1753</b>	<b>- 3514</b>	<b>- 4328</b>	<b>- 4473</b>	<b>- 1126</b>

\* À partir de 2003, Anjouan inclus \*\* Données provisoires

**ANNEXE V : ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT** (SOURCE : MINISTÈRE DES FINANCES, TRÉSORERIE GÉNÉRALE)

2007	JAN	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Avances à l'État (EONIA+1,5)	5,0658	5,0668	5,1948	5,323	5,2935	5,457	5,5661	5,5429	5,5171	5,4285	5,5275	5,3632
Dépôts Trésor et BIF non soumises												
Res, Obl (EONIA - 1/8)*	3,4408	3,4418	3,5698	3,698	3,6685	3,832	3,9411	3,9179	3,8921	3,8035	3,9025	3,7382
Dépôts des BIF soumises												
Res, Obligatoires												
Réserves libres (EONIA - 1/8)	3,4408	3,4418	3,5698	3,698	3,6685	3,832	3,9411	3,9179	3,8921	3,8035	3,9025	3,7382
Rés. obligatoires (EONIA - 1/4)	3,3158	3,3168	3,4448	3,573	3,5435	3,707	3,8161	3,7929	3,7671	3,6785	3,7775	3,6132
Escompte Banq. Centr. (EONIA+1,5)	5,0658	5,0668	5,1948	5,323	5,2935	5,457	5,5661	5,5429	5,5171	5,4285	5,5275	5,3632
Comptes sur livret	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Taux débiteurs	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14
<b>EONIA</b>	3,5658	3,5668	3,6948	3,8230	3,7935	3,9570	4,0661	4,0429	4,0171	3,9285	4,0275	3,8632
Prêt Marginal	4,5	4,5	4,75	4,75	4,75	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000
EURIBOR 1 mois	3,616	3,649	3,843	3,859	3,915	4,097	4,105	4,307	4,432	4,231	4,200	4,685
EURIBOR 6 mois	3,888	3,945	3,996	4,095	4,193	4,283	4,359	4,591	4,750	4,660	4,625	4,810
EURIBOR 12 mois	4,062	4,095	4,104	4,249	4,367	4,505	4,565	4,666	4,727	4,642	4,603	4,786
<b>2008</b>	<b>JAN</b>	<b>FÉV</b>	<b>MARS</b>	<b>AVRIL</b>	<b>MAI</b>	<b>JUIN</b>	<b>JUIL</b>	<b>AOÛT</b>	<b>SEPT</b>	<b>OCT</b>	<b>NOV</b>	<b>DÉC</b>
Avances à l'État (EONIA+1,5)	5,5097	5,5291	5,5845	5,4831	5,5104	5,4871	5,6924	5,7996	5,768	5,3125	4,6616	3,9511
Dépôts Trésor et BIF non soumises												
Res, Obl (EONIA - 1/8)*	3,8847	3,9041	3,9595	3,8581	3,8854	3,8621	4,0674	4,1746	4,143	3,6875	3,0366	2,3261
Dépôts des BIF soumises												
Res, Obligatoires												
Réserves libres (EONIA - 1/8)	3,8847	3,9041	3,9595	3,8581	3,8854	3,8621	4,0674	4,1746	4,143	3,6875	3,0366	2,3261
Rés. obligatoires (EONIA - 1/4)	3,7597	3,7791	3,8345	3,7331	3,7604	3,7371	3,9424	4,0496	4,018	3,5625	2,9116	2,2011
Escompte Banq. Centr. (EONIA+1,5)	5,5097	5,5291	5,5845	5,4831	5,5104	5,4871	5,6924	5,7996	5,768	5,3125	4,6616	3,9511
Comptes sur livret	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Taux débiteurs	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14
<b>EONIA</b>	4,0097	4,0291	4,0845	3,9831	4,0104	3,9871	4,1924	4,2996	4,2680	3,8125	3,1616	2,4511
Prêt Marginal	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,25	5,25	5,25	4,25	3,75	3,00
EURIBOR 1 mois	4,200	4,182	4,305	4,369	4,388	4,471	4,472	4,488	4,662	4,848	3,861	2,959
EURIBOR 6 mois	4,515	4,353	4,594	4,795	4,896	5,093	5,147	5,160	5,219	5,193	4,303	3,330
EURIBOR 12 mois	4,515	4,345	4,592	4,819	4,992	5,367	5,391	5,324	5,384	5,263	3,436	3,418

\* En janvier 2006, le taux de rémunération des comptes d'épargne est passé de 3% à 2,5%, les taux de rémunération de EONIA à EONIA-1/8 pour les réserves libres et de EONIA-1/8 à EONIA-1/4 pour les réserves obligatoires, et les taux débiteurs de [8,0/14,0]% à [7,0/14,0]%

## ANNEXE V : ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT (SOURCE : MINISTÈRE DES FINANCES, TRÉSORERIE GÉNÉRALE)

2009	JAN	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Avances à l'État (EONIA+1,5)	3,3404	2,7583	2,5565	2,3549	2,2649	2,1831	1,8537	1,8458	1,8584	1,8564	1,8585	1,8476
Dépôts Trésor et BIF non soumises												
Res, Obl (EONIA - 1/8)*	1,7154	1,1333	0,9315	0,7299	0,6399	0,5581	0,2287	0,2208	0,2334	0,2314	0,2335	0,2226
Dépôts des BIF soumises												
Res, Obligatoires												
Réserves libres (EONIA - 1/8)	1,7154	1,1333	0,9315	0,7299	0,6399	0,5581	0,2287	0,2208	0,2334	0,2314	0,2335	0,2226
Rés. obligatoires (EONIA - 1,25)	0,5904	0,0083	-0,1935	-0,3951	-0,4851	-0,5669	-0,8963	-0,9042	-0,8916	-0,8936	-0,8915	-0,9024
Escompte Banq. Centr. (EONIA+1,5)	3,3404	2,7583	2,5565	2,3549	2,2649	2,1831	1,8537	1,8458	1,8584	1,8564	1,8585	1,8476
Comptes sur livret	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux débiteurs	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14
EONIA	1,8404	1,2583	1,0565	0,8549	0,7649	0,6831	0,3537	0,3458	0,3584	0,3564	0,3585	0,3476
Prêt Marginal	3,00	3,00	2,50	2,25	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
EURIBOR 1 mois	2,169	1,630	1,271	1,014	0,890	0,911	0,612	0,509	0,455	0,430	0,436	0,479
EURIBOR 6 mois	2,566	2,036	1,776	1,611	1,486	1,434	1,215	1,116	1,042	1,017	0,993	0,995
EURIBOR 12 mois	2,648	2,137	1,910	1,774	1,650	1,609	1,414	1,335	1,261	1,243	1,230	1,242
2010	JAN	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Avances à l'État (EONIA+1,5)	1,8462	1,8346	1,8434	1,8453	1,8386	1,8489	1,9768	1,9199	1,9431	2,1967	2,0777	1,9902
Dépôts Trésor et BIF non soumises												
Res, Obl (EONIA - 1/8)*	0,2212	0,2096	0,2184	0,2203	0,2136	0,2239	0,3518	0,2949	0,3181	0,5717	0,4527	0,3652
Dépôts des BIF soumises												
Res, Obligatoires												
Réserves libres (EONIA - 1/8)	0,2212	0,2096	0,2184	0,2203	0,2136	0,2239	0,3518	0,2949	0,3181	0,5717	0,4527	0,3652
Rés. obligatoires (EONIA - 1,25)	-0,9038	-0,9154	-0,9066	-0,9047	-0,9114	-0,9011	-0,7732	-0,8301	-0,8069	-0,5533	-0,6723	-0,7598
Escompte Banq. Centr. (EONIA+1,5)	1,8462	1,8346	1,8434	1,8453	1,8386	1,8489	1,9798	1,9199	1,9431	2,1967	2,0777	1,9902
Comptes sur livret	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	2,0	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	2,0	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	2,0	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux débiteurs	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14
EONIA	0,3462	0,3346	0,3434	0,3453	0,3386	0,3489	0,4768	0,4199	0,4431	0,6967	0,5777	0,4902
Prêt Marginal	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
EURIBOR 1 mois	0,438	0,421	0,406	0,404	0,423	0,446	0,583	0,640	0,618	0,783	0,833	0,811
EURIBOR 6 mois	0,978	0,964	0,953	0,954	0,982	1,012	1,104	1,147	1,137	1,224	1,269	1,251
EURIBOR 12 mois	1,233	1,225	1,215	1,223	1,249	1,281	1,373	1,421	1,420	1,496	1,540	1,526

\* Le 1<sup>er</sup> juillet 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne a été abaissé à 1,75 %.  
N.B. En juillet 2010 le taux de constitutions des réserves obligatoires est passé de 25 % à 30 %.

**ANNEXE VI : BALANCE DES PAIEMENTS**

PÉRIODE 01/01 AU 31/12		2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Compte des transactions courantes</b>		<b>- 10618</b>	<b>- 8831</b>	<b>- 11350</b>	<b>- 23311</b>	<b>- 13737</b>	<b>- 17186</b>
<b>Biens</b>		<b>- 30927</b>	<b>- 34288</b>	<b>- 40039</b>	<b>- 56009</b>	<b>- 53361</b>	<b>- 58629</b>
2100.Z	crédit	5691	5221	5929	3063	6684	8386
3100.Z	débit	- 36618	- 39509	- 45968	- 59072	- 60045	- 67015
<b>Marchandises générales</b>		<b>- 31861</b>	<b>- 35420</b>	<b>- 41056</b>	<b>- 56882</b>	<b>- 54749</b>	<b>- 59360</b>
2110..	Exportations FAB	4757	4089	4912	2190	5297	7655
3110..	Importations FAB	- 36618	- 39509	- 45968	- 59072	- 60045	- 67015
<b>Biens importés ou exportés pour transformation</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2150..	crédit	0	0	0	0	0	0
3150..	débit	0	0	0	0	0	0
<b>Réparations de biens</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2160..	crédit	0	0	0	0	0	0
3160..	débit	0	0	0	0	0	0
<b>Achats de biens dans les ports par les transporteurs</b>		<b>934</b>	<b>1132</b>	<b>1017</b>	<b>873</b>	<b>1388</b>	<b>731</b>
2170..	crédit	934	1132	1017	873	1388	731
3170..	débit	0	0	0	0	0	0
<b>Or non monétaire</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2180..	crédit	0	0	0	0	0	0
3180..	débit	0	0	0	0	0	0
<b>Services</b>		<b>- 1227</b>	<b>- 3181</b>	<b>- 3047</b>	<b>- 5080</b>	<b>- 8493</b>	<b>- 10233</b>
2200.Z	crédit	16899	18358	19767	21601	20833	24172
3200.Z	débit	- 18126	- 21539	- 22813	- 26680	- 29326	- 34405
<b>Transports</b>		<b>- 9231</b>	<b>- 11593</b>	<b>- 12106</b>	<b>- 14638</b>	<b>- 17312</b>	<b>- 19499</b>
2205..	crédit	1846	1794	1897	1949	1166	1140
3205..	débit	- 11077	- 13387	- 14003	- 16587	- 18477	- 20939
<b>Transports maritimes</b>		<b>- 6285</b>	<b>- 7275</b>	<b>- 8005</b>	<b>- 9712</b>	<b>- 12000</b>	<b>- 13569</b>
2206..	crédit	0	0	0	0	0	0
3206..	débit	- 6285	- 7275	- 8005	- 9712	- 12000	- 13569
<b>Transports aériens</b>		<b>- 2946</b>	<b>- 4318</b>	<b>- 4102</b>	<b>- 4927</b>	<b>- 5312</b>	<b>- 5929</b>
2210..	crédit	1846	1794	1897	1949	1166	1440
3210..	débit	4792	- 6112	- 5999	- 6875	- 6478	- 7370
<b>Autres transports</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2214..	crédit	0	0	0	0	0	0
3214..	débit	0	0	0	0	0	0
<b>Voyages</b>		<b>5550</b>	<b>6201</b>	<b>5417</b>	<b>7370</b>	<b>5619</b>	<b>5923</b>
2236..	crédit	9340	10521	10864	12496	11251	13018
3236..	débit	- 3790	- 4320	- 5448	- 5126	- 5633	- 7095
<b>Voyages à titre professionnel</b>		<b>17</b>	<b>125</b>	<b>- 434</b>	<b>15</b>	<b>- 533</b>	<b>- 464</b>
2237..	crédit	983	1081	1135	814	593	650
3237..	débit	- 966	- 956	- 1569	- 799	- 1126	- 1114
<b>Voyages à titre personnel</b>		<b>5533</b>	<b>6076</b>	<b>5851</b>	<b>7356</b>	<b>6152</b>	<b>6387</b>
2240..	crédit	8357	9440	9730	11683	10659	12368
3240..	débit	- 2824	- 3364	- 3879	- 327	- 4507	- 5981
<b>Services de communication</b>		<b>3487</b>	<b>3662</b>	<b>5309</b>	<b>4078</b>	<b>5365</b>	<b>5501</b>
2245..	crédit	4114	4320	5321	4362	5425	6160
3245..	débit	- 627	- 658	- 12	- 284	- 60	- 659
<b>Services de construction</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2249..	crédit	0	0	0	0	0	0
3249..	débit	0	0	0	0	0	0
<b>Services d'assurance</b>		<b>- 1799</b>	<b>- 2049</b>	<b>- 2248</b>	<b>- 2770</b>	<b>- 3391</b>	<b>- 3867</b>
2253..	crédit	13	89	88	54	56	39
3253..	débit	- 1812	- 2139	- 2336	- 2824	- 3447	- 3905
<b>Services financiers (autres qu'assurances)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2260..	crédit	0	0	0	0	0	0
3260..	débit	0	0	0	0	0	0
<b>Services informatique et d'information</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 205</b>
2262..	crédit	0	0	0	0	0	0
3262..	débit	0	0	0	0	0	- 205
<b>Redevances et droits de licence</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2266..	crédit	0	0	0	0	0	0
3266..	débit	0	0	0	0	0	0
<b>Autres services aux entreprises</b>		<b>- 474</b>	<b>- 498</b>	<b>- 433</b>	<b>- 922</b>	<b>- 1294</b>	<b>- 1002</b>
2268..	crédit	0	0	0	0	0	0
3268..	débit	- 474	- 498	- 433	- 922	- 1294	- 1002
<b>Services personnels, culturels et récréatifs</b>		<b>- 149</b>	<b>- 156</b>	<b>- 164</b>	<b>- 172</b>	<b>- 216</b>	<b>- 216</b>
2287..	crédit	0	0	0	0	0	0
3287..	débit	- 149	- 156	- 164	- 172	- 216	- 216

<b>Services fournis ou reçus</b>							
<b>par les administrations publiques, n.c.a.</b>							
		<b>1389</b>	<b>1253</b>	<b>1179</b>	<b>1974</b>	<b>2735</b>	<b>3131</b>
2291..	crédit	1586	1634	1597	2740	2935	3515
3291..	débit	- 197	- 381	- 418	- 766	- 200	- 384
<b>Revenus</b>		<b>- 1367</b>	<b>- 663</b>	<b>557</b>	<b>- 598</b>	<b>- 168</b>	<b>- 315</b>
2300.Z	crédit	966	1321	1911	1863	1130	1201
3300.Z	débit	- 2333	- 1984	- 1354	- 2461	- 1298	1516
<b>Rémunération des salaires (y compris frontaliers, saisonniers et autres salaires)</b>							
		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2310..	crédit	0	0	0	0	0	0
3310..	débit	0	0	0	0	0	0
<b>Revenus des investissements</b>		<b>- 1367</b>	<b>- 663</b>	<b>557</b>	<b>- 998</b>	<b>- 168</b>	<b>- 315</b>
2320..	crédit	966	1321	1911	1863	1130	1201
3320..	débit	- 2333	- 1984	- 1354	- 2461	- 1298	- 1516
<b>Revenus des investissements directs</b>		<b>- 676</b>	<b>- 579</b>	<b>- 566</b>	<b>- 919</b>	<b>- 616</b>	<b>- 672</b>
2330..	crédit	0	0	0	0	0	0
3330..	débit	- 676	- 579	- 566	- 919	- 616	- 672
<b>Revenus des investissements de portefeuille</b>		<b>9</b>	<b>9</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>88</b>	<b>88</b>
2339..	crédit	75	75	75	75	88	88
3339..	débit	- 66	- 66	0	0	0	0
<b>Autres investissements</b>		<b>- 700</b>	<b>- 93</b>	<b>1048</b>	<b>246</b>	<b>359</b>	<b>269</b>
2370..	crédit	891	1246	1836	1788	1042	1113
3370..	débit	- 1591	- 1339	- 788	- 1542	- 683	- 844
<b>Transferts courants</b>		<b>22903</b>	<b>29301</b>	<b>31178</b>	<b>38375</b>	<b>48286</b>	<b>51991</b>
2379.Z	crédit	31185	37692	39956	50005	59942	67403
3379.Z	débit	- 8282	- 8391	- 8778	- 11630	- 11656	- 15412
<b>Administrations publiques</b>		<b>2947</b>	<b>5314</b>	<b>5509</b>	<b>5443</b>	<b>14224</b>	<b>25907</b>
2380..	crédit	3066	5379	5663	5474	14282	25988
3380..	débit	- 119	- 65	- 154	- 32	- 58	- 81
<b>Autres secteurs (secteur privé)</b>		<b>19956</b>	<b>23987</b>	<b>25669</b>	<b>32933</b>	<b>34062</b>	<b>26084</b>
2390..	crédit	28119	32313	34293	44531	45660	41416
3390..	débit	- 8163	- 8326	- 8624	- 11598	- 11598	- 15332
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>							
<b>Compte de Capital</b>		<b>5868</b>	<b>7240</b>	<b>23044</b>	<b>16397</b>	<b>10568</b>	<b>10973</b>
2994.Z	crédit	5868	7240	23047	16566	10631	10973
3994.Z	débit	0	0	- 3	- 169	- 64	0
<b>4400.. Transferts de capital</b>		<b>5868</b>	<b>7240</b>	<b>22883</b>	<b>15729</b>	<b>10631</b>	<b>10973</b>
2400..	crédit	5868	7240	22883	15729	10631	10973
3400..	débit	0	0	0	0	0	0
<b>Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits</b>							
		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>161</b>	<b>668</b>	<b>- 64</b>	<b>0</b>
2480..	crédit	0	0	164	837	0	0
3480..	débit	0	0	- 3	- 169	- 64	0
<b>Compte des opérations financières</b>		<b>2291</b>	<b>523</b>	<b>- 12715</b>	<b>7828</b>	<b>2571</b>	<b>6240</b>
<b>Investissements directs</b>							
4505.Z	À l'étranger (par des résidents)	0	0	0	0	0	0
4555.Z	Dans l'Économie déclarante (par des non-résidents)	221	324	2761	1556	4882	1463
<b>Investissements de portefeuille</b>							
4602.Z	Avoirs	- 10	- 10	- 10	- 10	- 17	- 17
4652.Z	Engagements	0	0	0	0	0	0
<b>4910.Z Produits financiers dérivés (net)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
4900.Z	Produits financiers dérivés, avoirs	0	0	0	0	0	0
4905.Z	Produits financiers dérivés, engagements	0	0	0	0	0	0
<b>Autres investissements</b>		<b>445</b>	<b>- 714</b>	<b>- 10625</b>	<b>6279</b>	<b>9447</b>	<b>7002</b>
<b>4703.Z Avoirs</b>		<b>- 996</b>	<b>- 2920</b>	<b>502</b>	<b>2890</b>	<b>1208</b>	<b>- 3524</b>
4706..	Crédits commerciaux	644	167	- 206	680	- 777	- 590
4714..	Prêts	0	0	0	0	0	0
4730..	Monnaie fiduciaire et dépôts	0	0	0	0	0	0
4736..	Autres avoirs	- 1640	- 3087	708	2210	1985	- 2934
<b>4753.Z Engagements</b>		<b>1441</b>	<b>2206</b>	<b>- 11127</b>	<b>3389</b>	<b>8238</b>	<b>10526</b>
4756..	Crédits commerciaux	1281	1537	1117	2652	3552	2437
4764..	Prêts	- 1098	- 1064	- 1241	4584	- 462	4765
4780..	Monnaie fiduciaire et dépôts	23	87	106	- 22	4091	280
4786..	Autres engagements	1235	1646	- 11109	- 3824	1057	3044
<b>4802.Z Avoirs de réserve</b>		<b>1635</b>	<b>923</b>	<b>- 4841</b>	<b>3</b>	<b>- 11741</b>	<b>- 2208</b>
4812..	Or monétaire	- 33	- 12	- 22	- 17	- 44	- 86
4811..	Droits de tirages spéciaux	0	- 4	2	2	- 3571	- 1092
4810..	Position de réserve au FMI	- 9	12	18	- 9	5	- 17
4803..	Devises étrangères	1682	921	- 4833	44	- 8101	- 1057
4813..	Autres créances	- 5	6	- 6	- 17	- 30	43
<b>4998.Z Erreurs et omissions nettes</b>		<b>2459</b>	<b>1068</b>	<b>1021</b>	<b>- 915</b>	<b>598</b>	<b>- 27</b>

**ANNEXE VII : ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE ET DE SES CONTREPARTIES (EN MILLIONS DE FC) (SOURCE : BCC, DESM)****MASSE MONÉTAIRE**

	DÉC 02	DÉC 03	DÉC 04	DÉC 05	DÉC 06	DÉC 07	DÉC 08	DÉC 09	MAR 10	JUN 10	SEPT 10	DÉC 10
Monnaie	24 865	24 458	23 036	21 597	28 384	32 141	34 769	35 754	36 887	40 205	41 292	42 650
billets et pièces en circulation.	12 548	11 550	11 775	11 188	12 045	12 723	12 335	14 291	13 621	16 162	16 940	18 115
dépôts à vue	12 317	12 909	11 260	10 409	16 339	19 418	22 435	21 464	23 266	24 043	24 352	24 534
Quasi - monnaie	11 426	11 082	11 476	15 351	13 184	13 400	16 024	21 817	22 861	23 902	24 727	26 097
<b>TOTAL</b>	<b>36 290</b>	<b>35 540</b>	<b>34 512</b>	<b>36 948</b>	<b>41 568</b>	<b>45 541</b>	<b>50 793</b>	<b>57 571</b>	<b>59 748</b>	<b>64 107</b>	<b>66 019</b>	<b>68 747</b>

**CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE**

Avoirs extérieurs	41 018	38 553	38 011	37 799	40 166	43 156	40 203	44 114	39 065	43 149	41 955	45 974
Créances sur l'État	1 258	450	891	1 959	2 871	2 938	5 246	7 266	6 887	4 704	6 138	5 743
Crédits à l'économie	10 129	13 093	10 503	14 038	14 496	16 475	22 257	29 906	32 161	34 712	36 695	37 961
Autres postes	- 16 115	- 16 555	- 14 893	- 16 848	- 15 965	- 17 028	- 16 913	- 23 715	- 18 365	- 18 457	- 18 769	- 20 932
<b>TOTAL</b>	<b>36 290</b>	<b>35 540</b>	<b>34 512</b>	<b>36 948</b>	<b>41 568</b>	<b>45 541</b>	<b>50 793</b>	<b>57 571</b>	<b>59 748</b>	<b>64 107</b>	<b>66 019</b>	<b>68 747</b>

**ANNEXE VIII : SITUATION DES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS**

	DÉC 07	DÉC 08	DÉC 09	MARS 2010	JUN 2010	SEPT 10	DÉC 10
Réserves	13 557,373	14 175,299	19 026,072	17 854,141	17 824,501	15 397,755	20 548,833
Créances sur les autorités monétaires : titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres créances sur les autorités monétaires	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Actifs extérieurs	5 062,454	3 611,613	2 089,106	2 427,276	3 532,717	4 373,748	5 023,141
Créances sur l'administration centrale	770,702	1 465,954	1 240,348	1 126,522	923,361	1 074,473	1 291,546
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,000	0,000	0,000	0,000	103,919	78,240	314,930
Créances sur les sociétés non financières publiques	1 039,637	2 744,040	1 303,357	1 354,393	1 698,599	2 633,745	2 231,711
Créances sur le secteur privé	15 172,114	19 304,556	27 850,029	30 049,576	31 957,014	33 309,789	34 959,722
Créances sur les autres sociétés financières	102,812	2,952	2,118	0,000	0,000	0,000	0,000
Dépôts à vue	17 393,922	21 100,106	20 922,522	22 590,395	23 074,393	23 571,747	23 972,552
Dépôts à terme, dépôts d'épargne et dépôts en devises	13 426,484	16 077,272	21 869,162	22 900,585	24 427,800	24 922,349	26 152,806
Instruments du marché monétaire	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Dépôts restrictifs	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Engagements extérieurs	1 187,193	889,847	1 468,412	1 305,180	2 161,472	2 194,892	3 383,535
Dépôts de l'administration centrale	366,076	423,444	657,951	726,646	626,079	807,397	538,823
Crédits des autorités monétaires	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Engagements envers les autres sociétés financières	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Comptes de capital	5 261,724	5 805,931	11 395,168	11 693,586	11 958,549	12 305,385	11 941,805
Autres postes (net)	- 1 930,307	- 2 992,188	- 4 802,186	- 6 368,485	- 6 208,182	- 6 934,018	- 16 119,588
Vérification verticale sfi	0	0	0	0	0	0	0

**ANNEXE IX :****LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AGRÉÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010***(conformément à la Loi 80-07, art 6 et à l'instruction n° 004/2004/COB, art 4)***1 - Les banques, telles que définies aux articles 4 et 5 de la Loi n° 80-07 portant réglementation des Banques et Établissements financiers**■ **Banque pour l'industrie et le commerce-Comores (BIC-C)**

Place de France  
 B.P 175 Moroni, Union des Comores  
 Tél. : (269) 773 02 43 / Fax : (269) 773 12 29  
 Tél. : (269) 771 01 71 / Fax : (269) 771 10 64

■ **Banque de développement des Comores (BDC)**

Place de France  
 B.P 298 Moroni, Union des Comores  
 Tél. : (269) 773 08 18 / Fax : (269) 773 03 97  
 Tél. : (269) 771 04 84  
 Tél. : (269) 772 10 69 / Fax : (269) 772 49 99

■ **Exim Bank**

Place de France  
 B.P 8298 Moroni, Union des Comores  
 Tél. : (269) 773 94 01 / Fax : (269) 773 94 00  
 Tél. : (269) 771 12 68

■ **Banque fédérale du commerce (BFC)**

Place de France  
 B.P 6274 Moroni, Union des Comores  
 Tél. : (269) 773 88 80 / 81 / 82

**2 - Les Institutions financières décentralisées, telles que définies par le décret n° 04-069/PR portant réglementation des Institution financières décentralisées du 22 juin 2004**■ **Union des Meck**  
*(12 Meck de base affiliées)*

Volovolo  
 B.P 1234 Moroni, Union des Comores  
 Tél. : (269) 773 36 40 / Fax : (269) 773 36 40

■ **Union régionale des Sanduk d'Anjouan***(32 caisses affiliées)*

Domoni  
 B.P 47 Domoni Anjouan  
 Tél. : (269) 771 95 20 / 771 04 93

**3 - Les Intermédiaires financiers, tels que définis à l'article 2 de la Loi n° 80-07 portant réglementation des Banques et Établissements financiers**■ **Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF)**

Moroni Port  
 Moroni, Union des Comores  
 Tél. : (269) 774 43 01 / Fax : (269) 773 80 30

- CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE (CNE)
- COMPTES CHÈQUES POSTAUX (CCP)
- TRANSFERTS INTERNATIONAUX D'ARGENT
- OPÉRATIONS DE CHANGE EN EURO

■ **Comores express**

B.P 150 Moroni, Union des Comores  
 Tél. : (269) 773 84 22 / Fax : (269) 773 83 90

■ **Maison comorienne des transferts et des valeurs (MCTV)**

B.P Moroni, Union des Comores  
 Tél. : (269) 773 88 06 / 773 87 85/763 50 54







30<sup>ans</sup>



**Siège Moroni Grande Comores**

Place de France BP : 405 Moroni

Tél. : +269 773 18 14 – Fax : +269 773 03 49

**Agence Anjouan**

BP : 365 Mutsamudu

Tél. : +269 771 00 35 – Fax : +269 771 16 55

**Agence de Mohéli**

Fomboni

Tél. : +269 772 06 90 – Fax : +269 772 06 93

[www.banque-comores.km](http://www.banque-comores.km)